

n° 464
FÉVRIER
2018
4,80 €

silence

SEMENCES VIVANTES, GRAINES D'AUTONOMIE

POLITISER LA CAUSE ANIMALE

ESPOIRS ET LIMITES DE L'AUTOGESTION AU ROJAVA

écologie • alternatives • non-violence

Les enjeux de la nouvelle loi sur les hydrocarbures

La loi relative à l'interdiction de la recherche et de l'exploitation des hydrocarbures a été adoptée le 19 décembre après plusieurs mois de médiatisation : que change-t-elle ?

Il n'y a pas de changement majeur avec la loi Hulot. L'extraction de pétrole et de gaz en France couvre environ 1 % de la consommation nationale. Il y a aujourd'hui 65 concessions en cours en France. La loi reste une avancée, puisque qu'elle entérine l'interdiction immédiate de l'exploration et de l'exploitation des mines d'hydrocarbures non conventionnels et l'interdiction progressive, d'ici à 2040, de l'exploration et de l'exploitation

des hydrocarbures conventionnels (pétrole et gaz principalement). Ainsi, aucun nouveau permis d'exploration ne sera accordé, et les concessions d'exploitation existantes ne seront pas renouvelées au delà de 2040. Il y a cependant un amendement qui précise que cette limite ne doit pas empêcher les industriels de "rentre dans leurs frais". Cet amendement rend caduque l'horizon de 2040.

Les hydrocarbures non-conventionnels ont été au centre du débat : pourquoi ?

Les hydrocarbures non conventionnels n'existent pas scientifiquement. Il s'agit, comme les hydrocarbures conventionnels, de pétrole ou de gaz provenant de la transformation de matière organique. Ce sont les méthodes pour les extraire du sous-sol qui diffèrent. Depuis la loi Jacob de 2011, la fracturation hydraulique, technique d'exploration et d'exploitation du gaz ou du pétrole de schiste, est interdite. La loi Hulot propose, enfin, une définition des hydrocarbures non conventionnels (article L111.11) : "Est également interdit [...] l'emploi de toute autre méthode conduisant à ce que la pression de pore soit supérieure à la pression lithostatique de la formation géologique". Toutefois, cette définition très technique exclue le gaz de couche,

qui fait actuellement l'objet de forages exploratoires en Lorraine. Le gaz de couche est du méthane encaissé dans les couches de charbon n'ayant préalablement pas été exploitées. Ce gaz attise la convoitise d'un industriel, la Française de l'énergie, principalement en Lorraine et dans le Nord. Interdire l'exploitation des hydrocarbures non conventionnels n'est pas un débat technique mais bien un choix politique. La définition des techniques non conventionnelles adoptée dans la loi protège en réalité les intérêts de la Française de l'Énergie. Les risques de l'exploration et de l'exploitation de ce gaz de couche sont nombreux (pollution des nappes, pollution atmosphérique, fragilisation du sous-sol, etc).

Après le vote de cette loi, où en est la mobilisation ?

Pour les collectifs d'opposants en Lorraine et ailleurs, le texte confirme leurs craintes : en excluant le gaz de couche d'une interdiction immédiate, le gouvernement laisse la porte ouverte à sa future exploitation. Les mobilisations citoyennes ont ralenti le processus industriel. Au niveau national, la mobilisation n'est plus la même qu'il y a quelques années. Aujourd'hui, le gaz et le pétrole de schiste n'intéressent plus les industriels par leur absence de

rentabilité, contrairement au gaz de couche. La Française de l'énergie, entreprise installée en Lorraine depuis 2009, cherche le soutien de la population en s'appuyant de manière populiste sur le passé minier de la région. La lutte contre le gaz de couche, même si elle ne bénéficie pas du soutien des élus, existe localement, des manifestations sont organisées très régulièrement. Cette lutte est particulièrement peu médiatisée, et il nous appartient de la faire connaître.

■ Pour en savoir plus :
<http://colfertois.canalblog.com/>

LE PAPE EN BIRMANIE



LE MINISTRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE POSSÈDE 6 VOITURES, UN BATEAU, UNE MOTO ET UN SCOOTER



L'UNION EUROPÉENNE AUTORISE LE GLYPHOSATE 5 ANS DE PLUS



MACRON VEUT TRIER LES MIGRANTS



■ DOSSIER

**SEMENCES VIVANTES,
GRAINES D'AUTONOMIE****05 Faire vivre la diversité des blés**

En Rhône-Alpes, un groupe de paysan·nes travaille depuis 2004 pour reprendre en main collectivement le maintien, la sélection et la culture de variétés paysannes de céréales.

**08 Le droit : s'y conformer
ou le contourner ?**

Les plantes deviennent une somme d'informations génétiques que l'on peut bricoler, breveter, vendre... à souhait. Il est donc important de lutter à la fois contre cette approche du vivant et contre le phénomène d'enclosure juridique qui l'accompagne.

09 La controverse chez Kokopelli

L'association Kokopelli diffuse depuis plus de 17 ans des semences de variétés libres de droits. Son image de lutte (contre les OGM, pour les semences libres, etc.) laissait présager un soin particulier porté aux conditions de travail de ses salarié·es. Pas si sûr...

**10 Une ferme-école pour l'autonomie
alimentaire au Liban**

Un collectif d'agricult·rices syrien·nes, libanais·es et français·es a créé une formation en agro-écologie au Liban, qui vise à mettre à profit ces techniques pour résister à la guerre et former des réseaux de travailleur·ses et d'agricult·rices.

13 Des semences libres près de chez vous

Dans la Loire, autour de Roanne, Grainothèque : semences libres en Roannais rassemble des semeuses et semeurs de tous niveaux pour mettre leurs pratiques en commun et chercher les chemins d'une autonomie semencière collective.

■ CHRONIQUES

15 Bonnes nouvelles de la Terre :

La ferme urbaine où les jeunes en rupture reprennent leur vie en main

24 Nucléaire, ça boum ! :

Le nouveau traité d'interdiction des armes nucléaires

■ ARTICLES

28 Politiser la cause animale

Les traitements infligés aux animaux dégradent aussi notre humanité. Dès lors, il est urgent de faire entrer la cause animale en politique nous explique Corine Pelluchon, auteure du récent Manifeste animaliste.

**30 L'élevage face aux normes :
la résistance s'organise**

Une dizaine de personnes à l'origine du Collectif des agriculteurs et agricultrices contre les normes ont appelé à des rencontres nationales les 28 et 29 Octobre 2017 organisées à Cevennes dans le Rhône.

**33 La non-violence dans la révolution
syrienne**

Un livre coédité par Silence vient mettre en lumière l'importance de la résistance civile dans les premières années de la révolution syrienne.

34 Nos poubelles pleines de Kafka ?

La Métropole grenobloise veut installer des poubelles intelligentes et une police de l'environnement. Ces mesures ouvrent la porte à plein de situations kafkaïennes à propos de nos poubelles.

36 La liberté est l'affaire de tou·tes

L'Observatoire de l'état d'urgence a collaboré avec la dessinatrice Mirion Malle pour dénoncer les dérives de l'état sécuritaire. Deux planches de BD rappellent qu'il est plus que jamais nécessaire de monter au créneau pour défendre les droits et les libertés fondamentales contre l'instauration d'un état d'urgence permanent qui risque de saper les fondements de la démocratie au prétexte de défendre celle-ci.

**38 Espoirs et limites de l'autogestion
au Rojava**

Au nord de la Syrie, dans la région du Rojava reprise aux djihadistes, une expérience inédite de confédéralisme démocratique inspiré des idées de l'écologie sociale est expérimentée depuis 2014. Pinar Seleik livre ici son regard vigilant sur cette expérience politique.

48 Refuzniks

Le photographe Martin Barzilay a réalisé une série de 47 portraits percutants, photographiques et écrits, de citoyen·nes d'Israël ayant refusé de servir dans l'armée de leur pays.

■ BRÈVES

**15 Alternatives • 18 Vélo(rution) • 19 Environnement
20 Climat • 20 OGM • 21 Société • 22 Femmes,
hommes, etc. • 23 Politique • 23 Santé
24 Paix • 25 Nucléaire • 26 Nord/Sud
27 Agenda • 27 Annonces • 41 Courrier
42 Livres • 46 Quoi de neuf ?**

Prochain dossier
**Réagir aux violences
du quotidien**



Les infos contenues dans ce numéro ont été arrêtées le **03 janvier 2018**.

Editeur : Association Silence - **N° de commission paritaire :** 0920 D 87026 - **N° ISSN :** 0756-2640 - **Date de parution :** 1^{er} trimestre 2018 - **Tirage :** 4400 ex. - **Administrateurs :** Pascal Antonanzas, Éric Cazin, Francis Levasseur, Jean-Marc Pineau - **Directrice de publication :** Gaëlle Ronsin - **Comité de rédaction :** Martha Gilson, Guillaume Gamblin, Danièle Gonzalez, Gaëlle Ronsin, Anaïs Zuccari - **Pilotes de rubriques :** Christian Araud, Cécile Baudet, Michel Bernard, Rebecca Bilon, Patrice Bouveret, Frédéric Burnel, Christian David, Natacha Gondran, Emilienne Grossemey, René Hamm, Divi Kerneis, Jean-Pierre Lepri, Pascal Martin, MickoMix, Annie Le Fur, Fabrice Nicolino, Jocelyn Peyret, Marcel Robert, Pinar Seleik, Xavier Sérédine, Francis Vergier - **Maquette :** Damien Bouveret (www.free-pao.fr) - **Dessins :** Hartmut Kiewert, Lasserpe, Mirion Malle, Rob, Samson - **Correctrices :** Bernadette Bidaut, Sonia Conchon, Monique Douillet, Isabelle Hernandez, Camille Michau, Emmanuelle Pingault, Clotilde Rouchouse - **Photographes :** Martin Barzilay, Kurdwatch.org, Teddy Lambec, Noïrsmoutons, musicvet2003, Colin and Sarah Northway, Karlos Zurutuza - **Et pour ce n° :** ARDEAR, Michel Bernard, Christophe Goby, Emmanuel Haddad, Isabelle Hernandez, Hugo Jamard, Buzurna Juzurna, Dominique Lalanne, L'Ami graines, Lorène Lavocat, Le Postillon, Mimmo Pucciarelli, François Veillerette - **Couverture :** DR - **Internet :** Damien Bouveret, Xavier Sérédine - **Développement supports informatiques :** Christophe Geiser (e-smile.org) - **Archives :** Mimmo Pucciarelli.

Les textes sont sous la responsabilité de leurs aut·rices. Les brèves sont des résumés des informations que l'on nous communique. Textes : sauf mention contraire, la revue autorise, sous réserve de citer la source, la copie illimitée à usage privé des textes. Les utilisations à usage pédagogique sont également autorisées. Tout usage commercial est soumis à notre autorisation. Illustrations : Les photos et dessins restent la propriété de leurs aut·rices.

Association Silence

9, rue Dumenge,
69317 Lyon Cedex 04
Tél. : 04 78 39 55 33
www.revuesilence.net

Abonnements : Claire Grenet : mardi et jeudi : 10h-12h / 14h-17h • **Dépositaires, stands et gestion :** Olivier Chamarande : mardi et jeudi : 10h-12h / 14h-17h • **Rédaction :** Guillaume Gamblin et Martha Gilson : lundi et mercredi : 10h-12h / 14h-17h

Virements bancaires : IBAN : FR76 4255 9000 1221 0257 7250 335
Code BIC : CCOFRRPPXXX

Pour la Belgique : contact et règlement à Les Amis de la Terre, Belgique, 98 rue Nanon - 5000 Namur - Belgique, Tél. : 0032 81 39 06 39, IBAN : BE24 5230 8042 8738 - Code BIC : TRIOBEBB



Journée plantation dans un camp de réfugiés syriens, Beqaa, Liban.



Ferdinand Beau, co-fondateur de Buzura Juzurna avec des aubergines italiennes, les listandia de gandia.



Sachets de graines à la Grainothèque de Roanne.

ÉDITORIAL

Se faire du blé autrement !

Avant l'avènement de la société industrielle, la semence était un bien commun par excellence. Elle s'échangeait librement, était sélectionnée par les paysan·nes et ne dépendait d'aucune législation. La modernisation et la rationalisation de l'agriculture au 20^e siècle ont mis à mal ce statut des semences, qui sont peu à peu devenues la propriété de certain·es au détriment du plus grand nombre. En Europe est apparue une nouvelle profession, celle de semencier. Ce n'est plus le paysan ou la paysanne qui sélectionne et prend soin de ses semences, mais un·e expert·e.

Cette division des tâches a été accentuée par le développement de grandes industries semencières et d'une législation de plus en plus contraignante. En France, depuis 1961, c'est le Certificat d'obtention végétale (COV) qui assure un droit de propriété intellectuelle en agriculture. La semence devient alors une marchandise : il faut l'acheter, et si l'on souhaite la reproduire, il faut payer des *royalties* (1).

Face à ce processus d'accaparement des graines par des industries semencières qui brevettent la nature, les pas de côté se multiplient et les initiatives qui promeuvent une utilisation libre de la semence fleurissent. Cette lutte se retrouve dans le monde paysan qui se réapproprie semences et savoir afin de promouvoir une agriculture paysanne, comme nous l'expliquent des membres de l'ADEAR (2) de Rhône-Alpes. L'association *Graines et cinéma* a mis en place un réseau de collecte de semences paysannes de la France vers la Syrie et vient d'ouvrir une ferme-école au Liban pour permettre à la société civile de se lancer dans la production de ses propres moyens de subsistance. Les semences libres sont donc vecteurs d'autonomie et facteur de liens, comme nous le rappelle l'Ami graines en s'appuyant sur l'exemple de la *Grainothèque du Roannais*.

Martha Gilson

(1) Redevance due au propriétaire d'un brevet.

(2) Les ADEAR sont les Associations pour le développement de l'emploi agricole et rural. Elles regroupent des paysannes et des paysans, pour majorité membres de la Confédération Paysanne, et d'autres acteurs du monde rural réunis par l'envie de partager leur expérience et leurs savoirs faire pour permettre de maintenir et de faire vivre les valeurs de l'agriculture paysanne.



▲ Chaque année, l'ARDEAR organise des visites de fermes et fait découvrir la pluralité des champs de blé.

Faire vivre la diversité des blés

En Rhône-Alpes, un groupe de paysan·nes travaille depuis 2004 pour reprendre en main collectivement le maintien, la sélection et la culture de variétés paysannes de céréales. Le "groupe blé" de l'ARDEAR Auvergne-Rhône-Alpes — qui rassemble une quarantaine de fermes où sont produits céréales, farines et pain — témoigne ici de ce travail.

EN 2004, QUELQUES ANNÉES APRÈS L'ARRIVÉE des premiers organismes génétiquement modifiés (OGM) en plein champ, des paysan·nes constatent qu'au-delà du refus des OGM, c'est la sélection végétale dans son ensemble qu'il faut repenser. Au sein de l'ARDEAR (1), nous lançons alors un groupe de travail sur les semences avec un double objectif : identifier des variétés diversifiées et adaptées aux pratiques de ces paysans, et retrouver de l'autonomie sur la sélection et la production de semences.

PRENDRE EN MAIN LE DISCOURS SUR NOS PRATIQUES

Ces dernières années, les discours publics et médiatiques sur les semences sont devenus nombreux, en ne retenant hélas de ces initiatives que quelques éléments de surface.

D'un côté, on fait face à un discours folkloriste dans lequel il s'agit simplement de conserver des variétés anciennes et locales. On a parfois du mal à expliquer que, même si certaines variétés de notre réseau sont historiques dans la région, d'autres arrivent d'Asie centrale, du Maghreb ou d'ailleurs, et qu'elles ont tout autant d'intérêt. La diversité des plantes cultivées s'est constituée à partir de ces échanges permanents, locaux comme internationaux.

De l'autre côté, un discours centré sur l'alimentation saine est omniprésent aujourd'hui. Mais remplacer les variétés commerciales actuelles par des variétés "saines", à faible teneur en tel ou tel élément, sans remettre en cause le dispositif de production et de sélection de ces variétés, revient à ne pas changer grand-chose.

GARE AUX RÉCUPÉRATIONS COMMERCIALES

Aujourd'hui, différentes démarches commerciales jonglent avec l'un ou l'autre de ces discours. Des coopératives, acteurs industriels de la semence — défenseurs de la propriété intellectuelle, de la biologie de synthèse, etc. — commencent à s'intéresser aux "variétés anciennes". À plus petite échelle, cette dimension "bon et sain", tout comme le folklore des variétés "d'ici", se retrouvent dans des filières de niche, gastronomiques, avec des produits inaccessibles financièrement, sauf pour des classes privilégiées. Dernièrement, c'est le groupe *Carrefour* qui a choisi les semences paysannes et un supposé "marché interdit" pour une campagne de communication. Nous souhaitons qu'un large public découvre la thématique semencière, mais ce n'est pas ce genre d'initiative qui les y aidera, et ces actions vont dans des directions que l'on ne souhaite pas prendre.

(1) Les associations départementales (ou régionales) pour le développement de l'emploi agricole et rural (Addear et Ardear) sont mises en place dès les années 80 par les paysan·nes qui créeront ensuite la *Confédération paysanne*. Leur but est de développer sur le terrain des pratiques agricoles qui correspondent aux objectifs du syndicat. Ces pratiques se rassemblent alors sous l'expression "agriculture paysanne". Aujourd'hui présentes dans la plupart des départements et régions, elles travaillent à l'accompagnement, à la transmission et à l'installation, ainsi qu'à l'animation de groupes de terrain.



Le "marché interdit" de Carrefour : l'industrialisation des semences paysannes

L'enseigne commercialise depuis la fin septembre 2017 des "légumes interdits" dans une quarantaine de ses magasins de Bretagne et d'Île-de-France. Légumes interdits ? Pas vraiment, car si depuis 1981, les semences non homologuées sont interdites à la vente, ce n'est pas le cas des légumes produits avec celles-ci. La marque *Carrefour* s'appuie sur le développement des semences paysannes et du bio pour jouer un gros coup de com. Elle oublie de préciser qu'elle participe depuis des dizaines d'années à l'uniformisation des fruits et légumes et qu'elle établit des relations asymétriques avec ses fournisseurs en leur imposant ses propres conditions de rachat. Ses rayons regorgent de produits qui ne sont éthiques ni d'un point de vue social, ni d'un point de vue environnemental. *Carrefour* n'est par ailleurs pas le premier à commercialiser de tels légumes, puisque dans les étalages des *Biocoop*, par exemple, on trouve depuis quelques années des légumes produits à partir de semences paysannes.

Martha Gilson

Pour nous, le travail sur les semences paysannes est un projet de transformation sociale, de transformation de l'agriculture dans son ensemble, en commençant par la question semencière. Retrouver notre savoir-faire, échanger avec d'autres, est réellement émancipateur et, au-delà, permet de retrouver du plaisir dans son activité : rendre visite à ses blés, créer une nouvelle variété, rencontrer d'autres paysan·nes dans ce travail.

UNE SÉLECTION ADAPTÉE À L'AGRICULTURE INDUSTRIELLE

Le modèle semencier classique, et les "variétés modernes" qui en sont issues, ne sont pas adaptées aux pratiques et aux réalités de nos fermes, qui fonctionnent en agroécologie, ont des dimensions restreintes et disposent d'investissements

modérés, dans des contextes climatiques difficiles. Les variétés commerciales sont standardisées, et c'est le sol qui doit s'y adapter, à grand renfort de béquilles chimiques — engrais de synthèse et pesticides. Les blés modernes manquent souvent de rusticité, de capacité d'adaptation, sont généralement moins résistants face aux mauvaises herbes et n'ont pas le même potentiel d'adaptation aux aléas climatiques, du fait de l'absence de diversité génétique.

Au-delà du résultat — les variétés commerciales —, c'est le modèle de sélection lui-même qui est à l'opposé des pratiques et objectifs du groupe : du sélectionneur-obtenteur à l'agriculteur-consommateur de semences, la division du travail est figée, et les paysan·nes sont dépossédé·es de l'orientation de la sélection. Au niveau juridique, ce système défend une propriété intellectuelle de la création variétale, très éloignée des logiques d'échange et de transmission. Par ailleurs, le catalogue officiel rend impossible la commercialisation de variétés hétérogènes et évolutives. La solution qui nous a paru pertinente pour cultiver des variétés paysannes est donc de prendre en main le travail dans son ensemble, de la collecte ou de la création de variété jusqu'à sa mise en culture.

PRÉSERVER LA BIODIVERSITÉ CULTIVÉE POUR CONSTRUIRE L'AUTONOMIE SEMENCIÈRE

Pour cela, chaque ferme mène un travail similaire : expérimenter en petites parcelles de quelques mètres carrés — les *collections* — différentes variétés glanées lors de rencontres, dans des conservatoires ou dans d'autres fermes, puis choisir celles qui semblent intéressantes, les multiplier, croiser, mélanger, sélectionner, pour aboutir en quelques années à des cultures issues intégralement de variétés paysannes. C'est

Le droit : s'y conformer ou le contourner ?

Ce sont les questions juridiques qui ont médiatisé la thématique semencière auprès du grand public. Avec beaucoup de discours contradictoires difficiles à démêler. Les menaces actuelles montrent un nouveau paradigme dans l'industrie : les plantes deviennent une somme d'informations génétiques que l'on peut bricoler, breveter, vendre... à souhait. Il est donc important de lutter à la fois contre cette approche du vivant et contre le phénomène d'*enclosure* juridique qui va avec. Mais jusqu'à présent, ce n'est pas exactement la même approche qui a dominé la sélection végétale.

Une réglementation construite pour l'industrie

La réglementation des semences s'est construite avec le système semencier spécialisé et industriel. D'une part, des droits de propriété intellectuelle "protègent" les variétés créées par les obtenteurs comme une innovation qui doit être rémunérée, distinguant les semences — produit de consommation — de la variété dont elles sont issues. Il s'agit donc d'une démarche de propriété intellectuelle restrictive. Le tout ne tient aucun compte des siècles de sélection paysanne qui ont précédé ce travail, ni de l'évolution des plantes année après année. Par exemple, en achetant un lot de semences de blé, on paie pour le travail d'innovation. Dans la logique du droit actuel, si on resème sa récolte les années suivantes, on doit payer chaque année des royalties pour continuer de bénéficier de cette innovation.

D'autre part, la commercialisation des semences d'une variété est soumise à son inscription au catalogue officiel, pour laquelle elle doit répondre dans la plupart des cas à des critères de distinction, d'homogénéité et de stabilité. Ces critères sont supposés décrire des variétés mais ils ne correspondent qu'à certaines d'entre elles, industrielles et standardisées. Une variété de blé de pays, population hétérogène et évolutive, ne peut pas répondre à de tels critères ni franchir les étapes d'inscription.

S'organiser pour comprendre le droit

Comprendre ce système juridique n'est pas facile. C'est principalement au sein du *Réseau semences paysannes* que les collectifs paysans ou amateurs impliqués autour des semences ont pu se retrouver et analyser ce contexte. Cela a permis, d'une part, de trouver les brèches de ce cadre juridique pensé par et pour d'autres producteurs : il est tout à fait légal d'échanger des semences non inscrites



au catalogue officiel pour les expérimenter, les conserver ou les sélectionner. En aval, il est également légal de les cultiver, de les ressemer et de vendre les produits qui en découlent. Il a été nécessaire, dans cette dernière décennie, de rappeler sans cesse ces droits, trop peu connus des praticien-nes.

Conquérir de nouveaux droits

D'autre part, se rassembler au sein du *Réseau semences paysannes* a aussi permis de réaffirmer que le droit est issu d'un rapport de force et qu'il évolue, que l'on peut agir. D'autres réseaux et plateformes plus larges se complètent à différentes échelles. Résultat des mobilisations antérieures ou tout simplement de l'augmentation du nombre d'initiatives sur les semences paysannes dans les fermes : depuis 2016, la loi autorise l'échange de semences de variétés non inscrites au catalogue entre paysan-nes, dans le cadre de l'entraide agricole. Mais il reste bien d'autres points réglementaires trop restrictifs, par exemple sur la commercialisation de semences ou les échanges entre amateurs.

Pour maintenir les droits existants et en conquérir de nouveaux, la première nécessité est de continuer à faire vivre ces variétés paysannes et le savoir-faire qui va avec, dans les fermes et les jardins.

**Le "groupe blé" de l'ARDEAR
Auvergne-Rhône-Alpes**



Les 27 et 28 février 2003, les 300 personnes réunies aux premières rencontres sur les semences paysannes ont déclaré :

« La semence est un produit vivant de la nature que les paysans utilisent, multiplient et reproduisent dans leurs champs depuis que l'agriculture existe ; pouvoir la ressemer est un droit inaliénable des paysans qui doit être reconnu et respecté. »

Pour aller plus loin

- Bonneuil C. et Thomas F., *Semences, une histoire politique*, ECLM, 2012
- Réseau semences paysannes, *Les Maisons des semences paysannes*, 2014
- www.semencespaysannes.org/bdf/document/fiche-document-243.html
- www.agriculturepaysanne.org
- Réseau semences paysannes, 3 avenue de la Gare, 47190 Aiguillon, tél : 05 53 84 44 05, www.semencespaysannes.org

Le Réseau semences paysannes (RSP)

Créé en 2003, le RSP rassemble 92 organisations locales et nationales autour de la biodiversité cultivée. Il vise à mutualiser le savoir-faire et les modes d'organisation collective autour des semences et à défendre les droits des paysan·nes et jardinier·es sur leurs semences. Sa principale caractéristique est de rassembler surtout des praticien·nes. C'est dans le cadre de ce réseau qu'une définition des semences paysannes a été développée.

Les semences paysannes sont issues d'une population ou d'un ensemble de populations dynamiques reproductibles par le cultivateur, sélectionnées et multipliées avec des méthodes non transgressives de la cellule végétale et à la portée du cultivateur final, dans les champs, les jardins, les vergers conduits en agriculture paysanne, biologique ou biodynamique. Ces semences sont renouvelées par multiplications successives en pollinisation libre et/ou sélection massale, sans auto-fécondation forcée sur plusieurs générations. Elles sont librement échangeables dans le respect des droits d'usage définis par les collectifs qui les font vivre. Les semences paysannes peuvent appartenir à des variétés population ainsi définies : les variétés population sont composées d'individus exprimant des caractères phénotypiques proches mais présentant encore une grande variabilité leur permettant d'évoluer selon les conditions de cultures et les pressions environnementales.

important pour que chacun·e s'approprie ce processus, même si cela prend du temps. C'est un travail lourd : il faut trouver le matériel adapté, réapprendre la sélection, mais en même temps, cela donne une dimension passionnante au travail agricole. Par exemple, plusieurs fermes d'élevage cultivaient quelques hectares de blé, vendu au prix du marché à des coopératives, celles-là mêmes qui vendaient la semence. Par curiosité, ces fermes ont démarré un travail expérimental sur les semences paysannes, puis acheté un petit moulin pour produire de la farine à la ferme. Elles ont ainsi créé un nouvel atelier de transformation, donc une autre source de revenu, en lien direct avec des boulanger·es. Parallèlement, le groupe est membre du *Réseau semences paysannes*, qui permet d'échanger avec d'autres collectifs partout en France et Belgique (2).

UN TRAVAIL COLLECTIF ET DÉCENTRALISÉ

À l'heure actuelle, une quarantaine de fermes cultivent une large diversité de variétés de céréales dans les petites parcelles de "collection". Au champ ou stockées en sac, les semences restent exclusivement dans les fermes. C'est un choix, pour que chaque échange de semences soit accompagné de partage de savoir-faire et de rencontre entre praticien·nes. Par ailleurs, multiplier les lieux de culture des variétés permet à la fois de sécuriser la conservation, en la rendant plus collective, et d'augmenter les potentiels d'expression de la diversité génétique grâce à la diversité des contextes géographiques, techniques et socio-économiques des différentes fermes.

Ainsi, plus de 350 variétés de céréales à paille sont cultivées dans ces fermes, et de nombreux mélanges ont vu le jour. Cécile a créé son mélange à partir des variétés qui poussent bien chez

(2) Et, par ce biais-là, certain·es participent à un travail de sélection participative avec des équipes de recherche, où l'on expérimente une sélection décentralisée et un nouveau mode de travail entre la recherche et les fermes.

La controverse chez Kokopelli



L'association *Kokopelli* diffuse depuis plus de 17 ans des semences de variétés libres de droits. Elle est aujourd'hui devenue une référence en matière de biodiversité et de défense des semences. Elle ne s'est jamais revendiquée comme révolutionnaire, mais son image de lutte (contre les OGM, pour les semences libres, etc.) laissait présager un soin particulier aux conditions de travail de ses salarié-es. Pas si sûr...

Une critique des conditions salariales à Kokopelli

Au printemps 2017, *Nous n'irons plus pointer chez Gaïa*, ouvrage constitué essentiellement de témoignages d'anciennes salarié-es de *Kokopelli* regroupé-es dans un collectif intitulé "Le Grimm", lance un pavé dans la mare. Après trois ans de travail, plusieurs salarié-es de *Kokopelli* en 2013-2014 à Alès puis au Mas-d'Azil, en Ariège, dénoncent des pratiques managériales abusives et l'exploitation des salarié-es. Selon leurs témoignages, la possibilité de prendre des pauses, d'avoir accès à une mutuelle ou à des conditions de travail dignes semble absente de la structure. Un rythme de travail difficilement tenable et un climat de suspicion permanent sont dénoncés, entre autres, dans ce livre.

Une réaction épidermique sur internet

La famille Guillet — qui a fondé l'association à la fin des années 1990 et dirige aujourd'hui la structure — n'attaque pas le livre. Un article de *CQFD* ("Kokopelli, c'est fini", juin 2017) et un autre du *Canard enchaîné* ("Graines de violence sociales", juillet 2017) font connaître le livre et amorcent un débat musclé entre partisan-es et détractrices de l'association. Dans les commentaires, on confond souvent qualité des semences et conditions salariales, entre autres. La souffrance des autrices du livre est souvent oubliée. Daniel Vivas, agriculteur, raconte alors sur son site "Le Jardin des possibles" son expérience déçue d'ancien client et reprend à son compte les critiques formulées par Le Grimm.

Kokopelli : le judiciaire comme seule réponse claire

Au-delà du débat sur les conditions salariales des employé-es de *Kokopelli*, l'association surprend en attaquant en justice Daniel Vivas pour diffamation en août 2017. En 2014, *Kokopelli* remportait de façon très médiatique son procès contre la société *Baumaux*, qui lui reprochait d'exercer une concurrence déloyale par la vente de semences non inscrites au catalogue officiel. La voir aujourd'hui attaquer en justice l'un de ses détracteurs écorne sérieusement l'image de "victime" de l'association.

Martha Gilson



elle, à plus de mille mètres d'altitude. Plusieurs fermes ont mélangé dans leurs champs tout ce qui leur plaisait, pour des raisons techniques, agronomiques ou sensibles, jusqu'à avoir plus de 120 variétés dans la même culture. De ferme en ferme, ces mélanges évoluent et les variétés voyagent. L'une d'elles est arrivée jusqu'à la ZAD de Notre-Dame-des-Landes, pour des semis collectifs. D'autres variétés sont revenues d'Italie, du Népal ou des Asturies dans les bagages de membres du groupe.

RÉAFFIRMER L'ASPECT COLLECTIF DES SEMENCES PAYSANNES

Ce travail est intrinsèquement collectif. C'est donc cette dimension collective que l'on voudrait mettre en avant, d'autant que l'isolement et l'individualisme sont des problèmes actuels majeurs, dans l'agriculture comme ailleurs.

On ne peut que conseiller aux personnes qui s'intéressent aux semences de rejoindre les groupes locaux qui leur correspondent : entre jardinier-es et paysan-nés, par type de plantes, etc., il y en a pour tout le monde. C'est en se retrouvant sur des pratiques collectives que l'on peut réellement transformer la réalité semencière actuelle, en commençant par retrouver les savoirs et le savoir-faire nécessaires.

Le "groupe blé" de l'ARDEAR
Auvergne-Rhône-Alpes ■

Pour "prendre en main le discours sur ses pratiques", ce groupe de travail rédige actuellement, avec l'appui de l'Association des ami-es de Clark Kent, qui produit la très bonne revue *Z*, un ouvrage qui racontera les différentes dimensions de cette expérience, à travers des discussions, entretiens, analyses. Ouvrage à paraître en mai 2018.

Pour plus de détails, vous pouvez écrire à ardear.semences@wanadoo.fr



Charlotte Joubert

▲ Fête du pain : des céréales anciennes venues d'Iran, d'Égypte, de Syrie, de Grèce... cultivées sur la ferme et transformées en pain.

Une ferme-école pour l'autonomie alimentaire au Liban

Un collectif d'agricult·rices de Syrie, du Liban et de France a créé une formation en agro-écologie au Liban, qui vise à mettre à profit ces techniques pour résister à la guerre et former des réseaux paysans.

C'EST UNE SIMPLE TENTE DE BÂCHE ET de bois, bâtie au milieu de milliers d'autres dans la plaine de la Bekaa, qui accueille les élèves de la formation en agro-écologie organisée par le collectif *Buzurna Juzurna* ("Nos graines sont nos racines"). Cette région frontalière, entre le Liban et la Syrie, était connue autrefois pour être une des plus fertiles au monde. Elle abrite aujourd'hui les habitats éphémères où vivent quelque 360 000 Syrien·nes ayant fui le conflit voisin.

Les participantes viennent d'horizons variés : Razzan et Raghad, deux jeunes sœurs syriennes habitant le village d'à côté, débarquent en taxi accompagnées de Yusra, qui entretient un joli jardin dans le camp de réfugié·es où elle vit. Puis ce sont deux Aleppins, Walid et Hassan, qui garent leur moto devant le bâtiment. Toujours un peu en retard, l'équipe dite "de Beyrouth" arrive : il regroupe trois membres d'une jeune agence de consultance libanaise se lançant dans l'aventure du bio, et une poignée d'expatrié·es travaillant à la création de jardins dans les camps de réfugié·es, pour le compte d'ONG locales. De début août à fin octobre, sept chapitres sont au programme : la vie du sol, les vertus des plantes aromatiques, les

politiques agricoles régionales, la reproduction des semences, la lutte biologique, les conséquences écologiques des pesticides et la conservation des aliments.

"J'Y BÂTIRAI UNE PETITE MAISON"

Salem, originaire de Deraya, est l'un des formateurs de l'école. Il a placé dans des seaux trois types de terre, mélangés à de l'eau, et apprend aux étudiant·es à connaître cette ressource essentielle : "Il existe trois types de sol : limoneux, argileux et sableux. Ce dernier est susceptible d'érosion, raison pour laquelle nous devons l'enrichir de compost. À l'inverse, la terre argileuse est riche mais très compacte. Il lui faut de la vie organique, comme les vers de terre, pour laisser passer l'oxygène", dit-il en tirant un lombric par la queue pour illustrer son propos.

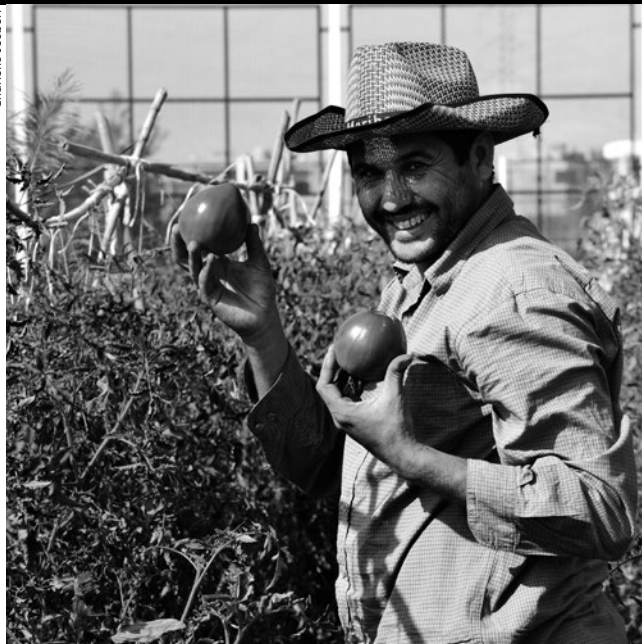
À la pause, Yusra a les yeux brillants d'une écolière : "Dans mon village de Talbissi, à côté de Homs, on utilisait des pesticides en ignorant totalement les dommages qu'ils provoquent. À l'inverse, je pensais que le ver de terre était une plaie pour mes plantes !", rit-elle, avant de renchérir : "La première chose que je ferai en revenant à Talbissi ? J'achèterai un terrain, car ma maison a été détruite. J'y bâtirai une petite maison et je cultiverai ma terre en bio."

Buzura Juzurna



▲ Journée plantation dans un camp de réfugiés syriens, Beqaa, Liban.

Charlotte Joubert



▲ Walid El-Youssef, co-fondateur de Buzura Juzurna avec des tomates coeur de boeuf roses

UNE STRATÉGIE DE RÉSISTANCE CONTRE LA FAIM

Dès le début du conflit syrien, le régime de Damas bombarde les moulins, les files d'attente devant les boulangeries, les marchés de légumes et les champs avant la récolte. L'objectif est de mater des régions entières en les faisant capituler par la faim et l'isolement : un million de personnes sont encore aujourd'hui coincées dans des zones en état de siège (53 villes et communautés, dont 50 par le régime syrien ou ses alliés (1)). Dans ces régions où un demi-kilo de riz peut coûter jusqu'à 50 dollars, les citoyen·es doivent cultiver e·lles-mêmes en empruntant les méthodes d'agro-écologie urbaines (cultures sur les toits et dans les terrains vagues, élaborées avec du matériel de récupération). Pour prévenir une alimentation carencée et répondre à des besoins toujours plus urgents, les habitant·es privilégient les plantes à cycle court (radis et haricots) et les légumes-feuilles. Les paysan·es, privé·es quant à e·lles d'accès aux produits phytosanitaires et au pétrole, doivent se réapproprier des techniques agricoles mises de côté pendant plus d'une trentaine d'années, telles que la reproduction des semences paysannes à pollinisation libre et les fondements de la lutte biologique.

APPRENDRE POUR TRANSMETTRE AUSSITÔT

Former les agricultrices syrien·es à des techniques écologiques pour qu'ils et elles les appliquent une fois de retour au pays est partie de l'utopie concrète de l'école *Buzurna Juzurna*. D'ailleurs, les formateurs du collectif passent quantité d'heures au téléphone pour transmettre leur savoir-faire aux personnes restées sur place, leur garantissant des récoltes et ainsi une

autonomie indispensable. Walid n'attend qu'une chose, rentrer au pays : *"Nous avons un terrain de plusieurs hectares dans la campagne du sud d'Alep, où nous cultivons du blé, de l'orge et du coton. La formation va me permettre d'acquérir des compétences professionnelles dans ce domaine afin de les appliquer et les diffuser une fois de retour à Alep, si Dieu le veut."*

Après les cours théoriques, les élèves se dirigent vers le terrain de deux hectares qui entoure la tente : un champ couvert de centaines de légumes et de céréales issus de Palestine, de Syrie, du Liban, de Grèce, de France et même du Japon et de Colombie. *"J'adore l'agriculture parce que tu crées quelque chose d'utile"*, dit Razzan en désherbant. *"On vient de Qousseir, une région agricole où tout le monde utilise les pesticides. Ici, on a un petit potager qu'on cultive sans produits chimiques avec ma sœur. Aujourd'hui on apprend, et demain on devra enseigner quand on rentrera en Syrie"*, ajoute-t-elle, accroupie entre des tournesols, des blettes aux couleurs arc-en-ciel et des haricots grimpants.

ARMÉES DE SEMENCES

S'il est actuellement composé de Syrien·es et de Libanais·es, le collectif découle d'une idée de Ferdinand et Zoé, fratrie d'activistes français. Débarqué·es par hasard au Liban en 2014, ils sont très vite marqués par le quotidien des réfugié·es syrien·es et leurs récits sur les conditions de vie des familles en zones assiégées. En réaction, ils créent *Graines et Cinéma* et s'embarquent dans une grande tournée de projection de documentaires traitant du conflit syrien dans les villages français. Ils en profitent pour collecter des milliers de semences paysannes afin de les redistribuer dans les zones difficiles d'accès en Syrie. En effet, ces semences ont l'avantage d'être plus résistantes que les hybrides, vendus par les grands semenciers, face à la sécheresse qui gagne la région. D'autre part, elles poussent sans intrants

Des dons au projet *Buzurna Juzurna* peuvent être effectués sur www.nazra-syria.org ou par chèque à l'ordre de Nazra, et à envoyer à : Nazra, La Savoyardière, 38120 Proveysieux, en mentionnant "Projet graines".

Pour contacter Graines et Cinéma – Buzurna Juzurna : grainesetcinema@gmail.com
Téléphone et whatsapp : Zoé, 00961 81 624 177
Facebook : Graines et Cinéma

(1) Le projet *Siege Watch* fournit à la communauté internationale des informations sur les communautés assiégées syriennes. <https://siegewatch.org/>



Charlotte Joubert



Charlotte Joubert

▲ Fête du pain, Yusra et Matt pétrissent la pâte.

chimiques, souvent hors de prix. Depuis, le collectif a bâti une maison de la semence dans la Bekaa (faite de 8 000 briques de terre-paille et de 70 poutres de peupliers) où il abrite des centaines de variétés de légumes, fleurs, céréales et aromatiques, provenant essentiellement de la région méditerranéenne.

Lara, qui a grandi sur l'île de La Réunion, les accompagne avec des recettes de bio-pesticides plein sa besace. Lors de l'atelier sur l'irrigation, Yaseen, paysan d'Idlib qui a travaillé à leurs côtés dans la Bekaa avant de repartir en Syrie, fait une visite surprise dans un but bien précis : il est venu se procurer les recettes de bio-pesticides à base d'ortie, d'ail et de savon conçues par Lara pour les utiliser dans son champ.

CONTRE L'APPROPRIATION DU VIVANT

Toutes ces techniques naturelles prennent un sens nouveau lors de l'atelier sur les politiques agricoles au Moyen-Orient animé par Karim, professeur d'histoire à Beyrouth et ardent militant d'une agriculture biologique accessible à tous. Les étudiant-es découvrent comment une poignée de sociétés semencières et chimiques, nommées *Monsanto*, *Syngenta* ou *Bayer*, se sont peu à peu approprié les ressources agricoles mondiales, imposant l'achat de leurs semences hybrides au détriment des variétés locales. Ils et elles apprennent aussi que l'Irak voisin, berceau historique de la domestication du blé, n'a plus la mainmise sur ses propres variétés de céréales depuis l'opération "Pétrole contre nourriture", et ne cultive désormais que 22 espèces de blés hybrides importées, contre plus de 200 variétés cultivées traditionnellement (2).

Le prochain cours, organisé avec une jeune boulangère libanaise, porte d'ailleurs sur l'évolution des céréales et des hommes à travers les âges. C'est l'occasion de goûter différents mélanges de blés (originaires d'Egypte, Iraq, Iran, Syrie), transmis de mains en mains et adaptés en pleins champs, de génération en génération. Youmna et sa mère, libanaises de Baabda, ont découvert l'événement sur *Facebook* et viennent pour la première fois à la ferme-école. Youmna explique, l'air gourmand, qu'elle rêve d'ouvrir un jour une boulangerie. Sa mère, quant à elle, est séduite par la mixité des participant-es : *"Malheureusement, la plupart des Libanais ont un problème avec les Syriens, mais pour moi, nous sommes pareils. Moi aussi, je pourrais un jour être réfugiée chez eux et alors, je voudrais qu'ils m'accueillent bien!"*

Aujourd'hui, la formation de trois mois s'est écoulée, et certain-es élèves sont devenu-es professeur-es ! En effet, près de la moitié d'entre elles et eux ont été embauché-es par une association libanaise pour mettre en place des jardins d'hiver dans plusieurs camps de réfugié-es. C'est déjà à leur tour de transmettre ce qu'ils et elles ont appris.

Emmanuel Haddad et Buzurna Juzurna ■

(2) Bénédicte Bonzi : www.infogm.org/au-kurdistan-d-irak-les-paysans-ont-perdu-leur-autonomie-semenciere



▲ Les membres de l'association et les curieuses se rejoignent lors d'une permanence le dernier vendredi de chaque mois en fin d'après-midi, au centre social Marceau-Mulsant, 3 rue Marceau, à Roanne. Ici : tri collectif de semences à l'automne 2017.

Des semences libres près de chez vous

Des associations et réseaux se structurent localement pour défendre les variétés libres et reproductibles. Dans la Loire, autour de Roanne, *Grainothèque : semences libres en Roannais* rassemble depuis peu des semeuses et semeurs de tous niveaux pour mettre leurs pratiques en commun et chercher les chemins d'une autonomie semencière collective.

S I LE MOT "GRAINOTHÈQUE" RENVOIE À l'appel lancé par *Graines de troc* (1), l'idée de permettre l'échange de semences dans un lieu défini s'est enrichie dès le départ, en 2014, de rencontres plus ou moins régulières entre les participantes. Porté à l'origine par quelques personnes motivées issues du tissu associatif local, le projet a très vite fédéré plus largement. Objectif : faire vivre un réseau local de partage de semences libres fondé sur l'interconnaissance et la participation de chacun-e.

UN POUR TOUS, TOUTES POUR UNE...

Le principe est simple : "Je produis les semences d'une variété dans mon jardin, en suivant certaines règles, puis je les mets à la disposition de l'association. J'ai ensuite accès gratuitement à toutes les semences produites par les autres jardinières." La force du collectif permet ainsi, dans l'absolu, de planter des dizaines de variétés en n'en produisant qu'une ! En 2017, une trentaine de productrices participent à l'effort commun. Des personnes expérimentées ou disposant d'une grande surface peuvent faire plus, mais l'association encourage à se focaliser sur une ou deux variétés afin de pouvoir y apporter le plus de soin possible. Car produire des semences n'est pas chose aisée, d'autant que les savoirs liés à l'art de leur sélection, leur récolte, leur séchage et leur conservation, largement répandus il y a encore quelques

décennies, sont devenus en peu de temps l'affaire de marchands spécialisés, à qui des jardinières achètent, année après année, des millions de petites graines.

APPRENDRE EN FAISANT

Trop souvent, lors des trocs qui fleurissent çà et là, on manque d'information sur la provenance des semences et les techniques utilisées pour leur production... Il est difficile d'avoir confiance en la qualité de ce que l'on y trouve.

L'un des enjeux est donc de réapprendre ensemble à produire des graines de qualité. L'association incite les jardinières qui se lancent à parrainer une variété, en observant quelques principes pour que l'essai soit le plus fructueux possible : d'abord, choisir une espèce selon son expérience, les affinités que l'on a avec telle ou telle plante, et les caractéristiques de son jardin. Ensuite, garder un nombre de pieds "porte-graines" minimum afin de garantir une bonne diversité génétique au sein de la variété, et mettre en place ce qu'il faut pour éviter l'hybridation avec d'autres variétés de la même espèce... Les productrices sont aussi invitées à consulter les différentes ressources documentaires disponibles sur le sujet (2). Des exposés sur la reproduction de différentes variétés ont lieu tous les ans au printemps. L'apprentissage a été facilité par la présence au

(1) Association qui développe une plate-forme en ligne d'échange de semences. Depuis 2013, elle propose à des bibliothèques, librairies, lieux associatifs... d'accueillir des "grainothèques", sous la forme de boîtes en carton contenant des sachets de graines que chacun-e dépose et prend librement.

(2) Pour en citer deux que l'association utilise : *Produire ses graines bio*, Christian Boué, Terre vivante, et *Semences buissonnières*, coffret de 4 DVD pédagogiques, Longo Mai – Forum civique européen.



▲ Les semences sont mises en sachet pour mieux gérer leur distribution. Sur chaque sachet figurent le nom de la personne productrice, l'année et le lieu de production.

Une dynamique sur tout le territoire

Il existe un peu partout en France des dynamiques similaires... sauf là où elles restent à créer !

– Certaines peuvent être regroupées sous le terme "Maison des semences paysannes" et se fédèrent au sein du Réseau semences paysannes (RSP). C'est le cas de la *Maison de la semence de la Loire*, qui agit plutôt dans le sud du département. L'affiliation au RSP offre la possibilité de bénéficier de formations sur les aspects techniques et juridiques, mais aussi de s'inscrire à des expériences nationales comme la sélection participative.

– D'autres, sans étiquette particulière, n'en sont pas moins actives, comme l'association *La Graine et le Potager*, en Côtes-d'Or. Cette association, créée en 2010 autour d'un maraîcher producteur de semences aujourd'hui retraité, regroupe en parallèle un réseau d'échange entre particulier-es et un autre de maraîchères installées en Bourgogne- Franche-Comté. Elle propose des formations pour les deux types de publics aux niveaux local, national et même international.

sein du groupe d'une artisane-semencière professionnelle, présidente d'honneur de l'association.

Il serait prétentieux d'affirmer que toutes les semences disponibles actuellement à la *Grainothèque* sont dignes d'une confiance aveugle, mais l'importance accordée aux procédés de multiplication va dans ce sens.

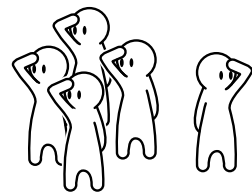
SE CONNAÎTRE ET SE FAIRE CONFIANCE

Le lien qui existe entre les participant-es facilite également cette confiance. À la *Grainothèque*, on peut compléter l'information écrite que l'on trouve en prenant des semences (qui les a produit, quand et où) par tout ce que l'on pourra apprendre, directement ou indirectement, de la personne qui les a fournies. L'échelle choisie est le "roannais", un territoire majoritairement rural qui s'étend sur une trentaine de kilomètres autour de la ville de Roanne, au nord du département de la Loire. Cette échelle permet une certaine homogénéité de climat et de terroir,

tout en offrant des spécificités avec lesquelles il est intéressant de composer : altitude allant de 200 m à plus de 1 000 m, types de terrains assez divers, jardins en ville ou parcelles isolées en montagne... La relative proximité offre surtout la possibilité aux personnes de se voir, se croiser, se rencontrer "en vrai". Roanne est souvent le point central des rencontres mais, tous les étés depuis trois ans, des visites de différentes parcelles de jardinières (amatrices ou pro) ont été organisées. Ces moments riches ont largement contribué à l'interconnaissance au sein du groupe. Ils ont été l'occasion d'accéder *in situ* à la diversité des pratiques, des philosophies et des situations, et d'associer des visages et des images à nos semences.

Les différentes composantes de cette expérience se sont construites petit à petit, à tâtons et continuent d'être questionnées. Un groupe de membres "actives" d'une vingtaine de personnes se stabilise, les nombreux volets de la production de semences se formalisent, plus de 200 personnes sont informées par mail des événements organisés par l'association (3), et une permanence mensuelle permet de se retrouver et d'accueillir les curieuses. Pour autant, il reste beaucoup à construire, et les sujets de discussions sont nombreux : comment associer au sein d'un même réseau jardinières et professionnelles ? Quel équilibre trouver entre la volonté de fonctionner avec un groupe stable de gens qui se connaissent et l'envie de s'ouvrir plus largement ? Faut-il essayer de reproduire le plus de variétés possible pour étoffer la liste des semences partagées, ou se concentrer sur la recherche de quelques variétés que toutes pourraient adopter, car bien adaptées aux conditions de cultures locales ? Gageons que l'expérience sera assez durable pour permettre d'y répondre...

(3) Pour contacter l'association et être informé de ses actions : grainothèque_roanne@mailoo.org



La ferme urbaine où les jeunes en rupture reprennent leur vie en main

L'association Les Fermiers de la Francilienne accueille des jeunes gens condamnés à des travaux d'intérêt général. À la ferme P13, à Villeteuse, en Seine-Saint-Denis, ils n'apprennent pas le métier d'agriculteur mais se "remobilisent" au contact de la terre et des animaux.

D'arrière les grilles ceinturant la friche, deux chèvres trottaient dans la gadoue. Plus loin, quelques poules se dandinent autour d'une vache qui broute paisiblement près d'une caravane. Comme si de rien n'était. "La campagne au milieu de la cité !" rigole Dylan. Bienvenue à la ferme P13, 5 hectares de pâturage en plein cœur des quartiers populaires.

Ce matin de novembre, une petite dizaine de jeunes emmitoufflés se pressent autour d'un tableau, café à la main et cigarette au bec. Sourire énergique et ton enthousiaste, Éloïse Guidotty répartit les missions de la matinée. Cette agroécologue de formation remplit ici le rôle de chef d'exploitation. "Nous accueillons principalement des jeunes en rupture scolaire ou condamnés en justice, explique Julien Boucher, coordinateur de l'association Les Fermiers de la Francilienne, qui gère le site. Plutôt que d'aller en prison, ils viennent effectuer avec nous leur travail d'intérêt général [TIG]."

"La tendance actuelle, c'est de remplir les prisons, dénonce Julien Boucher, alias 'Juju le fermier'. Mais tous ces jeunes peuvent aussi participer à recréer de la richesse et du lien dans leurs quartiers !"

"La richesse de ce qu'on vit ici, ce sont les relations"

Une bruyante tablée s'organise sous un barnum. Les "tigistes" se mêlent aux jeunes en service civique ou venus faire du bénévolat.

"Dès mon premier jour ici, je me suis senti bien, en famille", sourit Vincent [son prénom a été changé], ancien tigiste devenu bénévole. "La richesse de ce qu'on vit ici, ce sont les relations : on rencontre des gens qu'on n'aurait jamais fréquentés sinon", enchérit Dylan, revenu après son TIG en service civique.

À l'autre bout de la table, trois jeunes somnolent. Tous ne sont pas aussi emballés par le travail à la ferme et viennent ici en traînant des pieds. "Je n'aime pas trop venir ici, mais c'est mieux que la prison", admet l'un d'eux. Le travail d'intérêt général peut en effet remplacer une peine de prison, ou constituer une mise à l'épreuve dans le cadre d'une peine d'emprisonnement avec sursis. Certains viennent pour une vingtaine d'heures, d'autres restent plusieurs mois. Leurs horaires sont contrôlés, et le service pénitentiaire d'insertion et de probation (Spip) inspecte régulièrement la ferme.

Les revenus de l'association proviennent principalement du Fonds social européen, et de l'accueil pédagogique. Chaque semaine, la ferme reçoit des classes, des centres de loisirs et même des camps scouts.

"Cet endroit, c'est une bulle", lance Dylan. Lui est arrivé ici "parce qu'il avait fait des conneries". Après des années d'école "compliquées" et plusieurs mois à la rue, il trouve à la ferme P13 de la bienveillance et de la tranquillité. Lui qui se disait "archi malade" se passionne pour l'écoconstruction.

Si la ferme de la Butte-Pinson fait désormais partie intégrante de la vie du quartier, avec ses troupeaux de chèvres et ses guinguettes, la ferme P13 reste encore enclavée entre l'université et les barres d'immeubles. L'association espère y ouvrir un café-restaurant solidaire l'an prochain.

En partenariat avec: www.reporterre.net

Reporterre
la question de l'écologie

Mainichi Shimbun : le journal japonais qui fleurit



Fondé en 1872 et ainsi plus ancien quotidien japonais, Mainichi Shimbun est le 3^e du pays par sa diffusion. Il est tiré depuis 2015 sur du papier recyclable et pour certaines éditions spéciales, il intègre des graines dans sa trame. Son encre végétale est conçue pour servir d'engrais. Après lecture, il suffit de l'émietter dans un pot de terre humide pour

obtenir, surprise, marguerites, coquelicots ou autres fleurs. Présentée comme une démarche de sensibilisation aux questions environnementales, l'opération semble d'abord constituer un gros coup de pub pour le journal (d'ailleurs elle a été montée avec Dentsu, une agence de publicité). Cependant, moins anecdotique, Mainichi Shimbun offre aussi à son lectorat, outre des fleurs, une vraie information sur l'accident de Fukushima, ses conséquences en chaîne, les multiples scandales à sa suite. Le quotidien compte en effet parmi les quelques rares médias japonais d'envergure qui ne se soumettent pas à la censure à propos du nucléaire et ne se contentent pas de répercuter la communication lénifiante du gouvernement.

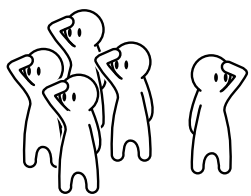
AlterTour 2018

Le départ du onzième AlterTour se tiendra le 14 juillet 2018 à Abbeville et se terminera à Strasbourg ou à Mulhouse le 26 août 2018. Entre-temps, les cyclistes visiteront les alternatives de la Somme, l'Oise, le Val-d'Oise, les Hauts-de-Seine, la Seine-Saint-Denis, la Seine-et-Marne, l'Aube, la Marne, la Meuse, Meurthe et Moselle, la Moselle, le Bas-Rhin et le Haut-Rhin. Les étapes font entre 25 et 40 km par jour, avec chaque jour des visites d'alternatives sur le parcours. Il est notamment prévu des rencontres avec l'Association Novissen à Abbeville, la Machinerie à Amiens, l'Oecocentre de la Bergerie à Chaussy, les Jardins de Cérès à Chateaufort, la Conquête du pain à Montreuil, Collectif Notre parc n'est pas à vendre à La Courneuve, le Collectif pour le triangle de Gonesse à Gonesse, la Maison de résistance à la poubelle nucléaire Bure Zone Libre à Bure, Le Tour Alternatiba à Bure, Les Grands Jardins à Moutrot, la MJC des 3 Maisons et l'Atelier Dynamo à Nancy, le Jardin de Centaurée à Einvaux, la Faille à Badonviller, le Cotylédon à Phalsbourg, Collectif contre le grand contournement ouest de Strasbourg et la ZAD du Moulin à Kolbsheim, l'atelier Bretz'selle et la Maison Mimire à Strasbourg, le Vignoble Klur à Katzenthal, le Collectif arts des possibles à Husseren-Wesserling, le Village en transition Ungersheim, les Sheds à Kingersheim, Les jardins de Manspach à Manspach.

Renseignements : AlterTour, c/o Mathieu Fromont, 7, quai de Sélestat, 54300 Lunéville, tél : 06 77 59 30 92, www.altercampagne.net

Programme complet dans le numéro de juin 2018 de Silence.





Alternatives

Un bar militant, *Les Clameurs*

Gilles et Emmanuelle en rêvaient... et l'ont fait. Quitter leurs métiers dans le secteur médico-social afin de créer et faire vivre, à Lyon, un bar "fédératif".

Fédératif ? Qui veut permettre le renforcement des identités sociales, "celles qui te regonflent et te font grandir", permettre de se rencontrer et de s'organiser, dans la perspective d'une "démarche de transformation sociale émancipatrice". Le lieu presque parfait est trouvé dans le quartier de La Guillotière, encore cosmopolite et populaire mais rattrapé, comme tant d'autres, par la spéculation immobilière. Il a donc fallu d'abord prémunir *Les Clameurs* contre les prédateurs financiers. D'où le choix d'un bail commercial, plutôt protecteur pour les locataires (1), couplé avec un projet associatif.



Un bar mais pas seulement

Trois personnes, Emmanuelle, Gilles et Boris, assurent le fonctionnement du lieu, avec un statut de salarié. De prime abord, *Les Clameurs* sont un café-resto sympathique comme bien d'autres, avec un fonctionnement commercial relativement classique. Mais *Les Clameurs* sont aussi une association et on y trouve une programmation militante : des concerts, rencontres, débats, films, "histoires à partager". Ainsi ont eu lieu des échanges avec des membres de la Confédération paysanne, de la résistance à Notre-Dame-des-Landes ou Bure, des débats sur "Travailler sans patron" ou de

nouvelles réflexions autour de l'habitat coopératif, et bien d'autres encore. La cuisine est prêtée aux groupes familiaux ou militants. Deux salles de réunion sont disponibles ainsi qu'une bibliothèque autour de la pensée libertaire. Si de nombreux étudiant·es ont adopté le lieu, la fréquentation est toutefois plutôt intergénérationnelle. Si elle ne reflète pas tout à fait le caractère multi-ethnique du quartier, elle ne constitue pas non plus le lieu d'un "entre-soi militant". On y vient de multiples horizons sociaux, culturels, politiques, engagés ou pas, pour refaire le monde ou juste prendre un verre.

Responsabilité dans les assiettes

Dans les assiettes, une cuisine maison soignée à base de produits issus de l'agriculture paysanne, bio et locale, ou "équitables" pour les épices, les thés et cafés. Les déchets végétaux sont compostés, l'électricité est fournie par Enercoop.

À midi, deux assiettes sont proposées à 10 €, l'une végétarienne, l'autre non. Le soir, des formules à 4 € et l'équipe réfléchit à concocter des plats roboratifs et pas chers, pour répondre à la demande. Il s'agit de s'approcher d'une vraie offre de cantine, où les prix permettent de manger tous les jours et de limiter la pratique de la cuisine du "chacun chez soi". "On comprime les prix mais pas en dessous du seuil qui nous conduirait à la malbouffe ou à l'exploitation de nos partenaires".

Danièle Gonzalez

- *Les Clameurs*, 23 rue d'Aguesseau, 69007 Lyon
Ouvert du mercredi au samedi, midi-minuit
04 78 02 82 54
associationlesclameurs@gmail.com

(1) Le bail commercial est d'une durée standard de 9 ans, avec droit au renouvellement pour le locataire et plafonnement des éventuelles augmentations de loyer (tous les trois ans).

» Paris

À travers fil



Animation d'ateliers de construction de jeux en bois avec les jeunes accompagnées par l'association Vie et Cité, de Bobigny.

À travers fil est un atelier associatif de menuiserie né en 2015 qui mêle fabrication, apprentissage, chantiers participatifs et éducation populaire. Écologie et solidarité sont des maîtres mots. L'idée est de faire soi-même et ensemble, de gagner en autonomie, d'apprendre autrement, d'être accessible à tout le monde. Le projet mêle un atelier de production artisanale animé par deux salariés à partir de bois les plus locaux possibles et de récupération, des permanences pour apprendre à faire soi-même dans une relation d'entraide et d'apprentissage, des chantiers collectifs, des stages d'initiation, etc.

À travers fil, Shakirail, 72, rue Riquet, 75018 Paris, <http://atransversfil.org>.

Voyage lent et long à vélo en famille

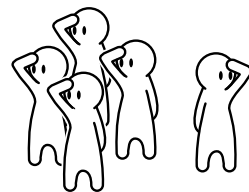
Delphine, Aurélien et leur enfant Liam sont partis à la mi-avril 2017 de Charente Maritime pour un voyage long et lent à vélo à travers la France. Sur son parcours à travers la Dordogne, la Haute-Vienne, etc., la famille rencontre de nombreux lieux alternatifs qu'elle fait découvrir au passage. On peut découvrir le récit de leurs aventures sur leur blog.

<http://lescookiesauxdetoursdumonde.ovh>

Fabriqué chez vous

Here We Made (fabriqué chez vous), ce sont deux designers, Julien Favaro et Audrey Battini, qui dessinent et fabriquent des objets du quotidien avec des matériaux trouvés chez vous en échange du logis et du couvert. Le projet s'adresse aux particuliers, en Europe. Il s'agit d'aller au-delà du troc en privilégiant la relation sociale, et de débattre de la notion de design tout en favorisant le réemploi local.

tél : 06 27 37 83 53 ou 06 15 58 71 97,
<http://www.herewemade.com>



Enfantillages outillés

Fanny Béguery et Adrien Malcor, artistes, ont accompagné une quarantaine d'enfants de 4 à 10 ans, et leur ont proposé de s'intéresser aux machines, celles de leur quotidien et celles des grands ensembles hydroélectriques proches de leurs écoles. Ces ateliers ont donné lieu à des gravures, des dessins, rassemblés dans un livre : *Enfantillages outillés*. La relative diversité des outils et pratiques révèle, chez les enfants, une diversité plus grande encore de gestes, de rapports à l'objet, à l'espace, au langage. Le livre se conclut par un essai d'Adrien Malcor, intitulé "Le parti pris des ultra-choses", qui replace l'idée et les résultats de l'atelier notamment dans l'histoire de la pédagogie et de la psychologie (Freinet, Piaget, Wallon).

Fanny Béguery et Adrien Malcor, *Enfantillages outillés. Un atelier sur la machine, L'Arachnée/RADO*, 2016, 176 p., <http://www.editions-arachnee.fr>

Un an au revenu universel

L'association *MonRevenuDeBase* s'est lancée dans un projet un peu fou. Pour promouvoir l'idée d'un revenu universel, elle propose aléatoirement à des personnes de l'expérimenter pendant un an. À chaque fois que l'association collecte 12 000 euros de dons, elle les redistribue en désignant par tirage au sort une personne qui s'est inscrite sur le site, et qui reçoit alors 1 000 euros par mois pendant un an, sans contrepartie. L'inscription pour participer à la désignation au tirage au sort est elle aussi gratuite. Le 6 décembre 2017, ce sont trois personnes qui ont été tirées au sort.

<https://monrevenudebase.fr>

» Bouches-du-Rhône

Le Rallumeur d'étoiles



Le Rallumeur d'étoiles est à Martigues, depuis 2015, un café associatif, un lieu d'expression, un catalyseur d'initiatives populaires et citoyennes, un lieu d'information et de formation, pour devenir un-e citoyen-ne averti-e. Le café propose des produits locaux et/ou biologiques à des prix accessibles à tous.

Le Rallumeur d'étoiles, quai Brescon, 13500 Martigues, tél : 04 42 02 59 80

Silence et les médias de la CPML ont besoin du soutien de leur lectorat !

La *Coordination permanente des médias libres* (CPML), c'est une soixantaine de médias qui ne se reconnaissent ni dans l'audiovisuel public ni dans des médias privés à vocation commerciale. Ce sont des journaux, des radios ou des sites internet qui font vivre une information indépendante. Ce sont aussi un coût et un équilibre budgétaire de plus en plus précaires. Les appels à financements participatifs se multiplient donc... *Silence* lancera sa campagne de dons au printemps et aura besoin à ce moment-là de tout votre soutien ! En attendant, on soutient les camarades (de la CPML ou non) :

♦ **CQFD** : "des croquettes pour le chien rouge !" Mensuel critique et d'expérimentation sociale. Depuis 2003, *le chien rouge* traite avec rage les mouvements sociaux, lutte contre la pauvreté, vous informe et cherche à développer de nouvelles formes de solidarité. <http://cqfd-journal.org>, BP 70 054, 13192 Marseille CEDEX 20, tél. : 04 91 90 25 04, abonnementENLEV@cqfd-journal.org



♦ **Le Ravi** : "Aidez le Ravi à passer l'hiver !" Le mensuel pas pareil fournit des enquêtes et satires dans la région Provence-Alpes-d'Azur. Drôle et documenté, il ravit son lectorat depuis 2003. Association La Tchatche, 11 boulevard National, 13001 Marseille, tél. : 04 91 08 78 77, abonnement@leravi.org



♦ **LaTéléLibre** : "Il faut sauver LaTéléLibre !" Depuis 10 ans *LaTéléLibre* est libre. C'est le premier média numérique (pure-player) citoyen, indépendant et participatif ! <http://latelelibre.fr/>, 1 rue Maurice-Bouchor, 75014 Paris, tél. : 09 54 58 35 75



♦ **Reporterre** : "Vos dons nous soutiennent !" Depuis 2007, le quotidien de l'écologie sur internet informe sur l'écologie dans toutes ses dimensions, et offre un espace de tribunes pour réfléchir et débattre. <https://reporterre.net>, La Pile, 60 rue des Vignoles, 75020 Paris, planete@reporterre.net, tél. : 01 85 09 65 60



♦ **Inf'OGM** : "Pour une information indépendante, Inf'OGM a besoin de vous !" Veille citoyenne d'information sur les OGM et les semences. *Mundo-m*, 47 avenue Pasteur 93100 Montreuil, tél. : 01 48 51 65 40, info@infogm.org



♦ **La Gazette de Gouzy** : "La Gazette a besoin de votre soutien !" Journal dessiné, engagé et gratuit. Publication quadrimestrielle, qui rend accessible via la bande dessinée certains débats et expérimentations. <http://lagazettedegouzy.fr>



♦ **Le Lot en action** : "Abonnez-vous !" Journal mensuel dans les kiosques du Lot et d'à côté et projet citoyen, associatif et indépendant autour des questions de société, d'écologie et de citoyenneté. *Le Lot en Action*, 24, avenue Louis Mazet, 46 500 Gramat, tél. : 05 65 34 47 16, contact@lelotenaction.org, <http://www.lelotenaction.org>



♦ **Bastamag** : "Soutenez une information indépendante !" Média indépendant en ligne, qui publie quotidiennement des enquêtes, reportages, entretiens, sur les questions sociales, environnementales, économiques et démocratiques. *Basta !* / Association Alter-médias, 5 avenue Paul Langevin, 93100 Montreuil, tél. : 09 52 83 22 46, <https://www.bastamag.net>





Vélo (rution)

Baromètre des villes cyclables

BAROMÈTRE
DES VILLES
CYCLABLES



⇒ 316 communes évaluées

1 1 3 0 0 9
REPNSES



42 % de femmes
58 % d'hommes

25-44
ans

48 % des répondants



77 % se déplacent
au moins une fois par
semaine à vélo



71 % pour
leurs trajets
utilitaires



69 % pour
se rendre au
travail



55 % pour
des balades

La Fédération des usagers de la bicyclette a lancé à l'automne 2017 une grande enquête pour savoir comment les cyclistes perçoivent leur ville. Plus de 113 000 personnes ont répondu, signe d'une grande mobilisation. 60 % dans les grandes villes (plus de 200 000 habitant-es) répondent que leur municipalité fait des efforts importants dans le domaine, un chiffre qui décroît jusqu'à 29 % dans les petites villes (moins de 50 000 habitant-es). 43 % des maires des grandes villes sont à l'écoute des cyclistes, 23 % dans les plus petites. Si 83 % des cyclistes des grandes villes connaissent un atelier de réparation près de chez

elles, ce chiffre tombe à 50 % dans les villes les plus petites. Plus la ville est grande et plus se pose la question du vol : alors que 38 % des personnes interrogées n'y sont pas sensibles dans les petites villes, ce chiffre tombe à 11 % dans les grandes villes.

Ce que veulent les cyclistes ? Les cyclistes demandent à 79 % un réseau cyclable sans coupure. Quelle que soit la taille de la ville, avant tout des itinéraires rapides et directs (52 %). La demande de limiter le trafic routier est plus importante dans les grandes agglomérations (43 %) que dans les petites (22 %). La demande de vélos en libre-service est faible : 7 %, mais il s'agit là d'un échantillon de personnes qui pour la plupart possède son propre vélo (20 % des cyclistes débutant-es en demande contre seulement 6 % des cyclistes confirmé-es). La mesure la plus plébiscitée a été le renforcement du réseau de véloroutes et voies vertes, notamment autour des villes, qui permet aux habitant-es précaires de la périphérie de se libérer de la dépendance à l'automobile en leur offrant un accès direct, rapide et sécurisé aux centres des agglomérations, où se concentrent emplois et services.

L'étude montre des écarts selon les âges : les jeunes sont plus à l'aise que les personnes âgées, lesquels sont les plus demandeur-ses de pistes cyclables. Presque tout le monde est d'accord par contre pour dire que les aménagements cyclistes actuels ne permettent pas une circulation sécurisée pour les enfants (89 %). Il y a peu de différences selon les genres. Les femmes sont un peu plus pour la circulation en site propre (94 % contre 89 %) et plus demandeuses de la possibilité de mettre les vélos dans les transports publics (22 % contre 18 %).

Il serait intéressant pour un prochain baromètre de distinguer les utilisations de vélos électriques et de voir comment est perçu le vélo en zone rurale.

(plus de détails : www.parlons-velo.fr)

Se rendre au travail à vélo

Selon une étude de l'INSEE de 2015 concernant les villes de plus de 100 000 habitant-es, c'est à Strasbourg que l'on circule le plus à vélo pour se rendre au travail : 16 %. La capitale alsacienne est suivie par Grenoble (15,2), Bordeaux (11,8), Rennes (7,3), Toulouse et Tours (7), Montpellier et Nantes (6,2), Angers et Lyon (5,9) et Dijon (5,5). Suivent Lille, Le Mans, Villeurbanne, Caen, Besançon, Orléans, Paris (4,2), etc.

Au niveau national, du fait de la rareté de l'usage du vélo dans le milieu rural et périurbain, le taux d'utilisation pour se rendre au travail tombe à 2 %. Plusieurs grandes villes font moins bien que la moyenne nationale : Marseille et Aix-en-Provence (1,5), Saint-Étienne et Saint-Denis (1,1), Limoges et Argenteuil (0,9). (Source : Carfree.fr, 6 septembre 2017)

Le vélo électrique, oui, mais pas à toutes les sauces

Après avoir été citée abusivement sur une publicité faisant la promotion du vélo électrique, la vélorution prend une position prudente par rapport à l'usage de plus en plus massif qui est fait des vélos à assistance électrique (VAE). S'il est bien sûr préférable d'abandonner sa voiture pour un tel véhicule, si les VAE ont un réel intérêt pour certains usages (trajets en pente, lourdes charges à transporter, perte de capacités physiques, âge), leur usage généralisé pose davantage de questions. La vélorution rappelle que l'un des avantages importants du déplacement à vélo réside dans les bénéfices du pédalage pour la santé : cet avantage est fortement altéré dans le cas d'une assistance électrique. Ce type de vélos implique par ailleurs une pollution industrielle accrue du fait de la production des composants supplémentaires : moteur et batterie aux métaux rares surexploités, une consommation électrique accrue, essentiellement nucléaire ou charbon, un entretien plus complexe et coûteux lié à des composants électroniques fragiles. Par ailleurs la péremption rapide des composants (batteries, moteur, électronique...) réduit la durée de vie d'un vélo : 5 à 10 ans maximum pour un VAE, des décennies pour un vélo sans assistance électrique.

(Source : <http://velorution.org>).

Les vélos électriques en ville : plus rapides que les voitures

Selon une étude réalisée dans quatre pays européens en 2015 (France, Espagne, Pays-Bas et Royaume-Uni), la vitesse moyenne de déplacement en ville est de 5 km/h pour le piéton, 15 pour le vélo, 17 pour le bus, 18 pour la voiture et la moto et 19 pour le vélo électrique. Le vélo électrique connaît actuellement un engouement énorme. Encore faudrait-il que les municipalités suivent pour l'aménagement des voies cyclables.

8



Intercités de nuit : pour un mode de transport écolo



La suppression de l'Intercité de Nuit Nice-Paris clôture le démantèlement de la quasi-totalité des trains de nuit de la SNCF. L'ancien gouvernement avait justifié ces démantèlements par des chiffres qui selon le collectif *Oui au train de nuit* entraînent volontairement une confusion. La baisse du nombre de voyageurs et le prix des trajets étaient mis en avant, sans prendre en compte la réduction du nombre de trajets proposés et les distances parcourues. Si la SNCF ferme les trains de nuit, ailleurs en Europe (en Autriche et en Suède) les trains couchette sont plébiscités et reconnus comme "bas carbone". Ils permettent de réduire les impacts environnementaux des voyages de 1 000 km entre les pays limitrophes, qui aujourd'hui se font majoritairement en avion. Alors à quand le retour des trains de nuit ?

<https://ouiautraindenuit.wordpress.com>

Pesticides : polluer des cours d'eau devient plus facile

Dans le Tarn-et-Garonne, 30 % des aires en bordure de points d'eau préalablement protégées de l'exposition aux pesticides ont été exclues des zones de restriction en 2017. Dans l'Indre-et-Loire, le chiffre monte à 43 % de zones qui redevennent polluables après avoir été protégées des pesticides. La cause ? Un arrêté ministériel daté du 4 mai 2017, qui donne aux préfets davantage de liberté pour définir les zones de non-traitement, bandes de 30 cm à 5 mètres en bordure d'un point d'eau sur lesquelles il est interdit d'épandre des pesticides. Certains préfets, sous la pression de syndicats agricoles, ne se sont pas fait prier pour retirer de nombreuses zones de ces mesures de protection. Cela, en utilisant des cartes IGN moins précises que celles à au moins 1/25 000^e obligatoires au préalable, et qui ne rendent donc pas compte de petits points d'eau. Alors que 92 % des cours d'eau surveillés en 2013 contenaient des pesticides, que va-t-il en être aujourd'hui ? La Fédération *France Nature Environnement* fait campagne pour l'abrogation de cette mesure et la mise en place de zones de protection efficaces.

France Nature Environnement, 81-83 boulevard Port-Royal, 75013 Paris, tél. : 01 44 08 02 50, www.fne.asso.fr

Paris sans voiture

♦ **Le dimanche 1^{er} octobre 2017, la mairie de Paris a testé pour la première fois une journée entièrement dédiée aux modes doux de déplacement :** les véhicules à moteurs étaient interdits de 11h à 18h. Il y a quand même eu des exceptions : bus (dont ceux de tourisme), véhicules de secours, taxis...

Le 25 septembre 2016, l'expérience avait déjà été faite sur 45 % de la voirie de la capitale. Cela avait provoqué une hausse modeste du recours aux transports en commun (+6 %). Si les émissions de particules fines avaient baissé de 19 à 27 % selon les quartiers, elles étaient en hausse en périphérie de la zone protégée (jusqu'à +46 %) pour une baisse globale sur la ville de 24 %.

♦ **Depuis un an, 3 km de bords de Seine ont été piétonnisés, énervant les automobilistes.** Le 10 octobre 2017, *Airparif* a rendu public l'effet de cette mesure sur la pollution de l'air. On constate une baisse des particules fines de 25 % sur les quais concernés, une amélioration sur les prolongements à l'ouest (place de la Concorde, Champs-Élysées et avenue de New-York), mais par contre une dégradation sur les boulevards parallèles (notamment le boulevard Saint-Germain) et sur les quais plus à l'est. Les opposant-es à la piétonnisation estiment donc que l'on n'a fait que déplacer le problème. Une solution pourrait être d'élargir le périmètre piétonnier en l'accompagnant de pistes cyclables.

Les lobbyistes de l'agroalimentaire veulent rester dans l'ombre

C'est bien connu, on n'influence jamais mieux qu'en se cachant... C'est en tout cas ce que semble professer *Monsanto*, qui a été attaqué en justice par une ONG, *Corporate Europe Observatory* (CEO), pour manquement à ses obligations légales en matière de transparence. Le registre de transparence est rempli sur la base du volontariat et ne fait l'objet d'aucun contrôle sérieux. La firme agroalimentaire a déclaré avoir dépensé moins de 400 000€ pour ses activités de lobbying en 2015-2016, alors qu'une recherche rapide sur le site du registre permet de voir que *Monsanto* a "oublié" de mentionner

quatre cabinets de conseils à qui la firme a payé, en tout, entre 910 000 et 1,2 millions d'euros. Sans mentionner non plus les organisations qui représentent les intérêts de plusieurs firmes agrochimiques et auxquelles *Monsanto* contribue également. *Syngenta* a déclaré avoir dépensé plus d'1,5 millions d'euros pour cette même période, 3,2 millions d'euros pour *BASF*, 1,9 millions pour *Bayer*. Par contre, *Limagrain* a déclaré des dépenses inférieures à... 9999€. Ses responsables ont certainement cru qu'il s'agissait du registre des dépenses de petits fours. (*Inf'OGM*, 29 novembre 2017).

Le Costa Rica, premier pays à éradiquer le plastique à usage unique ?

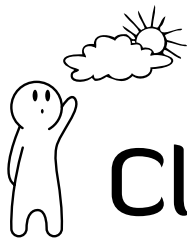
Le Costa Rica s'est donné jusqu'à 2021 pour remplacer les plastiques à usage unique – sacs, bouteilles d'eau, pailles, etc. – par des matériaux renouvelables et sans pétrole, capables de se biodégrader dans une période de six mois maximum. Un projet qui nécessite l'implication de tout le monde, des entreprises comme des citoyen·nes, car en 2017, 20% des 4 000 tonnes de plastique jetées quotidiennement n'est pas collecté et termine dans la nature costaricienne. Ce projet s'inscrit dans une politique plus large fixée depuis 2009 : afficher une empreinte carbone neutre en 2021. Le pays joue aussi la carte "verte" pour attirer le tourisme. C'est aujourd'hui une des destinations préférées des Nord-Américain·es en hiver, et si on intègre le poids carbone des avions de touristes et des treks, le résultat est nettement moins bon !



Colin and Sarah Northway

Le tsunami, nouveau moyen de transport ?

Conséquence insolite du tsunami qui a frappé le Japon en 2011 et provoqué l'accident nucléaire de Fukushima : de nouvelles espèces animales ont été repérées sur la côte ouest des États-Unis. En effet, des vers, des crustacés ou encore des limaces de mer ont voyagé sur des bouts de bois ou de plastique propulsés dans le Pacifique. Les cyclones et tsunamis ayant tendance à se multiplier actuellement, il se pourrait bien que les premiers réfugiés climatiques soit des animaux marins.



Climat

L'extraction ne manque pas d'argent

À l'occasion de la tenue du sommet sur le climat de la COP23, début novembre 2017, un collectif d'associations (dont les *Amis de la Terre*) a publié un rapport montrant que la plupart des banques continuent à financer les projets d'extraction des sables bitumineux, une source d'énergie particulièrement polluante. Selon cette étude, les financements sont même en hausse de 50 % entre le premier semestre 2016 et le premier semestre 2017. Sur 33 banques étudiées, seules 5 ont mis des conditions à leurs financements, 3 ont diminué leurs prêts. Seules les banques BNP-Paribas et ING ont adopté des politiques allant à l'encontre du développement de ce secteur.

Le réchauffement progresse, la finance verte aussi

Selon l'ONG *Climate Bonds Initiative* spécialisée dans la finance verte, les émissions d'obligations vertes (destinées à financer des projets censés favorables au climat) devraient battre un record en 2017 en atteignant les 130 milliards de dollars. Il s'agit d'un phénomène mondial, la Chine se classant en tête, talonnée par la France puis les USA. Sachant qu'en France les principaux investisseurs dans l'économie verte sont l'État, Engie et la SNCF, on ne s'étonne pas que d'autres émissions, celles des gaz à effet de serre, continuent de plus belle et nous conduisent à un dépassement des 2% de hausse de température (Voir *Silence* n° 460). Source : *La Tribune*



» Allemagne

Faire le procès du réchauffement climatique

La justice allemande a accepté le 30 novembre 2017 d'examiner la requête d'un paysan péruvien contre l'énergéticien allemand RWE, plus gros émetteur de CO₂ en Europe. Saúl Luciano Lliuya a ren-contré en 2014 lors du



sommet pour le climat organisé à Lima, l'ONG *Germanwatch* et Roda Verheyen, avocate spécialiste des questions climatiques. Depuis, il veut contraindre la compagnie à payer les dommages commis par les effets du changement climatique dans sa région natale des Andes. Même si l'argent ne compensera jamais des destructions irréversibles, c'est un premier pas prometteur vers la justice climatique mondiale. Des industriels des pays du Nord, très polluants, seraient contraints de réparer les préjudices subis par les pays du Sud, largement affectés par la pollution qu'ils engendrent et le réchauffement climatique. (*Reporterre*)

LOGM

Le forçage génétique financé par l'armée étasunienne

Quel est le premier financeur mondial du forçage génétique, nouvelle technique de modification génétique qui permet, en théorie, d'accélérer fortement la transmission d'une mutation ? C'est l'armée des États-Unis, qui aurait investi 100 millions de dollars dans cette biotechnologie, selon des documents récupérés par l'ONG canadienne *ETC Group* fin 2017. Ces mêmes fuites nous apprennent que la *foundation Bill et Melinda Gates* a financé le lobbying à l'ONU en faveur de cette biotechnologie permettant de contourner les lois de l'hérédité classique, à hauteur de 1,6 million d'euros. Officiellement, les recherches actuelles ont pour but de produire des rongeurs stériles afin de freiner leur accroissement sur certaines îles (Australie), ainsi que des moustiques OGM censés freiner la propagation du paludisme et du virus Zika. Avec des lâchages prévus en Ouganda, au Burkina Faso et au Mali notamment. Sympa pour les habitants qui seront des cobayes grandeur nature de ces expérimentations. Par ailleurs, les intérêts de l'armée étasunienne s'arrêtent-ils à la limitation du nombre de souris en Australie ? On peut sérieusement en douter. (*Inf'OGM*, 4 décembre 2017)

» Seine-et-Marne

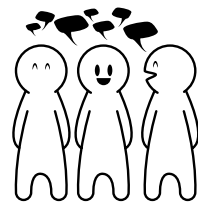
Semis volontaires sur une plateforme d'essai

Le 14 décembre 2017, environ 70 membres du *Collectif des Faucheurs Volontaires* ont semé du blé issu de semences paysannes et fermières sur une quinzaine d'hectares d'une plateforme d'essais de variétés de blé, sur la commune de Verneuil-L'Étang. Les semeurs et semeuses volontaires entendaient dénoncer par là le lobbying du groupe français *Limagrain*, 4^e semencier mondial, propriétaire de ces essais, pour déréglementer les nouvelles variétés d'OGM afin que celles-ci échappent à tout étiquetage et traçabilité. *Limagrain* affirme que ces essais n'abritaient pas de cultures OGM, mais



Noïrsmoulans

c'est justement tout l'enjeu du débat : doit-on reconnaître comme étant des organismes génétiquement modifiés (OGM) des organismes ayant subi des modifications génétiques autres que la transgénèse ? C'est une évidence pour les faucheurs et les associations écologistes, mais pas pour les semenciers qui redoutent le boycott des consommateurs si leurs manipulations génétiques sont classées comme OGM. Cela renvoie également à des enjeux de transparence : est-il normal qu'il ne soit pas possible de savoir si des OGM sont cultivés en plein champ près de chez soi ? "L'industrie semencière refuse d'informer sur le mode d'obtention de ses nouvelles variétés. Les paysans et les consommateurs ont le droit de savoir", dénoncent les *Faucheurs Volontaires*. Contact : faucheurs-volontaires@laposte.net.



» Data centers

L'île verte pourrie par la pomme ?



Maquette virtuelle, d'un « data centre » en Irlande, à l'image de la communication "Verte" d'Apple.

par Apple en Irlande. Selon ses calculs, le projet d'Apple en Irlande augmenterait à lui seul de 6,75 % la consommation nationale d'électricité et recouvrirait l'équivalent de 23 terrains de foot au cœur d'une ancienne forêt. La consommation du centre serait équivalente à celle de 4 000 habitant-es dans l'ouest de l'Irlande ! Les défens-euses du projet assurent de leur côté une énergie 100 % renouvelable, et certain-es habitant-es y voient un moyen de trouver du travail. Le débat a pris un tournant le jeudi 12 octobre 2017 avec le feu vert de la justice irlandaise pour la construction d'un centre de données dans l'ouest du pays, alors que le chantier était bloqué depuis deux ans et demi par des recours destinés à protéger une forêt. (Source : Reporterre)

Nombreuses sont les personnes et organisations à lutter contre le stockage de données par des grands multinationales comme Apple, Amazon ou Google, au nom du droit à la vie privée et contre les intérêts marketing et sécuritaires qui sous-tendent ces pratiques. On parle moins des endroits où sont stockées ces données, les "data centres". Majoritairement installés aux États-Unis, ces centres de données se développent en Europe. Or, ils ont un impact environnemental néfaste. Les serveurs abrités dans ces centres sont en effets branchés et refroidis en continu. Allan Daly, ingénieur environnemental, a participé à la lutte contre le projet d'implantation d'un data centre

» Pays basque

Pour les droits des prisonni-ères politiques

Le samedi 9 décembre 2017, 11 000 personnes défilaient à Paris à l'appel du collectif *Artisans de paix*, pour demander "la fin du régime d'exception qui affecte les prisonniers basques et leurs familles". Cette initiative pour construire un climat de paix au Pays basque fait suite au désarmement de l'organisation ETA par la société civile en avril 2017. Le rapprochement des détenu-es pour maintenir le lien familial, la remise en liberté des prisonni-ères gravement malades, la mise en libération conditionnelle de celles et ceux pouvant en bénéficier, étaient les principales revendications de ce rassemblement.



» Toulouse

Si tu ne donnes pas tes empreintes, tu passes en dernière à la cantine !

Cela fait déjà quelques années que les collègues se sont mis à la biométrie en demandant à leurs élèves de se soumettre à un relevé d'empreinte palmaire en début d'année. En 2014, 800 collègues et lycées français avaient déjà remplacé la bonne vieille carte de cantine par un système biométrique à "reconnaissance des contours de la main". Le but ? Contrôler l'entrée du réfectoire à l'aide d'une borne sur laquelle les enfants sont invité-es à poser leur main. Un geste qui n'est pas anodin. La criminalisation du refus de signalétique (refus de prélèvement d'empreintes et d'ADN) est un processus déjà bien avancé en France ; l'État habitude la population dès le plus jeune âge à se soumettre au fichage biométrique.

La Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) encadre cette pratique et du même coup la légitime. Les collègues sont tenus de respecter les refus éventuels des parents en fournissant aux élèves une carte ou un badge pour manger malgré tout à la cantine. Mais à Jolimont, collège de Toulouse, la principale Florence Lapeyre prévient les parents d'élèves : celles et ceux qui refusent de se plier à l'exercice mangeront cette année en fin de service. En attendant la condamnation pour refus de signalétique... ?

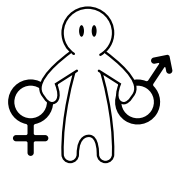
Pénaliser la fraude fiscale, pas les chômeurs !

Début septembre 2017, le gouvernement français annonçait le renforcement du dispositif mis en place par François Hollande quintuplant le nombre de contrôleurs contre la fraude des chômeu-ses. Le président Marcon en profitait pour qualifier ceux-ci de "fainéants", suivi par le président du patronat Pierre Gattaz qui fustigeait le 17 octobre les "profiteurs".

Le 27 décembre 2017, le *Canard Enchaîné* dévoilait une note du gouvernement envisageant de durcir certaines sanctions dans le cadre de sa réforme de l'assurance chômage. Chaque demandeur d'emploi devra remplir un "rapport d'activité mensuel", listant l'ensemble des démarches effectuées pour favoriser son retour à l'emploi. Des efforts jugés insuffisants, un refus de formation ou un refus de deux offres d'emploi jugées raisonnables, entraîneraient une réduction des allocations de 50 % pendant deux mois. En cas de récidive, elles seraient supprimées pour une durée de deux mois.

Pôle Emploi a lancé une étude en novembre 2017 selon laquelle 86 % des chômeu-ses font tout ce qu'il faut pour retrouver du travail. Pour les 14 % restant, on estime à 111,2 millions d'euros le montant total de cette fraude, alors que la fraude fiscale s'élève à 7,84 milliards d'euros, et que l'évasion fiscale représente un manque à gagner de 60 à 80 milliards d'euros. On sait donc très clairement dans quelle direction il serait urgent de concentrer et de multiplier les contrôles. Et ce n'est pas dans celle des chômeu-ses.





Femmes, hommes, etc.

Insomnia, un collectif féministe qui affiche la parole des victimes



Des membres du collectif féministe *Insomnia* ont placardé dans la nuit du 24 au 25 novembre 2017 des affiches dans le métro parisien pour dénoncer le manque de prise en charge des victimes de violences sexuelles et conjugales. Sur ces affiches, des témoignages de femmes ayant essayé de porter plainte pour violences

sexuelles sur le manque de considération de la police à leur égard. Collectif luttant depuis 2016 contre les propos sexistes, misogynes, homophobes et haineux, *Insomnia* entend répondre aux propos et violences sexistes par des actions pacifiques et symboliques fortes. *Insomnia* dénonce le fait qu'actuellement en France, environ une victime sur 10 environ porte plainte, et que plus de 3 femmes sur 4 ont mal ou très mal vécu leur dépôt de

plainte au commissariat. Le collectif demande notamment des sanctions pour les policier-es qui refusent ou rechignent à enregistrer les plaintes, et la création d'unités dédiées à l'accueil de ce genre de plaintes.

Contact : insomniarevolution@gmail.com

Ménard ou l'extrême-droite misogyne

Maire FN de Béziers, Robert Ménard n'a pas cessé de rabaisser l'image des femmes via diverses campagnes et images utilisées par sa municipalité. En 2015, était publiée dans le journal municipal une image de fessée administrée par un homme à une femme allongée sur ses genoux pour illustrer sa victoire contre la *Ligue des Droits de l'Homme* qui s'opposait à l'installation d'une crèche dans le hall de l'Hôtel de ville. En mars 2017, une campagne sur le nécessaire ravalement de certaines façades été illustrée par le visage d'une femme édentée au nez crochu. Enfin en décembre 2017, à l'occasion d'une campagne de communication pour faire venir le TGV à Béziers, l'affiche placardée dans la ville montre une jeune femme apeurée, ligotée sur des rails, une vieille locomotive à vapeur arrivant sur elle. Avec la légende : "Avec le TGV, elle aurait moins souffert !" L'affiche fait référence à un féminicide de juin 2017. Un homme avait ligoté sa femme, avant de la jeter sur les rails du TGV Paris-Nantes. Le collectif d'associations Espace public sans sexisme, qui regroupe notamment les *Chiennes de Garde*, *Citoyennes maintenant*, *Collectif 13 pour les Droits des femmes*, *Collectif National pour les Droits des Femmes*, *Les effronté-e-s* et *Osez le Féminisme*, a introduit un référé liberté contre le maire pour faire retirer celui-ci. Le maire a finalement fait retirer toutes les affiches l'avant-veille de l'audience, tout en se félicitant d'une telle campagne.

Règles élémentaires

Parce que les femmes qui vivent à la rue rencontrent des difficultés supplémentaires à accéder aux produits hygiéniques nécessaires pendant leurs menstruations, l'association *Règles élémentaires*, créée en 2015, collecte des serviettes et des produits hygiéniques puis les dépose dans des boîtes à dons situées dans des lieux de passages (mairies, écoles, services d'action sociale, etc.). L'association réalise également des actions de sensibilisation auprès de tou-ttes pour briser le tabou des règles. Des points de collecte ont déjà été créés à Paris, Reims, Lanester, Poitiers, Lacanau, Pessac, Nîmes, Strasbourg, Brioude, Cran-Gevrier et Lyon.

Règles élémentaires, www.regleselementaires.com

» Suisse

Peu de congés de paternité

Les Suissesses ne bénéficient du congé de maternité que depuis le 1^{er} juillet 2005 suite à un référendum qui, le 26 septembre 2004, a recueilli 55,4 % de oui. C'était le quatrième référendum sur le sujet. Ceux de 1984, 1987 et 1999 n'avaient pas permis d'obtenir une majorité... alors que la possibilité de ce congé est prévue dans la Constitution fédérale depuis 1945.

Actuellement, le congé de maternité peut durer jusqu'à 98 jours (14 semaines). Mais qu'en est-il des pères dans un monde qui prône l'égalité des tâches ? En 2008, un projet de loi a été repoussé, estimant qu'étendre le congé aux pères serait trop coûteux. Seul existe un congé "pour les événements familiaux" qui est généralement de un ou deux jours (certains employeurs font mieux comme la ville de Lausanne qui accorde 20 jours à ses salariés). Le 4 février 2016, le canton de Genève a repoussé une proposition de loi des élus Verts qui proposait deux semaines de congés payés pour les pères.

L'exemple à suivre : le Danemark et la Suède accordent 52 semaines de congé librement partageables entre le père et la mère.

DÉBAT SUR LE CONSENTEMENT SEXUEL





Nanos dans l'alimentation : pas de poursuites pour le moment

En juin 2016, *Agir pour l'environnement* a rendu publiques des analyses montrant la présence de nanoparticules dans de nombreux produits alimentaires.



En septembre 2017, 60 millions de consommateurs, revue de l'INC (Institut national de la consommation), a fait le même constat.

À l'occasion des États Généraux de l'Alimentation, le 10 novembre 2017, la Direction Générale de la Concurrence, de la

Consommation et de la Répression des Fraudes (DGCCRF), a également indiqué que sur 114 analyses de produits réalisées dans 88 départements, des nanos sont retrouvées dans 9 cas sur dix.

Pourtant cette même DGCCRF indique ne pas avoir engagé de procédures, mais seulement pris contact avec les autres pays européens pour harmoniser les décisions. Or il existe pourtant un règlement de décembre 2014 qui prévoit l'obligation d'étiquetage et un arrêté du ministère de l'Écologie de mai 2017 qui rappelle ces obligations. *Agir pour l'environnement* s'interroge sur cette étonnante indulgence.

Avec Macron on ne résiste plus aux perturbateurs endocriniens

Depuis juin 2016, les autorités françaises s'étaient systématiquement opposées au texte définissant les perturbateurs endocriniens au niveau européen, qu'elles jugeaient trop laxiste. Mais le 4 juillet 2017, lors du vote à la Commission européenne, la France a cette fois voté pour, pratiquement sans modification du texte original, faisant basculer le scrutin vers une définition qui va largement dans le sens des intérêts industriels. On dit merci qui ?

» Cancers du sein

Le dépistage n'allège pas les traitements chirurgicaux

La controverse se poursuit au sujet de l'utilité ou non du dépistage systématique des cancers du sein. Le *Formindep*, association pour une information indépendante dans le domaine de la santé, a réalisé une étude statistique sur l'influence du dépistage organisé du cancer du sein sur l'allègement des traitements chirurgicaux, qui est l'un des arguments mobilisés par ses partisans. Entre 2000 et 2016, le nombre de mastectomies totales pour cancer du sein n'a cessé d'augmenter (le dépistage organisé a été mis en place en 2004).

Ce nombre aurait dû diminuer si le dépistage avait tenu ses promesses. Le nombre de ces mastectomies a été confronté au nombre annuel de nouveaux cas de cancers : le ratio n'a pas changé, il est resté de 4 mastectomies totales pour 10 nouveaux cas. Le nombre total d'interventions chirurgicales a même augmenté plus vite que l'incidence des cancers du sein. L'allègement des traitements chirurgicaux n'est donc pas au rendez-vous avec la généralisation du dépistage. Rappelons que parallèlement à cela, l'épidémiologie nous montre chaque année qu'il n'y a toujours pas d'augmentation de la durée de vie des femmes dépistées.

Formindep, <http://formindep.fr>.



Politique



» Europe

Les limites des pétitions européennes

La possibilité de demander un débat au niveau européen grâce à une pétition qui réunit plus d'un million de signatures existe depuis maintenant cinq ans. Alors que certaines associations pensaient disposer là d'un formidable outil pour améliorer la démocratie, les résultats restent modestes. En cinq ans, 49 initiatives ont été présentées, 20 ont été recalées pour des raisons juridiques. Une fois validées, 24 n'ont pas réussi à atteindre le million de signatures qu'il faut collecter en un an, 2 sont encore en cours, 3 ont réussi à arriver au bout du processus.

Les trois initiatives qui ont abouti sont l'initiative syndicale pour que l'eau soit déclarée service

public. Auditionnés en février 2014, les animateurs se sont vu répondre que l'Europe peut se mobiliser pour assurer l'approvisionnement en eau potable, mais ne se prononce pas sur sa distribution. Une deuxième initiative a abouti à l'initiative des anti-avortements (1,7 million de signatures) : l'union européenne a justifié sa politique au nom de l'aide au développement (contrôle des naissances dans les pays du sud) et a estimé avoir protégé les embryons notamment en interdisant le clonage et les modifications génétiques. La troisième contre la vivisection (1,3 million de signatures), n'a pas encore été examinée.

Dans les conditions juridiques figure le fait que les demandes ne peuvent pas aller à l'encontre des objectifs fondamentaux des traités européens. Or, par exemple, comme l'Europe, via le traité Euratom, fait la promotion du nucléaire, une pétition pour l'arrêt du nucléaire a été rejetée. De même la pétition pour demander l'arrêt des négociations du traité transatlantique (TAFTA) a été rejetée car les traités sont favorables à ce genre d'accord de libre-échange.

Le peuple a donc bien peu de chance d'arriver à modifier la politique européenne !



NUCLÉAIRE ÇA BOUM !

Dominique Lalanne

Le nouveau traité d'interdiction

Le 7 juillet 2017, un Traité d'interdiction des armes nucléaires a été voté à l'ONU à une très forte majorité : 122 États pour, un État contre (les Pays-Bas). Les États nucléaires et leurs alliés, principalement des membres de l'OTAN, n'ont pas participé.

L'analyse de ce Traité d'interdiction des armes nucléaires (TIAN) est importante pour comprendre la dynamique possible du désarmement nucléaire. Ce succès est en grande partie celui de la *Campagne internationale pour abolir les armes nucléaires (ICAN)*, qui a reçu en conséquence le Prix Nobel de la Paix 2017.

Son rôle dans la législation internationale est comparable aux autres traités d'interdiction des armes chimiques et bactériologiques.

Le TIAN interdit la fabrication, la possession et la menace d'arme nucléaire. Les doctrines de "dissuasion" sont donc interdites dans le nouveau droit international. Il interdit toute activité qui de près ou de loin se rapporte aux armes nucléaires. Les pays de l'OTAN sont en premier lieu concernés.

Une autre conséquence est de mettre

hors la loi internationale les activités industrielles et les montages financiers pour faciliter le financement des armes nucléaires, et de ce point de vue de nombreuses banques sont concernées. Cela donne de nouveaux moyens de sensibilisation à l'opinion publique pour dénoncer ces armes.

Un aspect important du TIAN est la dynamique proposée de désarmement. Un État nucléaire peut signer le TIAN dès lors qu'il abandonne sa doctrine de dissuasion, il doit alors signer un protocole avec les États parties du TIAN pour préciser les délais et les étapes d'élimination. L'État en question doit aussi s'engager à agir pour que d'autres États signent le TIAN. C'est une dynamique nouvelle très différente des négociations dans le cadre du Traité de non-prolifération où les États s'informent des mesures "pas à pas" qu'ils prennent tous ensemble et qui sont dans l'impasse depuis bientôt 50 ans. Cela met aussi en évidence la nécessité pour un État signataire de s'impliquer dans la dynamique internationale d'élimination et de ne pas se limiter à s'occuper de l'élimination de ses armes. Cette nouvelle dynamique devrait trouver

un large soutien dans l'opinion publique, soucieuse de l'élimination des armes nucléaires dans tous les pays concernés au-delà de la France.

Il est clair qu'il faut appeler les pouvoirs publics à demander que la France signe le TIAN et faire campagne pour que des personnalités du monde politique, artistique, sportif, religieux s'expriment dans ce sens. Mais aussi les corps constitués comme les municipalités, les associations, les organismes... C'est la pression de l'opinion publique qui peut amener à un changement de décisions du pouvoir actuel. Les programmes de modernisation des armes nucléaires et la nouvelle loi de programmation nucléaire qui doit être votée en 2018 appellent à une réaction urgente.

L'abolition des armes nucléaires est en vue. La France a su prendre le *leadership* de l'abolition de l'esclavage, elle devrait le faire pour l'abolition des armes nucléaires. Plutôt que de croire qu'il faut marquer notre puissance par ces armes, nous devrions le faire par une nouvelle contribution à l'évolution de l'humanité vers un monde de justice et de paix.

Dominique Lalanne est co-président d'Abolition des armes nucléaires - Maison de Vigilance / Membre de ICAN, prix Nobel de la paix 2017

La France boycotte le prix Nobel de la paix

La France, le Royaume-Uni et les États-Unis ont boycotté le 10 décembre 2017 la cérémonie de remise du prix Nobel de la paix 2017 à l'organisation ICAN, fer de lance du traité d'interdiction des armes nucléaires. Ils rejoignent par leur absence la Chine, l'Inde et le Pakistan. La particularité de ces pays : ils sont détenteurs d'armes nucléaires et ne veulent pas remettre en cause la puissance internationale qu'est censée leur procurer cette capacité de massacre de masse. Un symbole s'il en fallait que la France de Macron tourne résolument le dos à la paix.



Une mallette pédagogique pour prévenir les violences

La *Coordination Aveyron pour l'éducation à la non-violence* a mis en place une mallette pédagogique "Pas à pas" pour cheminer dans la découverte des mécanismes de la violence, des sentiments et des émotions qui animent auteur-es et victimes d'agression. Elle comprend notamment la projection d'un sketch mettant en scène une situation concrète de violence que les victimes parviennent à traverser, des outils pour animer des ateliers de discussion dans l'écoute et la confidentialité, des questions adaptées à chaque sketch, et un jeu de cartes qui structure les échanges. Il est destiné à des jeunes, des parents, des professionnels, des familles, etc.

Coordination Aveyron pour l'éducation à la non-violence, Maison des associations, 15 avenue Tarayre, 12000 Rodez, education.nvp12@gmail.com.



EPR

♦ **Royaume-Uni : l'éolien déjà deux fois moins cher !** Alors que les projets d'EPR d'EDF au Royaume-Uni bénéficient d'un prix garanti pendant trente ans de 100 € le MWh, deux appels d'offres pour des parcs éoliens offshore ont été attribués début septembre 2017 : l'un se fera sur un prix de 68 €/MWh, l'autre pour seulement 53 €/MWh... Soit pour le second, à un prix deux fois moins cher que le nucléaire. Et ce n'est pas fini : le coût de production de l'éolien offshore a été divisé par deux en seulement deux ans.

♦ **Finlande : nouveaux retards.** Le 9 octobre, l'électricien finlandais TVO a annoncé un nouveau report du démarrage de l'EPR au moins à mai 2019, ce qui officialise le cap des dix ans de retard. TVO craint que la restructuration du nucléaire en France ait des conséquences sur le chantier : des procès sont en effet en cours contre Areva pour savoir qui va payer les surcoûts provoqués par ce retard.

États-Unis : fermeture prochaine de Three Mile Island



Le 28 mars 1979, le premier réacteur de *Three Mile Island*, au sud de Harrisburg (Pennsylvanie), entre en fusion, provoquant une évacuation de la population. Le réacteur n'a que 3 mois de fonctionnement. De 1979 à 2012, plus aucun chantier de réacteur n'est autorisé aux États-Unis, 67 sont annulés. Le deuxième réacteur de la centrale attendra 6 ans pour pouvoir démarrer. Or celui-ci est déficitaire depuis six ans : ses coûts d'entretien augmentent alors que le gaz de schiste a fait baisser le prix de l'énergie. Exelon, son propriétaire, vient d'annoncer l'arrêt de la production électrique pour septembre 2019. Restera à gérer l'épineuse question du démantèlement.

Fukushima

♦ **Les militaires étatsunien·nes veulent un fonds d'indemnisation.** 157 militaires contaminé·es lors de l'accident nucléaire ont déposé plainte en juillet 2017 auprès du tribunal de Tokyo pour demander à TEPCO de mettre en place un fonds d'indemnisation des victimes de l'accident. Ils et elles demandent que ce fonds soit d'au moins 5 milliards de dollars. Les militaires en question, tou·tes malades aujourd'hui, se trouvaient sur un porte-avion qui était venu au secours des victimes et qui s'est trouvé pris dans le nuage radioactif.

♦ **TEPCO souhaite redémarrer certains de ses réacteurs.** La NRA, autorité de sûreté nucléaire, a accepté le 13 septembre 2017 d'ouvrir pour la première fois le dossier de TEPCO concernant la demande de redémarrage des réacteurs 6 et 7 de la centrale de Kashiwazaki-Kariwa, située à Niigata. Cette centrale est arrêtée depuis un fort séisme qui a eu lieu en 2007, quatre ans avant celui qui a détruit la centrale de Fukushima. La NRA a indiqué qu'il n'est pas impossible qu'une autorisation soit donnée lorsque TEPCO aura fait les travaux de mises aux nouvelles normes. TEPCO se trouve face à une équation difficile à résoudre : redémarrer ces réacteurs permettrait certes de gagner de l'argent... mais les travaux de mises aux normes sont estimés à plus de 5 milliards d'euros, une somme que la compagnie aura le plus grand mal à dégager de sa trésorerie. Elle n'arrive déjà pas à financer les travaux sur la centrale de Fukushima et doit emprunter sans cesse à l'État. Dans tous les cas, cela signifie que ces réacteurs ne pourront pas redémarrer avant des années. Cela n'a pas empêché les médias classiques français d'annoncer déjà leur redémarrage. Si on comptait les effets d'annonce dans nos médias, on pourrait croire que des dizaines de réacteurs ont déjà redémarré au Japon. Dans la réalité, on en est à 5 plus de 6 ans après l'accident de Fukushima.

♦ **Typhon et rejet de radioactivité à la mer.** Le 21 octobre, un typhon a provoqué des pluies records sur le site de Fukushima. Comme à chaque fois, TEPCO se veut rassurant : les eaux de pluie retenues par des murets ont été analysées et rejetées en mer seulement lorsque la contamination ne dépassait pas 30 becquerels par litre. TEPCO a quand même indiqué par ailleurs que de l'eau de pluie a été pompée dans des citernes avec des records à 17 000 Bq/litre.

♦ **Deux réacteurs définitivement abandonnés.** Kansai Electric a annoncé début octobre 2017 son intention d'arrêter définitivement les réacteurs n°1 et 2 de sa centrale d'Ôi située dans la province de Fukui. La compagnie estime que les investissements à faire pour se mettre aux nouvelles normes sont trop élevés (plus d'un milliard d'euros) pour que cela soit rentable. D'autres arrêts définitifs sont prévisibles pour la même raison. Depuis 2011, 14 réacteurs sur 54 ont été soit détruits soit arrêtés définitivement. Sur les 40 restants, seuls 5 ont redémarré.

♦ **Inciter les parents à revenir en zone dangereuse.** En mars 2017, soit 6 ans après l'accident de la centrale de Fukushima, les autorités ont déclaré que les habitant·es de la commune de Iitate pouvaient revenir. Mais à la rentrée scolaire d'avril 2017, il n'y avait pas assez d'enfants pour ouvrir une classe. Il y avait 742 enfants dans les écoles au moment de l'évacuation. Pour remédier à cela, les autorités ont multiplié les gestes : les enfants disposeront de classes avec un suivi personnalisé. Une couturière célèbre leur a confectionné des uniformes, les enfants disposeront de plus d'intervenant·es extérieur·es (à la zone contaminée ?), etc. Malgré une propagande effrénée, seuls 90 enfants (12 % des anciens effectifs) ont été inscrit·es pour la rentrée d'avril 2018.

♦ **Les shadocks continuent de pomper.** Le gel des sous-sols devait permettre en principe de stopper l'écoulement de l'eau radioactive sous les réacteurs accidentés. Malgré la mise en place d'une barrière réfrigérante de 1,4 km qui a coûté 260 millions d'euros, le résultat n'est pas probant : actuellement TEPCO doit encore injecter 72 m³ d'eau par jour pour refroidir les cœurs en fusion... et en pomper 113 m³ pour éviter les écoulements en mer : TEPCO pompe plus qu'il n'injecte du fait de l'écoulement de la nappe phréatique sous le site. Les jours de pluie, cela augmente fortement. Lors des ouragans de cet automne, certains jours, il a fallu pomper plus de 1 000 m³. Évidemment, il faut stocker tout cela : TEPCO ajoute sans cesse de nouvelles cuves. Début décembre 2017, un bilan indique que plus d'un million de m³ d'eau sont stockés dans ces cuves, auquel il faut ajouter 41 560 m³ d'eau présents dans les réacteurs et 16 280 m³ dans d'autres bâtiments. Bref, tout baigne !

Marcher pour remettre en cause le nucléaire

L'association *Nucléaire en question* organise une grande marche durant le mois d'août 2018 pour inviter les citoyen·nes à réfléchir à la transition énergétique et à la mettre en pratique. La marche aura lieu en Normandie, une des régions les plus nucléarisées au monde, à travers les campagnes, jusqu'à Paris. À chacune des 30 étapes seront organisées des conférences, parfois des concerts, des animations et des repas conviviaux. Il est possible de se joindre à l'organisation, ou tout simplement de participer.

Contact : nucleaireenquestions@gmail.com, <http://lagrandemarche.org>



Nucléaire

» Désert nucléaire,
désert scolaire

Fermeture de collèges autour de la poubelle nucléaire de Bure

Mardi 5 décembre 2017, environ 150 Meusien-nes ont manifesté devant la préfecture de Bar-le-Duc pour dénoncer la fermeture de plusieurs collèges, dont celui de Montier-sur-Saulx situé à 8 kilomètres de Bure. Malgré les promesses de développement, faites depuis plus de 20 ans par les promoteurs du projet CIGEO à Bure, la région connaît une austérité croissante liée à la désindustrialisation, au dépeuplement et à la fermeture des services publics et des commerces de proximité. L'argent déversé par la filière nucléaire n'enraye pas ce déclin. À Montier-sur-Saulx, depuis l'arrivée de l'Andra — l'Agence nationale en charge de la gestion des déchets radioactifs —, une épicerie a fermé, mais aussi deux boucheries, une boulangerie, un bureau de tabac presse, etc. La population est passée de 560 à 380 habitant-es. 34 projets nucléaires sont en voie d'implantation en Meuse et en Haute-Marne. En face, les usines ferment et les villages se vident. Aujourd'hui, les habitant-es se mobilisent pour conserver des collèges, mais aussi pour conserver une région et des paysages de la machine destructrice qu'est le nucléaire et ses entreprises.

Pas de réacteurs de plus de 40 ans ?

L'ASN, Autorité de Sûreté Nucléaire, a indiqué le 24 octobre 2017 qu'elle ne prendrait pas de décisions rapidement concernant la possibilité de prolonger la vie des réacteurs nucléaires au-delà de 40 ans. Elle a reporté sa décision à 2021. Cela pose question : que deviennent les réacteurs qui vont atteindre 40 ans d'ici là : Fessenheim 1 et 2 aujourd'hui, Bugey 2 et 3 en 2018, Bugey 4 et 5 en 2019, Dampierre 1 et 2, Gravelines 1, 2 et 3, Tricastin 1 et 2 en 2020, éventuellement Blayais 1, Dampierre 3 et 4, Gravelines 4, Saint-Laurent B 1 et 2, Tricastin 3 et 4 en 2021 ? Logiquement, ces réacteurs devraient donc s'arrêter. Ce n'est pas incompatible avec le plan de transition énergétique, mais cela demande une certaine volonté politique : le gouvernement va-t-il faire appliquer la loi ?



Nord/Sud

» Burkina Faso

Les jeunes se rebellent contre l'impérialisme français



Emmanuel Macron était en visite d'État à Ouagadougou le 28 novembre 2017. Son passage au Burkina Faso aurait pu se passer dans une atmosphère... silencieuse comme pour ses prédécesseurs durant les 27 années où le président putschiste et autoritaire Blaise Compaoré était président. Mais depuis qu'une certaine liberté de parole est revenue dans le pays suite à la révolution populaire ayant chassé Compaoré du pouvoir en 2014, rien ne va plus pour les dirigeants français. La venue de Macron a été accompagnée d'une vague populaire de protestations anti-impérialistes. Manifestations, blocages de rue, avenue Charles De Gaulle rebaptisée en boulevard Thomas Sankara (héros de l'indépendance assassiné par Compaoré avec l'appui de la France en 1987), etc. L'Union générale des étudiants burkinabés (UGEB), l'Organisation démocratique de la jeunesse (ODJ) et de nombreux mou-

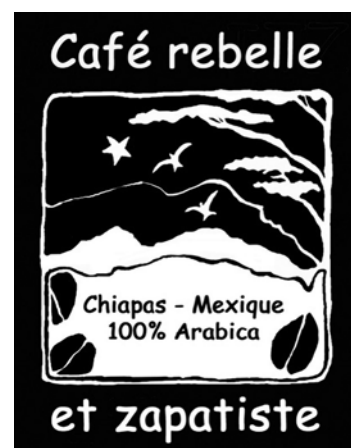
vements de la société civile ont critiqué la "politique de domination impérialiste néocoloniale" de la France et une politique françafricaine qui n'a pas changé avec l'arrivée de Macron au pouvoir. Ils critiquent notamment "la mainmise de la France sur les ressources naturelles des ex-colonies ; le pillage des matières premières agricoles tels que le coton, le cacao, le café, etc. ; l'occupation militaire avec l'installation des bases françaises dans divers pays dont le Burkina ; l'ingérence dans les affaires politiques pour défaire les régimes réfractaires à la France et pour installer des régimes à sa solde" ou encore le franc CFA qualifié de "monnaie coloniale". Le retour de la démocratie fait réapparaître un anti-colonialisme toujours bien vivant.

» Chiapas-Mexique

Souscription de café zapatiste

Comme chaque année depuis 2002, l'association Échanges solidaires importe le café des producteurs zapatistes du Chiapas. Il s'agit d'une vente solidaire. En plus du prix fixé conjointement avec les producteurs, l'intégralité des bénéfices est renvoyé aux communes zapatistes et notamment aux Conseils de bon gouvernement pour qu'ils décident de son utilisation. Nommés par les assemblées des communes zapatistes, ces conseils sont bien placés pour décider des besoins. Afin de pouvoir prépayer les producteurs, une souscription est mise en place, qui se terminera fin avril 2018. Le café arrivera en France en mai/juin et le temps d'être torréfié, il sera distribué entre septembre et octobre lors de permanences en région parisienne, envoyé par colis en dehors de celle-ci. Le prix du paquet de 250gr, moulu ou en grains (à préciser), est de 3,5 euros (port inclus).

La souscription avec son règlement (chèque à l'ordre d'Échanges solidaires) est à envoyer à : Échanges solidaires, 21 ter rue voltaire, 75011 Paris, cafesolidaire@no-log.org, www.cspcl.ouvaton.org. Merci de préciser nom, adresse et si possible mail et/ou téléphone pour vous contacter pour les permanences ou l'envoi.



LYON : SALON PRIMEVÈRE

23-25 février

À Chassieu, Eurexpo, boulevard de l'Europe.

32^e édition du salon-rencontres de l'alter-écologie. Thème de l'année : "Co-échanges... C'est où qu'on va quand ?". Pour aborder la mobilité, choisie ou subie, et la cohérence de notre société. 500 exposant-es dont 150 associations, 200 artisan-es et productrices bio, 1 000 m² pour les enfants, et plus de 80 conférences.

Le salon est précédé d'un "Primevère hors les murs" : le 3 février, conférence et atelier "L'esprit soudé, mieux comprendre l'obsolescence programmée" à l'Espace 6 MJC, 100 rue Boileau, Lyon 6 ; le 8 février théâtre-forum "Communication et parentalité bienveillante" à La Mouche, 8 rue des écoles, Saint-Genis-Laval.

Parmi les conférences, projections et ateliers du salon (dont les horaires sont à confirmer) : "L'éveil à la permaculture" par Adrien Bellay ; "Voyager en belle lenteur et en liberté" par Franck Michel ; film "Si t'as rien, pourquoi t'es venu ?" de Denis Lazermans et Eric de Valon ; "Des clics de conscience" par Jonathan Attias et Alexandre Lumbruso ; film "Les semences du futur" par Honorine Perino et Res'OGM ; "Le monde qui émerge" par Christophe Aguiton ; "L'électronucléaire, de la puissance à la crise" par Bernard Laponche ; "Retourner à la terre" par Catherine Rouvière ; "Décroissance ici et maintenant" par Fabrice Flipo ; "La crise migratoire dans les Balkans" par Marc-Antoine Frébutte ; "Les biotechnologies et la métamorphose culturelle" par Frédéric Jacquemart ; "L'urgence de la réappropriation citoyenne de l'eau" par Gabriel Amard ; "Quand les politiques européennes menacent le vivant" par Inès Trépan ; "Agir ensemble en forêt" par le Réseau pour les Alternatives Forestières ; "Huile de palme et droits humains" par Mathieu Arndt ; "Taxe carbone et progrès social" par Emmanuel Combet ; "Construire et autoconstruire son habitat" par Monique Cero ; "Manger moins et mieux de viande" par Gilles Daveau ; "Homme augmenté, humanité diminuée" par Philippe Baqué ; "J'arrête la pilule" par Sabrina Debusquat ; "La traque des lanceurs d'alerte" par Stéphanie Gibaud ; "La mort aux frontières de l'Europe" par Tania Tervonen et Carolina Kobelinsky ; "L'api-agroforesterie de demain" par Yves Darricau. Ainsi qu'une bourse aux vélos et un troc de graines.

Ouverture le 23 février 11h-21h, le 24 février 10-20h, le 25 février 10-19h.

Primevère, tél : 04 74 72 89 90, <http://salonprimevere.org>.

décroissance, transition



lutte. Tout soutien est le bienvenu !

www.vmc.camp, sauvonslafortet@riseup.net, tél : 03 29 45 41 77.

ALLIER : RENCONTRE DE LA MAISON COMMUNE DE LA DÉCROISSANCE

22-23 février

À Saligny sur Roudon. Cette rencontre sera une assemblée générale ordinaire de la Maison commune de la décroissance. À la MFR (Maison Familiale et Rurale), 8 route de Monétay, 03470 Saligny-sur-Roudon. Infos supplémentaires : Jean-Yves Renouf, 13 rue Nicolas Rapin

85200 Fontenay-le-comte, tél : 02 51 52 14 15 ou : contact@ladedecroissance.xyz, <http://ladedecroissance.xyz>

environnement



NOTRE-DAME-DES-LANDES : OCCUPATION DE TERRES CONTRE L'AÉROPORT

8^e année de la ZAD. Maisons à occuper, camping et cabanes sur place. Rejoignez les 300 personnes qui occupent les lieux en permanence. Prenez contact avec les occupant-es avant votre arrivée.

Contact : reclaimthezad@riseup.net. Informations : www.reclaimthefields.org ou <http://zad.nadir.org>

LOIRE-ATLANTIQUE : RASSEMBLEMENT CONTRE L'AÉROPORT

Convergence massive sur la ZAD de Notre-Dame-des-Landes pour un avenir sans aéroport. Le 9 février 2018, la déclaration d'utilité publique du projet d'aéroport à Notre-Dame-des-Landes aura 10 ans. Soit le gouvernement décide d'enterrer le projet, et ce rassemblement permettra de célébrer cette victoire mais aussi de construire ensemble l'avenir de la ZAD, soit il s'entête et

il sera nécessaire de faire la démonstration de la volonté d'empêcher le démarrage des travaux. Dans tous les cas, ce rassemblement du 10 février à 10h30 sur la ZAD va contribuer à enrainer l'avenir de celle-ci.

Informations : ACIPA, BP 5, 44130 Notre-Dame-des-Landes, www.acipa-ndl.fr et zad.nadir.org.



ISÈRE : ZAD DE ROYBON

Occupation du bois des Avenières pour empêcher la réalisation d'un Center Parks. Des dizaines de cabanes vous attendent sur place.

Contact : <http://zadroybon.noblogs.org>, <http://chambarans.unblog.fr>

paix



ROUEN : PALESTINE, SOLIDARITÉ ET NON-VIOLENCE

6 février

Café de la non-violence organisé par le MAN Normandie (Mouvement pour une alternative non-violente). À la Brasserie Paul, 1 place de la Cathédrale, Rouen, de 18h15 à 19h45.

MAN Normandie, 10 impasse Gustave Guéville, 76960 Notre-Dame-de-Bondeville, tél. : 02 35 96 52 64, www.nonviolence.fr.

société, politique



VAUCLUSE : PROCÈS

D'UNE FAUCHEUSE DE CHAISES

5-6 février

À Carpentras. Comme plusieurs centaines d'autres personnes, Nicole Briand a participé à une action de réquisition citoyenne de

chaises dans des agences bancaires pour dénoncer l'évasion fiscale et le manque de financements de la transition écologique. Cette membre d'Attac est poursuivie en justice pour vol en réunion et refus de donner des empreintes ADN. Un appel à un rassemblement de soutien a été lancé. Le 5 février à 18h à l'espace Auzon (68 rue Joseph Cugnot), soirée de soutien aux citoyens inquiétés par la justice alors qu'ils agissent dans l'intérêt général. Le 6 février à 8h, rassemblement devant le tribunal, 52 place de Gaulle. 10h30-13h, espace Auzon : "Comment lutter réellement contre l'évasion fiscale ?"

Informations auprès d'Attac et d'ANV COP 21, <http://anv-cop21.org>

CLERMONT-FERRAND : SCIENCE VERSUS SCIENTISME

27 février

Les high-tech prennent une part toujours plus importante de notre quotidien, que ce soit dans nos ordinateurs, nos voitures ou même dans nos shampoings... Mais est-ce soutenable ? Explorons ensemble comment notre développement technologique est indissociable de la question minière, du recyclage des métaux et pour longtemps des énergies fossiles. Avec Gaël Grissonnanché, physicien spécialiste des matériaux.

À 20 h à l'université populaire et citoyenne, 3 rue Gaultier-de-Biauzat.

silence



LYON : CINÉ CLUB

14 février

Projection du film *Les Semences du futur* au ciné-club écocitoyen de Silence à 20 h, suivie d'un débat avec la réalisatrice Honorine Perino à l'Aquarium café, 10 rue Dumont, Lyon 4^e. Voir la chronique de ce film p.45.

LYON : EXPÉDITION DE SILENCE

Jeudi 15 et 16 février

Dans nos locaux. Jeudi à partir de 15h, repas bio et végétarien offert à 20h30. Vendredi matin à partir de 9h30.

vélo



PARIS : VÉLORUTION

Samedi 3 février

Départ place de la Bastille à 14h www.velorution.org/paris

» Travailler ensemble

■ **Gard.** Nous (4 médecins généralistes) recherchons un médecin généraliste intéressé par la médecine intégrative (conjugaison de la médecine conventionnelle et des approches complémentaires) pour exercer en cabinet de groupe dans les Cévennes (sud-est). Projet en cours devant se concrétiser fin 2018 regroupant environ 20 praticien-nes (médical, paramédical, bien-être). Nous recherchons également plusieurs spécialistes : cardiologue, dermatologue, pneumologue, rhumatologue et dentiste. Merci de nous contacter au 04 67 64 37 39 ou à maellepolizon@yahoo.es

■ **Doubs.** Le CLAJ/Ferme de la Batailleuse recherche porteur-se de projet, co-gestionnaire de centre d'accueil. Missions principales : gestion des repas, de l'entretien des locaux et gestion administrative et financière. Nous souhaiterions une personne motivée pour un CDI, pour travailler en autogestion et promouvoir l'éducation populaire. Annonce complète sur www.claj-batailleuse.fr

» Immobilier

■ **Ille-et-Vilaine.** Vends maison en pierre de 100 m², avec 3 pièces, sdb et dépendances. 100 m² de grenier à aménager. Chambre avec

sortie extérieure indépendante. Terrain de 8 000 m². Possibilité d'un projet en permaculture ou arboriculture. Vue plein sud sur la forêt de Brocéliande. 75 000 €. Contactez Alexis au 02 99 07 87 83.

■ **Isère.** À vendre grande maison pouvant être aménagée en 3 appartements avec dépendances communes. La Motte d'Avellans, 40 km de Grenoble. Habitation de 197 m², avec grange, garage superficie de 342 m², total de 539 m². Maison sans terrain avec cour intérieure fermée. Chauffage central fioul et bois. Contact tél. : 06 81 60 70 80.

» Partager

■ **Savoie.** Nous attendons un enfant pour avril 2018 ! Nous cherchons, pour accoucher en naissance physiologique, un lieu calme et agréable où habiter entre le 20 mars et le 10 avril, à 15 minutes max de voiture de Chambéry (notre maison est trop loin de notre sage-femme et de l'hôpital). En remerciement, nous pouvons laisser de l'argent ou un échange de services (électricien / cuisinière en bio et sauvage). Nous étudions toute idée, merci de nous contacter ! Sophie et François hely3@yahoo.co ou tél : 04 79 52 30 91.

Gratuités : Les annonces de Silence sont gratuites pour les abonnés (le premier abonnement est à 20€ pour six mois). Elles sont également gratuites pour les offres d'emplois. Pour passer une annonce, joindre le bandeau d'expédition qui entoure la revue ou joindre un chèque correspondant à un abonnement. **Taille des annonces :** Nous vous demandons de faire le plus concis possible. Au delà de 500 signes, nous nous réservons le droit de faire des coupes. **Délais :** Les dates de clôture sont indiquées page 46, en bas à droite. Prévoir environ deux mois entre l'envoi d'une annonce et sa publication. **Adresse réelle :** Nous vous demandons d'indiquer au minimum une adresse postale et/ou un numéro de téléphone fixe. **Domiciliées :** Silence accepte les annonces domiciliées à la revue contre une participation de 5€ en chèque. Pour répondre à une telle annonce, mettre votre réponse dans une enveloppe. Ecrire sur cette enveloppe au crayon les références de l'annonce, puis mettre cette enveloppe dans une autre et envoyer le tout à la revue. **Sélection :** Silence se réserve le droit de ne pas publier les annonces qui lui déplaisent.



▲ Hartmut Kiewert, *Evolution of Revolution*, 2012.

Politiser la cause animale

Les traitements infligés aux animaux dégradent aussi notre humanité. En les maltraitant, nous nous maltraitons nous-mêmes et détruisons notre environnement. Dès lors, il est urgent de faire entrer la cause animale en politique nous explique Corine Pelluchon, auteure du récent *Manifeste animaliste*.

Corine Pelluchon est philosophe, professeure à l'université Paris-Est-Marne-La-Vallée (philosophie politique et éthique appliquée) et engagée en faveur de l'amélioration de la condition animale.

Ses derniers livres :

Les Nourritures.

Philosophie du corps politique, Seuil, 2015

Manifeste animaliste.

Politiser la cause animale, Alma, 2017

Éthique de la considération, Seuil, 2018

CORINE PELLUCHON INSCRIT SON ENGAGEMENT en faveur des animaux dans l'horizon à long terme de la fin de leur exploitation. Mais ses buts immédiats, visant l'amélioration de leur condition, devraient être bien plus largement partagés. Pour les atteindre au plus vite, il importe de sortir des querelles et des amalgames. Il ne s'agit pas de nier l'asymétrie existant entre les animaux et nous. Penser en termes d'égalité de statut ou de traitement n'aurait aucun sens selon l'auteure, mais il importe de prendre au sérieux leurs intérêts. Ils ne sont pas en capacité de concevoir leurs droits. Pour autant, leur existence nous oblige à les prendre en considération et leur cause doit entrer en politique. Pourquoi et comment ? Extraits de ses réponses.

Silence : Comment comprendre votre exhortation à "politiser la cause animale" ?

Corine Pelluchon : Elle doit être entendue au double sens du politique et de la politique. Au sens du politique, il s'agit de redéfinir ses finalités. Les devoirs de l'État ne peuvent plus être limités à la sécurité entre nous et à la réduction des inégalités iniques. Ils doivent inclure la protection de la biosphère et de tous ses habitants, dont les animaux. Nous cohabitons avec eux et

ne sommes pas seuls au monde, mais avons des responsabilités envers l'ensemble du vivant.

Au sens de la politique, il s'agit de faire en sorte que les intérêts des animaux soient pris en compte dans les politiques publiques, dans la construction des villes et l'occupation des espaces, dans l'usage des ressources, dans les pratiques agricoles, dans l'alimentation, etc. La prise en compte des intérêts de chacun·e n'implique pas l'égalité de traitement entre humains et animaux, ni entre les diverses espèces animales. En outre, les intérêts des uns et des autres s'opposent souvent. Il convient de rechercher les moyens d'améliorer de manière substantielle les conditions de vie des animaux tout en tenant compte de la diversité des acteurs. L'idée est de promouvoir plus de justice envers les animaux et de le faire démocratiquement, en recherchant des accords sur fond de désaccords, ce qui peut passer par la suppression de certaines pratiques, par la reconversion de l'économie, etc.

Le problème est que jusqu'à présent, les pouvoirs publics ne s'emparent pas de ce sujet. Il n'est pas encore entré en politique.



▲ Corine Pelluchon



Qu'est-ce qui vous fait croire que cela pourrait changer aujourd'hui ?

La pression de la société civile, mais aussi la convergence entre l'écologie, la justice sociale et la question animale. Il y a encore cinq ans, les écologistes se focalisaient sur la biodiversité, mais non sur le sort individuel des animaux. Ces questions désormais sont liées. Car, à l'échelle de 7 milliards et demi d'individus, il est impossible de produire et de consommer autant de viande sans générer des dommages environnementaux et sociaux majeurs, sans parler des problèmes de santé : occupation des terres dans les pays où les gens souffrent de faim et de malnutrition, surconsommation d'eau, pollution, résistance aux antibiotiques, condition de travail des personnes. Enfin, faire souffrir autant les animaux élevés pour leur chair et leur peau nous traumatise tous, même si tout le monde n'a pas le courage de regarder la réalité en face.

La maltraitance animale est un coup de projecteur sur un système fondé sur le profit et l'exploitation sans limite des vivants. La cause animale occupe une place stratégique. Elle est l'occasion de reconverter l'économie et de changer de modèle de développement.

Vous proposez une stratégie pour changer, laquelle ?

J'inscris la cause animale dans la transition écologique. Nous ne sommes pas d'accord sur tout, sur les buts finaux (1), mais la nécessité d'avancer sur les sujets précédemment évoqués est admise. Transition, reconversion et innovation sont les mots-clés. On peut dans un premier temps rendre possible la reconversion de l'élevage intensif vers un élevage extensif impliquant la suppression des mutilations, les cages, l'entassement des animaux et imposant l'étourdissement préalable avant toute mise à mort. Cela suppose d'accompagner les éleveurs en les aidant sur le

plan logistique et financier. Un certain volontarisme politique est nécessaire.

Je suis végane et je rêve d'un monde sans exploitation animale. Mais j'étais ce matin à la *Fondation pour la Nature et l'Homme* où j'ai discuté avec des éleveurs et un ancien directeur d'abattoir. Or nous étions d'accord sur un bon nombre de mesures concrètes qui amélioreraient la condition des animaux. L'instauration d'un label très exigeant associant le bien-être animal, la santé des consommateurs et les conditions de travail des humains tout en faisant le pari de la qualité est, par exemple, une piste.

Je propose aussi l'abolition de certaines pratiques pour lesquelles je crois qu'il serait possible d'obtenir un consensus assez large. La captivité des animaux sauvages, la corrida, la fourrure, le foie gras et la chasse à courre. Ce sera difficile, mais possible. Je promeus aussi l'instauration d'alternatives végétariennes et véganes dans les établissements publics, que ce soient les hôpitaux, les maisons de retraite, les prisons, les écoles. Nous sommes très en retard en France dans ce domaine.

On ne fera pas la transition énergétique sans une transition alimentaire, mais aussi culturelle. Les changements doivent s'opérer en nous, sur le plan de nos représentations et de nos affects et sur le plan de nos émotions archaïques qui sont en jeu dans nos relations aux animaux. Nous devons nous réconcilier avec nous-mêmes pour cesser de dominer les autres, humains et non humains.

Propos recueillis par Danièle Gonzalez ■

Dossier *Silence* sur le végétarisme, n° 438, oct. 2015

(1) Les buts finaux à assigner à la cause animale ne font pas consensus. Faut-il chercher le retour à des pratiques d'élevage (en rupture avec la production industrielle) permettant une "meilleure vie" pour les animaux ? Ou faut-il viser, comme le proposent les anti-spécistes, l'abolition de toute exploitation des animaux ? Ou encore envisager d'éliminer toute "exploitation" mais de permettre certaines formes "d'utilisation" des animaux et/ou de leurs produits dans des conditions très strictes ?



L'élevage face aux normes : la résistance s'organise

Un petit groupe de personnes à l'origine du *Collectif des agriculteurs et agricultrices contre les normes* a appelé à des rencontres nationales les 28 et 29 octobre 2017 organisées à Cenves, dans le département du Rhône. Retour sur un week-end d'échanges.

APRÈS QUELQUES LACETS BIEN SERRÉS sur les routes du maconnais, les langues se délient. Les présentes, environ 150 personnes, viennent de tout le territoire métropolitain : Bretagne, Ariège aussi bien que Saône-et-Loire, certaines se connaissent, d'autres se découvrent. Ce sont principalement des éleveu-ses qui sont là. *Le Collectif de paysan-nés contre les normes* s'est en effet créé dans un contexte de forte répression contre le petit élevage. Le 20 mai 2017, Jérôme Laronze, un paysan de 37 ans, a été abattu par des gendarmes à SAILLY en Saône-et-Loire, à l'issue d'une traque de neuf jours, suite à un contrôle sanitaire sur son exploitation. Depuis, tous les 20 du mois, un rassemblement est organisé en hommage à l'agriculteur au square de la Paix à Mâcon. Lors de ces rassemblements, l'idée d'une résistance collective a germé.

UN POSITIONNEMENT CONTRE LES NORMES

Le postulat des rencontres est clair : il faut s'attaquer aux normes obligatoires pour lutter contre la

normalisation et l'industrialisation de l'agriculture, qui s'incarne en partie dans les contrôles de l'administration. Yannick Ogor revient sur l'histoire et les enjeux de ces normes. Il démontre que celles-ci viennent de l'industrie et servent à contrôler et à réguler le marché. À partir de 1962, avec la mise en place de la Politique agricole commune (PAC), l'État français et l'Union européenne, par le biais de subventions, favorisent la création de fermes-usines concurrentielles sur le marché mondial au détriment d'une agriculture paysanne. La production se transforme en surproduction et l'Union européenne gère la crise sans chercher à l'enrayer. Après 1992, ce système devient moins efficace. Parallèlement les scandales sanitaires (le veau aux hormones, le sang contaminé ou encore la vache folle) fournissent des exemples saisissants des dangers de l'agriculture industrielle. Les normes sanitaires et environnementales prétendent alors répondre aux enjeux de santé publique et de protection de l'environnement. Elles jouissent d'une bonne presse et préviennent les contestations de la société civile en disant garantir une certaine éthique. Or, ces normes dans des faits favorisent l'industrialisation de l'agriculture, qui



▲ Jérôme Laronze

s'est accompagnée de l'usage massif de produits toxiques. Elles obligent par ailleurs à recourir de plus en plus à du matériel spécialisé et inaccessible pour de petits producteurs et de petites productrices.

UNE LUTTE DE TERRAIN POUR L'ABATTAGE À LA FERME

L'absurdité des normes sanitaires imposées se retrouve dans le combat de Stéphane Dinard, qui lutte pour faire reconnaître son droit de faire abattre ses animaux à la ferme. Il s'installe comme éleveur en Dordogne en 2005. En 2008 il décide de refuser d'emmener ses bêtes à l'abattoir et d'installer un outil d'abattage à la ferme. Seulement l'abattage des animaux sur leur lieu de vie est interdit et il risque jusqu'à 15 000 € d'amende et 5 mois de prison ferme. Stéphane Dinard va alors se battre pour continuer d'exercer cette pratique et va créer un collectif, *Quand l'abattoir vient à la ferme* avec la sociologue Jocelyne Porcher (1) pour défendre une mort digne pour les animaux d'élevage. Stéphane a témoigné de son parcours dans de nombreux endroits, et aujourd'hui à peu près 400 éleveu-ses et autant de consommatrices ont rejoint le collectif. Ces membres insistent sur l'absurdité de cette norme en prenant l'exemple des chasseurs qui ont le droit de tuer, de découper et de vendre le gibier à des particuliers sans aucune norme d'hygiène. La norme n'est pas là pour protéger l'animal ou le consommateur, mais pour fermer les petits élevages. Aujourd'hui, le but du collectif est de montrer qu'une autre forme d'abattage est possible.

GENUINO CLANDESTINO : L'EXEMPLE ITALIEN

La question de la force collective revient très souvent dans les échanges. Elle est prônée par le

Genuino Clandestino, collectif de producteurs et productrices clandestin-es italien-nes, qui a mis en place un réseau parallèle de distribution pour continuer à vivre de ses productions. C'est un mouvement horizontal, sans conseil d'administration. Il s'appuie sur un manifeste qui définit un système participatif pour s'auto-évaluer. Les paysan-nes sont alors collectivement garantes de la production. Le collectif crée donc ses propres normes et refuse les contrôles de l'État. Dispersé sur le territoire italien, il se retrouve lors de rencontres nationales tous les 6 mois pendant 3 jours, lors desquelles un marché est mis en place et les grandes lignes du collectif sont décidées. En dehors de ces rencontres, les producteurs et les productrices s'organisent localement pour faire des marchés en ville, écouler leurs produits et faire du lien.

Résister aux contrôles étatiques, c'est aussi prendre le risque de sanctions financières. Depuis un an, le mouvement a donc mis en place une caisse de solidarité pour payer les amendes sanitaires. Cette réserve de fonds a aussi permis la reconstruction d'une étable qui s'était écroulée lors d'un tremblement de terre et ne pouvait avoir recours aux aides de l'État.

RÉSISTER LOCALEMENT : LE REFUS DES CONTRÔLES

Environ 85 personnes sont restées le samedi soir et le dimanche. Toutes ne sont pas d'accord sur le refus total des normes, mais toutes sont favorables à une organisation collective pour se protéger des contrôles et des sanctions, vus comme des éléments de contrôle et de répression d'une industrie qui cherche à éliminer les petites exploitations paysannes. La solidarité est palpable, et dans les échanges on essaie de prendre en compte le malaise et la pression que subissent certain-es. Les situations sont différentes pour

Pour aller plus loin :

- Jean Giono, *La Lettre aux paysans sur la pauvreté et la paix*, éd. Heros-Limite, 2013 (1938)
- Yannick Ogor, *Le Paysan impossible. Récit de luttes*, éd. du bout de la ville, 2017
- Xavier Noulhianne, *Le ménage des champs. Chronique d'un éleveur au XXI^e siècle*, éd. du bout de la ville, 2016
- Aude Vidal, *On achève bien les éleveurs. Résistances à l'industrialisation de l'élevage*, éd. L'échappée, 2017

Contacts

Association *Justice et Vérité*
pour Jérôme Laronze
BP 10229
71106 Chalon sur Saône Cedex

Collectif *Hors norme*
hors.norme@riseup.net

(1) Chercheuse à l'Inra (Institut national de la recherche agronomique), elle travaille sur la relation entre les humains et les animaux d'élevage.



musivel/2003

des personnes qui se lancent et des personnes qui sont déjà paysannes et parfois prises dans le cercle infernal des crédits bancaires et des subventions. On parle de collectifs d'auto-défense qui iraient dans les fermes et refuseraient les contrôles à la place des paysan·nes concerné·es pour éviter les sanctions. Filmer peut être un bon moyen pour prévenir les actes d'humiliation et de violence de certains contrôleurs.

« Le but n'est pas de coexister
mais de détruire le système actuel. »

La mise en place de marchés pour visibiliser la lutte revient souvent. Les marchés permettent d'étendre la contestation chez les agricultrices les consommatrices. Au delà de la vente de produits, les marchés permettent aussi de distribuer et de diffuser des textes, des témoignages autour de cette thématique.

L'IMPORTANCE DE LA SOLIDARITÉ LOCALE

Le but était de créer du lien et de s'organiser pour la suite localement. Le pari semble (en tout cas pour partie) réussi, car à la suite de ces rencontres plusieurs courriels ont été échangés pour signaler la construction de solidarité locale contre les contrôles, d'échanges d'informations. Des

collectifs locaux ont été montés du côté des pays de l'Ouest et de Brocéliande, à l'Est du Morbihan et en Anjou. En novembre 2017, les résistances collectives contre les contrôles de l'administration agricole ont été des réussites sur les fermes de Ganquié et d'Al truc (2). À Granquié, Nathalie et Laurent refusent le bouclage électronique de leurs brebis, ce qui leur a valu 20 000 euros de sanctions en 2013. Le 22 novembre, 100 personnes sont venues les soutenir pour un contrôle de la direction des services vétérinaires annoncé simplement l'avant-veille. Une semaine plus tard, Adeline et Pierre subissent le même contrôle à la ferme d'Al truc sur la commune de Saint Sulpice. Pierre et Adeline élèvent une cinquantaine de chèvres et fabriquent leurs fromages qu'ils vendent au marché à une clientèle habituée. Rebelote, c'est encore une centaine de personnes qui accueille les contrôleurs, afin de soutenir les éleveurs dans leur refus de poser des puces électroniques RFID (3) aux oreilles de leurs bêtes.

Le collectif est encore en construction, mais ses soutiens sont déjà nombreux et les signes de solidarités déjà concrets. Il n'est pas aisé de mettre un place un réel réseau décentralisé d'entraide, de se mettre d'accord sur des objectifs et des analyses communes. Mais si les désaccords sur l'analyse politique semblent exister, le refus de la normalisation de l'agriculture est unanime.

Martha Gilson ■

(2) Ces mobilisations sont racontées par le collectif *Faut pas pucer* dans le journal local *Le Tarn libre*.

(3) La technologie RFID utilise les ondes radio pour transmettre des données, et permettent l'identification des animaux. Le pucage est aujourd'hui obligatoire, mais certain·es éleveur·ses le refusent au nom d'une lutte contre l'informatisation et de la machinisation de l'agriculture.



La non-violence dans la révolution syrienne

Un livre coédité par *Silence* vient mettre en lumière l'importance de la résistance civile dans le conflit syrien, et dans les premières années de la révolution syrienne en particulier.

L'IMAGE QUE NOTRE ENVIRONNEMENT médiatique nous donne du conflit syrien est celle d'un simple affrontement armé entre diverses factions, avec une population civile prise au piège au milieu. Les civil-es seraient les victimes, passives, de cet affrontement entre forces armées opposées, les seules réellement actives. C'est un peu comme si l'on réduisait la Résistance lors de la Seconde Guerre mondiale aux actions armées des maquis, en oubliant les nombreux actes de résistance civile tels que les imprimeries clandestines, les familles et enfants cachés, etc.

LA FORCE DU MOUVEMENT CIVIL SYRIEN

Cette vision passe sous silence l'importance qu'ont pu revêtir des formes de résistance civile, durant les premières années de la révolution en particulier. Tout se passe comme si cette voix populaire avait été enfouie sous le vacarme des balles et des obus. Leila Shrooms, opposante civile syrienne, regrette *"qu'il y ait peu d'attention portée à la base sociale de l'opposition civile"*.

Celle-ci cite les centaines de comités locaux, initiés en 2011 par l'anarchiste Omar Aziz, qui ont organisé l'aide humanitaire, suppléé l'administration civile déficiente ou détruite, documenté les violations des droits humains et organisé des actions de protestation et de désobéissance civile (grèves, refus de payer les taxes, etc.). La *Coordination des comités locaux*, qui regroupe certains d'entre eux, s'est opposée à la résistance armée locale ainsi qu'à l'intervention militaire internationale.

Des organisations de jeunes indépendant-es de tout parti, d'étudiant-es, de kurdes, sont très actives également. Les médias indépendants, inexistantes avant la révolution, se sont multipliés. "Jours de liberté" est le rassemblement de plusieurs groupes non-violents. Ils ont organisé en 2012 la première grève générale depuis 40 ans de régime Baath, qui a été un énorme succès.

Il ne faut pas rêver cependant. Étant donnée la violence du conflit, beaucoup d'initiatives civiles ont dû s'arrêter, d'autre ont dû se recentrer sur l'aide humanitaire. Mais Leila Shrooms regrette que *"la plupart de ces initiatives n'ont pas de soutien et ne rencontrent pas de solidarité à l'extérieur de la Syrie"*. Le moins que l'on puisse faire semble donc être de nous informer sur l'ampleur de ces initiatives civiles, de faire connaître celles qui existent encore aujourd'hui, et de les soutenir dans la mesure du possible.

Le livre *Non-violence dans la révolution syrienne*

Silence co-édite en 2017 avec *Les éditions libertaires* le livre *Non-violence dans la révolution syrienne*, recueil de témoignages et d'analyses sur cette dimension méconnue de l'un des conflits majeurs de notre décennie. Du rôle des femmes dans les mouvements de protestation aux actions créatives pour déstabiliser le pouvoir d'Assad, des centaines de comités locaux qui ont mis en place une forme d'auto-organisation populaire, à des réflexions sur la place de la désobéissance civile dans la révolution, c'est un pan passionnant et ignoré de ce conflit qui est ici mis en avant.

■ *Silence* et *Les éditions libertaires*, 2017, 120 p., 9 €





Nos poubelles pleines de Kafka ?

La Métropole grenobloise veut installer des poubelles intelligentes et une police de l'environnement. Ces mesures flattent le portefeuille et l'égo des "bon·nes" écocitoyen·nes, mais ouvrent la porte à plein de situations kafkaïennes à propos de nos poubelles.

IL Y A CINQ ANS, J'ÉTAIS ALLÉ FAIRE UN reportage dans le Sud-Grésivaudan (1). À l'époque, ils avaient là-bas la chance d'avoir un système "innovant" de collecte des déchets, avec redevance incitative. Le principe, c'est de faire payer la facture en fonction de la quantité de déchets produits : moins on jette, moins on paye. Sauf que ce principe nécessite de pouvoir reconnaître qui jette ses déchets, et donc d'installer des poubelles (qui s'appelaient là-bas des "moloks") "intelligentes", qui puissent être ouvertes uniquement avec des cartes à puces. Il faut aussi pouvoir punir les mauvais·es "écocitoyen·nes" et donc créer des "brigades vertes" pour traquer les comportements déviants.

En 2012, dans le Sud-Grésivaudan, c'était un échec total. Il y avait plein de sacs à côté des moloks, qui souvent ne fonctionnaient pas. Des déchets étaient même jetés dans les territoires voisins, où les conteneurs étaient normaux. Tout le monde râlait et à part le directeur du Sictom (2), je n'avais trouvé personne pour défendre ce système.

J'avais un peu oublié le sujet, jusqu'à apprendre récemment l'abandon de cette stratégie dans le Sud-Grésivaudan. Et puis la métropole de Grenoble a annoncé son "schéma directeur déchets 2020 - 2030", où il est également question de redevance incitative.

COMPOST, VRAC ET RECYCLERIES

L'objectif : aboutir à deux fois moins de déchets en 2030. La Métropole va casquer : 238 millions d'euros d'investissement, dont 170 pour moderniser le centre de tri, le centre de méthanisation, l'usine d'incinération.

Le reste va servir à "mobiliser les citoyens". Promotion du compostage, installation de bacs "déchets alimentaires", promotion de l'achat de produits en vrac et d'un système de verre consigné, construction de recycleries, incitation à l'utilisation de couches lavables dans les structures collectives de la petite enfance, mise à disposition de broyeurs de déchets verts : il y a d'abord une série de mesures difficilement contestables. Et puis après, il y a la fameuse "redevance incitative".

PUCER LES POUBELLES

La Métropole va racheter toutes les poubelles (dites "bacs") de la cuvette (3). Ensuite "on va pucer ces bacs", c'est-à-dire installer un système pour qu'ils ne soient ouverts qu'avec une carte magnétique. Au passage, remarquons que cela nécessitera sûrement de jeter tous les anciens "bacs" (dans quelle poubelle ?) (4).

(1) Voir *Le Postillon* n°17.

(2) Syndicat intercommunal de collecte et de traitement des ordures ménagères.

(3) On appelle "cuvette grenobloise" la vallée encaissée qui abrite la ville.

(4) Et que la camelote électronique nécessaire à la fabrication de poubelles intelligentes entraîne aussi la production de pas mal de déchets et de pas mal de morts dans les mines de métaux précieux. Mais c'est vrai que les déchets électroniques gisent plutôt dans les pays du Sud.



Une fois ces bacs pucés mis en place "sûrement autour de 2020 ou 2021", la "facturation sera calculée en fonction du nombre de fois où le bac a été vidé dans l'année, ou en fonction du poids de déchets produits". Les "bonnes pratiques" permettront ainsi de "faire des économies". Bon en fait, pas tant que ça : sur la facture de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères, la "part incitative" est minime quand la "part fixe" représente au moins 60 % de la facture totale. (5)

Quid des immeubles et des bacs utilisés par des dizaines de personnes ? Ce sera à chaque copropriété de choisir sa façon de faire. Soit la part incitative sera équitablement divisée entre habitant-es, quelle que soit la quantité de déchets déposés (ce qui promet une certaine ambiance entre "bon-nes" et "mauvais-es" écovoin-sin-es). Soit la copropriété devra s'équiper de poubelles encore plus intelligentes, capables de calculer le poids de chaque sac posé, et donc facturer à chacun-e le juste prix incitatif (surtout, ne rendez pas service à votre voisine âgée en descendant sa poubelle !).

"Avant de vider un bac, l'agent chargé de la collecte contrôlera que le contenu est conforme aux consignes de tri. Un bac mal trié sera notifié via un boîtier numérique reliant les bacs au contrat de son utilisateur et sera surfacturé." Pour les bacs utilisés par plusieurs personnes, cette surfacturation promet également de mettre une certaine ambiance dans les "habitats verticaux".

UNE "NOUVELLE POLICE DE L'ENVIRONNEMENT"

Pour contrôler tout ça, une "nouvelle police de l'environnement" et une "nouvelle brigade de propreté" vont être mises en place afin de "contrôler la bonne application du règlement de collecte" et de "lutter contre les dépôts sauvages".

Alors forcément, il est un peu emmerdé, Oudjaoudi (6), de mettre en place des mesures potentiellement "répressives" : *"Moi non plus je ne suis pas un fan de la police. Le but n'est pas d'engranger des amendes, mais d'arrêter les mauvais gestes. Et je suis obligé de constater que la démarche pédagogique ne suffit pas."* Notamment *"parce que ça se fait déjà ailleurs, à Parme, à Milan, et que ça marche très bien..."*. Seuls les résultats comptent (et tant pis pour les convictions politiques).

Dans la communauté de communes de Vinay dans le Sud-Grésivaudan, des courriers ont circulé disant *"Écoutez, vous avez déposé zéro sac depuis six mois, ça nous paraît un peu bizarre donc il y a un petit souci là-dedans : ça veut dire que forcément cette personne là, si elle est résidente, elle pose ses sacs ailleurs"*.

C'est le genre de situations qui arrivera obligatoirement avec des poubelles intelligentes et la redevance incitative. Suspensions et rancœurs entre voisin-es, traque et stigmatisation des "mauvais-es" écocitoyen-nes, intrusions dans la vie privée (par la fouille de poubelles) : ce système développe un tas de mauvais réflexes pourrissant les relations sociales et ciblant les responsabilités individuelles, plutôt que les modes d'actions collectifs.

Pendant ce temps-là, nombre d'industriels développent quantité de produits en programmant leur obsolescence rapide. Ces industriels, par ailleurs, continuent à vendre des produits avec quantité d'emballages inutiles (donc de déchets) sans trop de contraintes. Mais comme tout est bien qui finit bien, tous ces déchets peuvent aussi permettre à d'autres industriels (ou les mêmes), de faire du business dans la "valorisation des déchets".

Cet article est extrait d'un texte publié dans *Le Postillon*, média indépendant grenoblois. ■

Le Postillon,
42 avenue Jean Jaurès,
38600 Fontaine,
tél. : 04 76 94 18 65,
www.lepostillon.org.



(5) "En 2015, les habitants de la Métropole payaient 103 euros par an et par habitant en moyenne. En 2030, ils paieront entre 95 et 135 euros par an et par habitant, selon la quantité de déchets jetés." Ce n'est donc pas tant les "bon-nes" écocitoyen-nes qui économiseront, que les "mauvais-es" qui paieront plus.

(6) Georges Ouadjaoui est le "vice-président à la collecte et à la valorisation des déchets" de la Métropole.

la liberté est l'affaire de tou-te-s.

LA FABLE DE LA GRENOUILLE CUITE :



ET PLUS CONCRÈTEMENT ?



La liberté est l'affaire de tou·tes

L'Observatoire de l'état d'urgence a collaboré avec la dessinatrice Mirion Malle pour dénoncer les dérives de l'état sécuritaire. À travers la fable de la grenouille cuite, deux planches de BD rappellent avec finesse qu'il est plus que jamais nécessaire de monter au créneau pour défendre les droits et les libertés fondamentales contre l'instauration d'un état d'urgence permanent qui risque de saper les fondements de la démocratie au prétexte de défendre celle-ci.

DES EXEMPLES CONCRETS; sur le thème de "BIENVENUE DANS L'ÈRE DU SOUPÇON":

• L'ARTICLE 10 & le contrôle au faciès :



• L'ÉTAT D'URGENCE PERMANENT:



• LE MAINTIEN DES ASSIGNATIONS À RÉSIDENCE & PERQUISITIONS ADMINISTRATIVES:



Ah, euh, mais peut-être qu'au moins ça stoppe le terrorisme?

POURQUOI C'EST INUTILE?

Sur 4469 perquisitions administratives faites dans le cadre de l'état d'urgence, SEULES 23 enquêtes pour terrorisme ont été ouvertes

↳ = 0,5% de ces perquisitions...

EFFICACE!

En plus...

Zéro communication sur les résultats de ces procédures...

blabla suspects blabla

SURPRENANT

vu comme les médias adorent parler de terrorisme.

SPOILER!

Ce n'est pas véritablement une loi axée SUR l'anti-terrorisme.

C'EST UNE LOI DE SURVEILLANCE GÉNÉRALE.

Conclusion:

PLUSIEURS ORGANISATIONS



TIRENT LA SONNETTE D'ALARME

Elles s'inquiètent non seulement de cette loi, mais aussi de la situation en France depuis quelques temps.

JUSTICE POUR ADAMA.

• violences policières

• liberté de manifester

• stigmatisation de la population de confession musulmane ou identifiée comme telle.

• mission malle pour l'Observatoire de l'état d'urgence.

CE QU'ON PEUT FAIRE pour lutter contre cette loi:

- SE RENSEIGNER
 - SE MOBILISER
 - MANIFESTER
- Ne pas s'endormir!

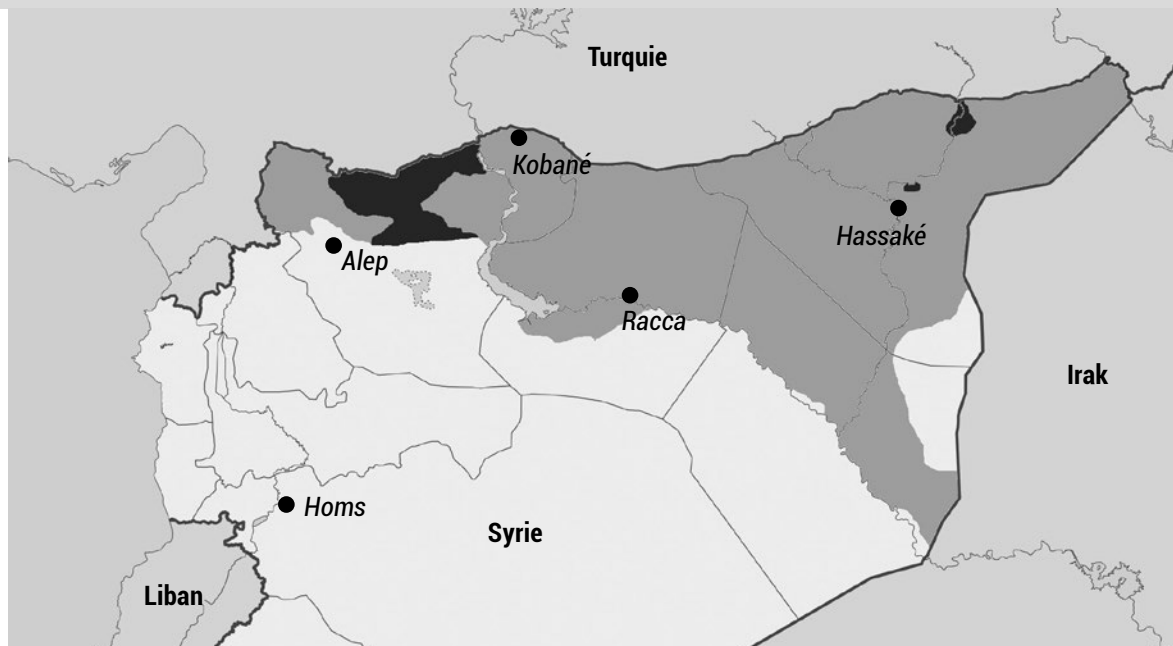
L'Observatoire de l'état d'urgence, créé en janvier 2016, est un regroupement d'associations, d'organisations et de syndicats qui veillent à la défense des droits et des libertés fondamentales et se mobilisent pour sortir de l'état d'urgence permanent et dénoncer l'inscription de mesures d'exception liberticides dans le droit commun.

Les membres de l'Observatoire de l'état d'urgence sont : la Ligue des droits de l'Homme (LDH), le Syndicat de la magistrature (SM), le Syndicat des avocats de France (Saf), l'Observatoire international des prisons - section France (OIP-SF) et le Centre de Recherches et d'Études sur les Droits Fondamentaux (Credof).

■ www.attentifsensemble.org

Mirion Malle, née le 7 juin 1992 en Charente-Maritime, est une dessinatrice de bande dessinée française. Elle se fait connaître grâce à son blog BD féministe *Commando Culotte* où elle expose, dès 2011, son quotidien, avant de se consacrer aux clichés concernant la représentation des femmes dans les films et les séries télévisées.

■ www.mirionmalle.com



▲ Territoires contrôlés par la région autonome du Rojava en gris et territoires revendiqués en noir.

Espoirs et limites de l'autogestion au Rojava

Au nord de la Syrie, dans la région du Rojava reconquise aux djihadistes, une expérience inédite de confédéralisme démocratique inspiré des idées de l'écologie sociale est expérimentée depuis 2014. Pinar Selek livre ici son regard vigilant sur cette expérience politique.

LA FÉDÉRATION DÉMOCRATIQUE DE SYRIE DU Nord est souvent appelée Rojava ("ouest" en kurde). Le long de la frontière turque, au moins deux millions de personnes (dont 60 % de Kurdes) résident sur ces terres reprises par les armes aux djihadistes de l'Organisation de l'État islamique (OEI). Adopté en 2014, leur texte fondamental, le *Contrat social de la fédération démocratique de Syrie du Nord*, rejette le nationalisme et prône une société égalitaire, paritaire, respectueuse des droits des minorités. La liberté de culte est garantie et il n'y a pas de religion d'État", expliquent Mireille Court et Chris den Hond dans un article du *Monde diplomatique* (voir encadré page suivante). Chaque canton dispose d'une assemblée législative paritaire hommes-femmes. Le confédéralisme démocratique qui y est mis en place, s'inspire explicitement des idées de l'écologie sociale développées par l'anarcho-écologiste Murray Bookchin (1). Silence a demandé à Pinar Selek de partager son regard sur cette expérience politique en cours.

Silence : Peux-tu nous parler de ce qui se passe au Rojava ?

Pinar Selek : Je n'ai pas de contacts directs avec des personnes du Rojava, mais j'essaie de suivre la situation de près à travers des témoignages et les informations indépendantes qui circulent en Turquie. Le Rojava est une région dans laquelle se déroulent des processus

intéressants. Le mouvement progressiste qui a accédé au pouvoir essaie de donner la parole au peuple et de mettre en place des modes d'organisation plus horizontaux. Cependant, c'est devenu comme un mythe dans les milieux anarchistes en Europe.

Il semble que le gouvernement régional tente de mettre en place un confédéralisme démocratique inspiré des idées de l'écologiste social Murray Bookchin ?

Oui, cela est lié en partie à la découverte de la pensée de l'anarcho-écologiste étasunien Murray Bookchin par le leader du PKK (2), Abdullah Ocalan, en prison, durant les années 2000. Abdullah Ocalan parlait d'un État du Kurdistan indépendant, puis en prison il a fait une sorte d'autocritique en affirmant que, désormais, il envisageait pour la région une sorte de confédéralisme démocratique. À partir de ce moment-là, les militant·es du PKK essaient de le mettre en place.

Cette transformation s'est réalisée dans le cadre très particulier du Parti des travailleurs du Kurdistan, le PKK. Il est étonnant de voir que la mise en place d'une organisation sociale qui se veut horizontale, émane d'une organisation assez peu libertaire...

En effet, PKK est à la base une organisation très hiérarchique, avec un culte du leader qui décide tout.

(1) Murray Bookchin (1921-2006) élabore un projet social libertaire s'appuyant sur la conviction qu'aucun problème écologique ne sera résolu sans un profond changement social. La domination de l'humain sur la nature et les dominations entre humains sont liées, l'écologie implique donc une remise en cause des autres hiérarchies sociales établies. Il imagine des communautés horizontales anti-autoritaires et écologiques.

(2) Selon Pinar Selek, "Le PKK s'est construit dans le contexte révolutionnaire des années soixante-dix, à une époque où beaucoup d'organisations étaient influencées par la lutte armée. Les militantes kurdes faisaient partie des organisations de gauche révolutionnaire, puis se sont autonomisées en tant que mouvement spécifique kurde au tournant des années 70. À partir du coup d'État militaire de 1980, la gauche turque a été décimée, mais le PKK a pu maintenir une lutte armée, du fait de ses relations transfrontalières avec les Kurdes d'Irak, de Syrie et d'Iran, qui lui ont permis de continuer à se fournir des armes. La présence de ce mouvement de lutte armée a légitimé l'institutionnalisation de la répression de la part de l'État turc. Depuis ces années-là, la Turquie a presque toujours vécu dans un contexte de guerre, qui nourrit la militarisation de l'État turc".



▲ Manifestation rassemblant des Kurdes, des Assyriens et des Arabes contre le gouvernement syrien dans la ville de Qamishli, le 6 janvier 2012.

On retrouve en son sein les typologies de tous les totalitarismes, avec une seule idéologie et un seul guide.

Mais il faut voir aussi que le mouvement kurde comporte aujourd'hui plusieurs dimensions. Il utilise divers répertoires en même temps : celui du religieux, celui d'une sorte de féminisme égalitaire — mais pas libertaire —, celui de l'extrême gauche, ou encore celui exprimant la pensée traditionnelle des anciens Kurdes, et, pour finir — et cela depuis une dizaine d'années — un petit répertoire anarchiste. Mais ces différentes sources d'influence se réunissent de façon éclectique.

Les médias ainsi que les organisations de gauche qui ici en Europe affichent leur solidarité avec le mouvement kurde, mettent beaucoup en avant le féminisme du PKK qui met en place notamment des brigades de femmes. Quel est ton regard sur la question ?

À mon sens, le PKK est une organisation très hiérarchique et patriarcale qui n'est pas du tout libertaire ni féministe. Oui, les femmes ont eu une sorte d'égalité et elles sont assez visibles, mais au Rojava elles ont une place si elles se conforment aux règles de l'organisation. Le mouvement demande que les femmes vivent séparément des hommes, qu'elles aient leur espace et ne se mélangent pas. Certes, nous sommes dans une situation de guerre, mais il faut quand même rappeler que la sexualité est interdite au sein de la guérilla. La punition peut aller de l'exclusion jusqu'à la mort en cas de relations sexuelles. Dans ce qui se passe actuellement au Rojava, on retrouve beaucoup d'éléments progressistes, mais se posent aussi beaucoup de questions par rapport aux libertés.

Cependant, il faut noter que depuis plusieurs années, les féministes libertaires influencent beaucoup les autres mouvements en Turquie. Dans le Rojava et d'une manière plus générale dans le

Cogestion et cohabitation entre communautés

L'un des grands défis politiques pour la Fédération Démocratique du Nord de la Syrie, c'est d'augmenter la solidarité politique et sociale entre les communautés, estime Chris Den Hond. La cogestion est une réalité aujourd'hui. Le projet politique multiculturel des Kurdes de Syrie est un projet très moderne, mais risqué. Les gouvernements turc et syrien tentent de diviser les acteurs de ce projet.

"Nous contestons radicalement les allégations turques selon lesquelles les Kurdes domineraient les citoyens arabes, turkmènes, tchéchènes ou tcherkesses. Les cinq communautés sont représentées dans le grand conseil, et les Arabes sont majoritaires dans tous les autres. La Turquie essaie de salir notre réputation. Si elle veut se battre contre les Kurdes sous ce prétexte, nous, les Arabes, ferons corps avec eux pour défendre notre mosaïque de peuples", s'exclame Mme Abeer Al-Aboud, membre de la tribu arabe des Beni Sultan.

■ Extraits de Mireille Court et Chris den Hond, "Une utopie au cœur du chaos syrien. L'expérience libertaire du Rojava à l'épreuve de la guerre", *Le monde diplomatique*, septembre 2017.

mouvement kurde, ces idées influencent les luttes et permettent de poser des questions. Le PKK est aujourd'hui influencé par les idées de l'écologie sociale, mais il n'en est pas à l'origine : elles ont transité d'abord par les féministes, par de nombreux petits groupes ni très riches ni très nombreux, mais qui ont joué un rôle important dans le renouvellement du répertoire des formes de contestation en Turquie.

Quelle est l'influence du contexte de guerre sur cette évolution plus libertaire du mouvement kurde ? Une résistance non violente est-elle possible dans un tel contexte ?

La vie qui se structure dans un tel contexte ne peut pas être vraiment

Pinar Selek

Écrivaine et sociologue de Turquie exilée en France, militante féministe, antimilitariste et écologiste, membre de *Silence*, Pinar Selek a travaillé sur les questions de la prostitution, de la transsexualité, de la guérilla kurde, du service militaire, du génocide arménien, etc. Elle est notamment l'auteure du roman *La maison du Bosphore* (éd. Liana Lévi, 2013), de l'essai *Parce qu'ils sont arméniens* (éd. Liana Lévi, 2015) et du conte *Verte et les oiseaux* (éd. des Lisières, 2016).



▲ La coopérative textile Amargé, à Kobanê, créée il y a 6 ans, emploie 17 femmes. Les coopératives constituent l'une des bases de la vie démocratique du Rojava.

libertaire. Oui, des résistances non violentes sont possibles dans des contextes répressifs aussi violents que celui du Rojava. Mais lorsque tu es déjà empêtré dans une guerre, lorsque tu t'es organisé en tant qu'armée, je pense que c'est quasi impossible.

On me demande parfois si ce qui se passe au Rojava est comme une nouvelle guerre d'Espagne. Je réponds que depuis l'époque de l'épopée des anarchistes espagnol-es les choses ont changé. Aujourd'hui on parle de l'intersectionnalité, des féminismes, etc., et personnellement, je cherche une autre voie dans ces différents chemins.

En Turquie, où la répression ne fait que se renforcer, je connais beaucoup de groupes autonomes qui s'organisent autour de réseaux et qui créent des espaces d'activités. Cela montre que, même dans un contexte autoritaire, on peut créer de nouveaux modes de résistance. Mais quand tu es impliqué dans une guerre, c'est différent. Quand tu commences à utiliser les armes, tu dois te structurer comme une armée.

Il ne s'agit pas de condamner les personnes qui prennent les armes pour résister. La résistance à la domination, à la barbarie, est importante, mais je pense qu'avant d'utiliser la violence, il est nécessaire de chercher tous les autres chemins possibles et de créer différents modes de résistance. Au Moyen-Orient, en Turquie même, il y a l'habitude de prendre les armes, c'est pour ainsi dire une tradition. Donc, pour l'heure, trouver une autre forme de résistance est plus difficile, mais ce n'est pas impossible. Je pense qu'il faut insister sur ce point. Car la violence nous détruit. Je ne connais aucune transformation libertaire qui s'appuie sur une armée.

*Propos recueillis par Mimmo Pucciarelli
Entretien publié parallèlement dans la
revue A revista Anarchia (Milan). ■*

La justice du consensus au Rojava

// Au Rojava, selon le mode démocratique occidental, la justice est le troisième pouvoir à côté du législatif et de l'exécutif.

La philosophie est de résoudre les conflits sur la base du consensus. Au niveau du village et du quartier, les Comités de paix et de consensus sont légalisés. Un comité est composé de cinq à neuf membres élu-es par le conseil populaire avec un quota de genre de 40 %. Ces élu-es sont âgés pour la plupart de plus de 40 ans, comme une référence au conseil des anciens de la société traditionnelle dont ils et elles assureraient la continuation de manière démocratique. Les comités poursuivent leur mission de conciliation pour éviter le contentieux judiciaire. Les crimes ne relèvent pas de leur compétence, mais directement du niveau supérieur, celui du Comité paix et consensus communal composé de deux sections, l'une pour la justice générale, l'autre pour les affaires familiales (polygamie, mariage forcé, violences matrimoniales). On reste dans un processus conciliatoire sans peine d'enfermement. Si aucune solution n'est trouvée, l'affaire est renvoyée devant un tribunal. (...) La peine de mort est abolie".

■ Extraits de Pierre Bance, *Un autre futur pour le Kurdistan ? Municipalisme libertaire et confédéralisme démocratique*, éd. Noir et rouge, 2017.

La Catalogne

En 1931 la Catalogne avait obtenu, lors de l'installation de la 2^e République, le statut d'indépendance au sein de la Fédération espagnole, indépendance qui a été balayée ensuite par le franquisme. En 1978, suite aux accords de la Moncloa, la Catalogne a obtenu son autonomie linguistique. En 2003, le gouvernement catalan demande plus d'autonomie. Cette demande aboutira en 2006 à un accord entre Madrid et Barcelone, accord qui sera approuvé par référendum. Cependant, le contenu de cet accord sera remis en cause en 2010 par le Tribunal constitutionnel espagnol. Ce qui a provoqué une grande manifestation de désapprobation à Barcelone. Depuis cette date, diverses manifestations ont lieu en Catalogne, notamment chaque 11 septembre. En 2015, les élections catalanes portent à la tête du gouvernement catalan une coalition de gauche et de la bourgeoisie catalane. Ce gouvernement demande à Madrid de revoir le statut d'autonomie catalane afin de l'approfondir. Il y aura alors une succession de 19 négociations qui n'aboutiront pas. Il faut savoir que le statut d'autonomie actuel de la Catalogne est relativement restreint. Contrairement au Pays basque espagnol, la province catalane ne peut prélever des impôts. La Généralité catalane a moins de compétence que, par exemple, les länder allemands ou les régions italiennes.

Il est faux de penser que les Catalans voudraient leur indépendance pour ne pas partager la richesse de leur province avec les autres. En effet, la Catalogne n'est que la quatrième province espagnole en ce qui concerne le PIB par habitant.

Il est faux de penser que les Catalans voudraient leur indépendance parce qu'ils sont xénophobes. Il faut en effet savoir qu'en février 2017, 160 000 personnes ont manifesté à Barcelone en faveur de l'accueil de réfugiés. La société catalane est une société multiculturelle. Une des spécificités de la Catalogne est qu'il y a d'ailleurs de mouvements sociaux et d'initiatives citoyennes que dans le reste de l'Espagne. La dégradation actuelle des services publics pratiquée par le gouvernement espagnol, ne peut qu'inciter les Catalans à prendre leurs distances avec Madrid. La Catalogne connaît une forte corruption. La grande bourgeoisie est contre l'indépendance. Le projet des indépendantistes est d'organiser un processus constitutionnel par le bas. Aujourd'hui, le mouvement indépendantiste connaît une grande répression pratiquée par Madrid. 700 maires ont été arrêtés en 2017. À Bilbao (Pays basque), il y eut une manifestation de soutien au mouvement catalan.



Des manifestantes pacifiques dans les rues de Barcelone hissant des drapeaux catalans, le 11 septembre 2017.

Au niveau des organisations politiques, il faut savoir que Podemos est divisé sur la question de l'indépendance de la Catalogne, seuls les Catalans y sont favorables. Iglesias, leader de cette formation politique est opposé au référendum d'indépendance.

Jean-François Le Dizès

Compte rendu personnel de l'atelier de l'université d'automne 2017 d'Ensemble, mouvement pour une alternative de gauche, écologiste et solidaire.

primevère

**32^e salon-rencontres
de l'alter-écologie**

23-24-25 fév. 2018

Eurexpo • Lyon

co-errances



salonprimevere.org

Ouverture vendredi dès 11h • entrée porte principale

Coopérative de Guérande, un autre regard

Je suis (...) producteur coopérateur de sel de Guérande depuis 20 ans et je souhaite revenir sur votre article "Un territoire, une coopérative : Les Salines de Guérande" (Silence n°460 p. 34).



Si ce que vous relatez dans l'historique est juste, je ne peux malheureusement qu'exprimer mon désaccord sur le gentil monde des paludiers "bisounours" tel qu'il est décrit dans votre article.

La réalité sociale du marais est qu'aujourd'hui, à l'instar du monde économique libéral, il y a beaucoup de paludiers en difficulté, qui ont beaucoup de mal à pérenniser leurs exploitations, et que si l'entraide existe (encore) ce n'est évidemment pas pour aider les plus faibles !

Les disparités de revenus sont phénoménales et exponentielles. La fiscalité est injuste car forfaitaire, et profite aux "gros", comme dans le reste de l'agriculture. Par ailleurs les conditions de travail des salarié-es se sont très nettement dégradées depuis 10 ans.

Il est également de mon devoir de vous informer du fait que, à l'instar de ce que faisaient les salins du midi, à savoir importer du sel d'ailleurs, la coopérative en 2017 importe du sel du "Cambodge", qui sera bientôt en tête de gondole sous une appellation "sel du monde", éthique et équitable. Renseignez

vous sur ce qui se passe là-bas, et vous verrez la supercherie morale et commerciale...

Le virage libéral à été pris il y a 10 ans déjà, mais la machine à broyer s'emballa, comme le changement climatique, depuis 5 ans.

La démocratie n'existe pas plus en interne. Les grandes décisions telles que "importer du sel du monde" n'ont même pas été soumises au vote des adhérent-es. (...) Lors de la dernière AG de printemps, un intervenant extérieur, choisi par le CA, est venu nous vanter *Triskalia*, et *Terrenna* comme coopératives modèles... et même *Apple* et *Google* comme modèles de développement !

Camille

Tabac et écologie ne font pas bon ménage

Jeune ancienne fumeuse, je viens tout juste de me libérer de cette dépendance après 22 ans de fumée (je ne suis pourtant pas vieille : 35 ans). Cela faisait pourtant environ une dizaine d'années que j'étais gênée par cette dépendance, particulièrement en terme de cohérence écologique et sociale. Force est de constater que les milieux alternatifs dans lesquels j'évolue depuis des années et sur des territoires autant urbains que ruraux sont majoritairement fumeurs et je trouverai cela très intéressant de faire un dossier sur cette incohérence. Pourquoi le milieu "alter" est fumeur ?

Quand j'explique aux ami-es fumeurs que la majorité du tabac dans le monde est OGM, que la plantation de tabac nécessite beaucoup d'intrants chimiques, une consommation d'eau et d'énergie pour le faire sécher (déforestation...) la plupart ne sont pas au courant et pourtant ce sont des fervents anti OGM, anti pesticides et industries... Sans parler de l'occupation de terres agricoles pour produire de la fumée...

De même que peu connaissent les alternatives type plantes de remplacement si

par exemple on veut continuer à fumer des pétards mais sans tabac : bouillon blanc, pulmonaire ...

Ce que je trouverai également intéressant d'aborder ce sont les ressorts psy qui nous font aller vers une destruction de nous même alors que généralement nous souhaitons construire un autre monde.

Enfin le milieu alter regorge des valeurs d'autonomie, or le tabac est une forte dépendance aux industries, il est en effet difficile d'être autonome sur la production et la fabrication du tabac (contrairement à l'alcool par exemple où l'on voit plein de brasseries artisanales fleurir et produire leur propre bière).

J'écoutais récemment une émission de radio sur les vaccins et une personne disait qu'il était également intéressant de comparer les chiffres de mortalité liés aux vaccins en France par an (25) et ceux liés au tabagisme (78000). Ça m'a fait halluciner, je revoyais la dernière discussion avec les copines sur les vaccins ... toutes la clope au bec !

Charlotte

Haute-Vienne

Vous pouvez nous envoyer des textes pour le courrier des lect-rices soit par courrier postal, soit en passant par le formulaire de contact qui se trouve sur le site de Silence : www.revuesilence.net. Soyez concis : pas de textes de plus de 3000 signes.

Les informations contenues dans les courriers n'engagent pas la rédaction.

Essais

■ **Enquête d'alternatives. L'état du monde 2018**, coordonné par Bertrand Badie et Dominique Vidal, éd. La Découverte, 2017, 245 p., 19 €. Trente-quatre autrices et auteurs, universitaires, journalistes, politologues, militant-es ont été convié-es à faire part de leur analyse sur ce qui bouge et ce qui résiste au changement dans notre société. Un travail de fourmi, d'un style parfois un peu trop universitaire, mais rigoureux et combien nécessaire, pour pointer les facteurs de blocage, décrypter les initiatives nouvelles des mouvements altermondialistes, l'émergence des gauches radicales, l'architecture des organisations internationales.

■ **Entretiens sur l'écologie. De la science au politique**, Ivo Rens, préface Philippe Lebreton, éd. Georg, 2017, 228 p., 15 €. Il s'agit de 20 entretiens qui ont été présentés sur radio Zones (bassin genevois) entre 2010 et 2016. L'ensemble retrace la genèse de la science écologique, son évolution, puis l'irruption de l'écologie politique dès la seconde moitié du 20e siècle. Un ouvrage vivant qui met en lumière la pensée des auteurs, scientifiques et philosophes tout en apportant un regard critique.

■ **Utopies réelles**, Éric Olin Wright. Traduit de l'anglais (USA) par V. Farnea et J.A. Pechanski, éd. La Découverte, 2017, 615 p., 28 €. Pourquoi et comment sortir du capitalisme ? Quelles formes d'actions, quelles alternatives ? Ce livre se présente comme une vaste synthèse d'une enquête internationale et collective sur les théories de l'émancipation ainsi que sur de nombreux projets de transformation radicale dans les domaines sociaux, économiques et politiques. Les utopies réelles ne sont ni pour les idéalistes ni pour les réalistes. Ce sont des expériences vécues. La rédaction de ce traité savant a été entreprise en 2007 et s'est poursuivie pendant 3 ans au plus fort de la crise financière qui a frappé les États-Unis.

■ **La folie des hauteurs, critique du gratte-ciel**, Thierry Paquot, éd. In Folio, 2017 [2008], 208 p., 13 €. Réédition d'une critique extrêmement pertinente de la volonté de construire des bâtiments de plus en plus haut... alors qu'ils sont de grands consommateurs d'énergie, qu'ils induisent une forme de ville avec son lot de problèmes (circulation automobile, centres commerciaux, et indirectement pavillonnaires). L'avenir semble plutôt à la ville dense et diversifiée, mais avec une hauteur limitée.

■ **Livre blanc pour la paix**, Collectif, éd. Mouvement de la paix (9 rue Dulcie September, 93400 Saint-Ouen), 2017, 224 p., 5 €. Une trentaine d'organisations membres du collectif En marche pour la paix appellent à réformer et renforcer l'ONU, faire appliquer la charte des droits de l'enfant et les résolutions de l'UNESCO, mettre en pratique les traités de désarmement, reconvertir les industries d'armement et sortir de l'OTAN. Une vision très classique et institutionnelle de l'action pacifiste.

■ **Face à la guerre**, Pierre Sommermeier, Les éditions libertaires, 2017, 84 p., 8 €. Méditations d'un libertaire sur la guerre, le terrorisme, le racisme, etc.

■ **Oui, mais...** Bernard Collot, éd. L'Instant présent, 2017, 48 p., 5 €. Pendant 35 ans, l'auteur a animé une école "sans cahiers, sans leçons, sans programme, sans évaluation, sans horaires, sans emploi du temps". Il explique très brièvement que les enfants arrivent à apprendre par la proximité, la curiosité et qu'il est possible d'avoir une organisation très souple, avec le soutien des parents. Si votre enfant arrive à apprendre à parler sans aller à l'école, il peut sans doute apprendre aussi beaucoup d'autres choses de la même manière.

■ **Elles ont osé. 100 femmes d'exception**, Nathalie Kaufmann-Khelifa, éd. Glénat, 2017, 238 p., 35 €. Surfant sur la vague des livres présentant des destins de femmes audacieuses, cet album illustré présente des portraits de féministes mais aussi de sportives, d'artistes ou de femmes d'Etat (Golda Meir, Marilyn Monroe, Agatha Christie, etc.). Un éclectisme qui a ses limites.

Thomas Sankara

La liberté contre le destin

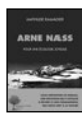
Discours rassemblés et présentés
par Bruno Jaffré

Trente ans après l'assassinat du révolutionnaire burkinabé Thomas Sankara, ce livre retrace son parcours d'homme politique à travers ses discours présentés et introduits chronologiquement. Ces textes riches en plaidoiries présentent également l'avantage de nous resituer dans le contexte politique du néo-colonialisme dénoncé par des nations regroupées au sein des pays non-alignés, luttant pour leur indépendance et contre le diktat économique de la Banque Mondiale, du FMI, etc. Bruno Jaffré nous propose ici d'approfondir notre connaissance des thèses de Thomas Sankara en nous offrant une approche globale de sa pensée, de sa volonté d'action et de changements. JP

Éd. Syllepse, 2017, 480 p., 20 €

Arne Næss,
pour une écologie joyeuse

Mathilde Ramadier



La présentation de la vie et de l'œuvre de ce philosophe norvégien n'a rien de convenu. L'autrice mêle le récit de vie de l'homme qui est un sportif (alpiniste) autant qu'un universitaire, un découvreur d'idées et de grands espaces, un militant soucieux de principes, mais pas sourcilieux, plutôt indulgent vis-à-vis des écarts de son prochain comme des siens. Cet homme "sans prétention ni morale" s'est attaché à revoir le lien fondamental qui nous unit à la Nature. "L'écophilosophie", le courant de pensée qu'il a créé à l'Université d'Oslo en 1960 invite à un renversement de la perspective anthropocentriste. À partir de 1970, à cinquante-sept ans, il quitte sa chaire à l'université d'Oslo pour se consacrer à l'action. Par exemple, pour s'opposer à la construction d'un barrage sur la côte ouest de la Norvège, il s'enchaîne à un rocher surplombant une chute d'eau de 700 m. Cette action spectaculaire et réussie a inspiré les 14 membres fondateurs de Greenpeace. MD

Éd. Actes Sud, 2017, 128 p., 19 €

À la recherche du pain vivant

Roland Feuillas, Jean-Philippe de Tonnac



Par quelles étapes passe-t-on pour aller d'un pain asservi aux lois macabres de l'agroalimentaire à la réalité du pain vivant ? Et quelles questions s'est-on posées pour décider de quitter le statut de chef d'entreprise et se diriger vers celui de boulanger ? Depuis 20 ans Roland Feuillas remet le pain 100 % nature sur les tables, travaillant sur les techniques de mouture, les méthodes de cuisson, la question des semences (retour aux blés anciens), étudiant les

avantages de la permaculture et de l'agroforesterie, se formant à la microbiologie des levains et à la technologie meunière... Tout ce savoir ne doit pas se perdre et gagnerait à être partagé. D'où le projet d'une université du pain. MD

Éd. Actes Sud, 2017, 235 p., 19,80 €

Saisons, nouvelles de la ZAD

Collectif Mauvaise Troupe



Quelles nouvelles de Notre-Dame-des-Landes ? Après *Contrées* et *Constellations*, le collectif Mauvaise Troupe revient sur les derniers mois de luttas contre le projet d'aéroport près de Nantes, de fin 2015 jusqu'au printemps 2017. De saison en saison, on suit le récit des mobilisations, les bruissements sourds d'un référendum sans légitimité, la rencontre du mouvement avec les syndicats locaux et l'atmosphère de la ZAD face aux échos d'une évacuation imminente. La narration est simple, franche, finement tissée d'accents poétiques. On aimerait en savoir plus sur les difficultés du quotidien dans le mouvement, et les moyens pour les dépasser. Vivement les prochaines saisons ! HJ

Éd. de l'éclat, 2017, 104 p., 6 €

Où atterrir ?

Bruno Latour



Dans cet essai de philosophie politique, Bruno Latour fait l'hypothèse qu'il existe un lien entre la déniégation du changement climatique, la dérégulation de l'économie et l'explosion des inégalités : c'est que "les élites ont été si bien convaincues qu'il n'y aurait pas de vie future pour tout le monde qu'elles ont décidé de se débarrasser au plus vite de tous les fardeaux de la solidarité". Il estime qu'aux deux "attracteurs" politiques classiques : globalisation libérale contre retour au terrain national, se sont ajoutés/substitués deux attracteurs plus contemporains : le hors-sol (transhumanisme, etc.) contre le terrestre, qui est pour lui la direction à suivre. Notre tâche est donc de négocier notre atterrissage. En balayant au passage les anciennes frontières nationales qui ne sont opérantes ni au niveau écologique ni au niveau des inévitables migrations humaines. GG

Éd. La découverte, 2017, 156 p., 12 €

La ville agricole

Rémi Janin



Ce court ouvrage explore les fondements historiques du rapport entre agriculture et ville ainsi que sa nécessaire évolution pour pouvoir répondre aux besoins alimentaires d'une population de plus en plus nombreuse et majoritairement urbaine. Pour l'auteur, la ville elle-même doit devenir nourricière, ce qui demande une véritable révolution culturelle : effacer la frontière entre ville et agriculture et faire partager par l'ensemble de la société le projet agricole. Il

Livres

propose, à partir de la notion de paysage, de faire évoluer l'existant et d'explorer de nouvelles pistes (institutionnelles, techniques, financières, etc.) pour promouvoir une agriculture environnementale à même d'aller vers l'autonomie alimentaire des différents types de territoires. L'auteur cite, photographies à l'appui, quelques exemples de changements réalisables ici et maintenant comme les parcs agro-urbains. IH

Éd. Openfield, 2017, 70 p., 12 €

La révolution kurde

Le PKK et la fabrique d'une utopie

Olivier Grojean



Depuis que les Kurdes ont combattu Daech en Syrie, on parle beaucoup du PKK. Mais que sait-on de son histoire ? Ce parti, né en 1978, d'abord indépendantiste puis autonomiste, est dirigé depuis 39 ans par Abdullah Öcalan, son fondateur (emprisonné depuis 1999). Dans un premier temps, le PKK s'est réclamé du marxisme-léninisme et a prôné la lutte armée. Au tournant de ce siècle, il a rejoint des positions féministes, écologistes, sous l'influence de la pensée de l'anarchiste américain Bookchin. Ce livre extrêmement documenté analyse les actions du PKK depuis sa création dans les 4 pays d'origine de ce peuple apatride. Il rend compte des comportements contradictoires qui ont émaillé son parcours : machisme et violence n'y sont jamais complètement éradiqués. Qu'en est-il en vérité aujourd'hui ? La dynamique de régionalisation qui a réussi en 2016 pourrait à nouveau être écrasée par des États autoritaires. MD

Éd. La Découverte, 2017, 256 p., 17 €

L'entraide

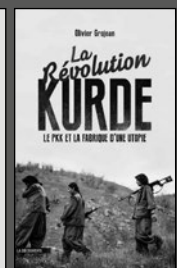
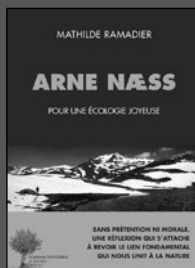
L'autre loi de la jungle

Pablo Servigne, Gauthier Chapelle



Ce livre à la fois accessible, dynamisant et bien documenté, renverse certaines idées reçues (le monde naturel serait essentiellement mu par la loi de la compétition), et nous révèle l'ampleur de la force de la coopération dans le monde naturel et dans les sociétés humaines. Les organismes qui survivent le mieux aux conditions difficiles sont ceux qui arrivent à coopérer. Nous mêmes formons avec nos bactéries de super-organismes dont l'une des parties ne peut pas vivre sans l'autre. Les auteurs analysent, nombreuses études à l'appui, les ressorts de l'entraide spontanée, mais aussi les mécanismes de groupe et entre groupes, jusqu'à la question climatique qui met au défi notre capacité à coopérer à l'échelle du globe. Loin d'un naïf éloge de la gentillesse, une étude impressionnante et très stimulante sur les potentialités de la coopération dont nous avons plus que jamais besoin pour survivre. GG

Éd. Les liens qui libèrent, 2017, 382 p., 22 €





Le loup et le musulman

Le racisme est-il une menace écologique ?

Ghassan Hage

La crise écologique affecte prioritairement certaines catégories de la population non-blanches vivant dans des environnements particulièrement précaires. C'est ce que l'on appelle le "racisme environnemental". Ce livre entend montrer comment "le racisme aggrave la crise écologique". L'auteur évoque la troublante ressemblance entre la peur du loup et la peur du musulman dans nos sociétés. Il analyse une forme "d'apartheid mondial" qui départage le monde entre zone de confort et "zone sauvage" livrée à l'arbitraire et à la violence. Plutôt que d'inégalités, il préfère parler d'exploitation, car "l'espace civilisé de la légalité et la démocratie est dépendant d'un espace colonial raciste d'accumulation débridée pour son existence, sa subsistance et sa régénération". Il note que "lorsqu'ils se font prendre, [les migrants] sont de plus en plus souvent enfermés et traités comme des esclaves en fuite". Pour l'auteur, c'est la domestication généralisée, c'est à dire "un mode d'habitation du monde par la domination dans le but de lui faire produire de la valeur", qui est à l'origine à la fois de la crise écologique, et de la structuration raciste et coloniale du monde. Selon lui, la réponse consiste à mettre en avant d'autres modes d'existence dans le monde, tels que le mutualisme (nous existons les uns par les autres, la vitalité des autres formes de vie enrichit la nôtre) et la réciprocité (vivre toute ponction sur la nature comme un don qui appelle un contre-don pour rétablir l'équilibre). Une réflexion qui reste assez philosophique, mais nourrissante. La passionnante postface de Baptiste Morizot vient prolonger la réflexion. GG

Trad. Lucie Blanchard, éd. Wildproject, 2017, 144 p., 15 €

Romans

Mécaniques du chaos

Daniel Rondeau



La guerre en Libye laisse le champ libre au passage des migrant-es, mais aussi de la drogue ou des armes pour les islamistes. On suit différents personnages, un archéologue contacté par les islamistes pour le trafic d'antiquités, des services de renseignements qui essaient de prévenir le prochain attentat, des jeunes de banlieues pris dans les intérêts des dealers et des imams, une journaliste opportuniste... Si le livre se lit très facilement comme un thriller, on peut se demander quels messages veut faire passer l'auteur : qu'il n'y a plus rien à faire face à la montée du terrorisme ? Que c'est le sens de

l'histoire ? Même s'il y a des réflexions intéressantes sur le lien entre colonialisme d'antan et attentats d'aujourd'hui (révolte des opprimés ?), sur les possibles motivations des jeunes qui partent faire la guerre... l'ambiance rappelle un peu trop les poncifs sécuritaires. MB

Éd. Grasset, 2017, 460 p., 22 €

Le déjeuner des barricades

Pauline Dreyfus



Le 22 mai 1968, le Quartier latin est en pleine révolte. La grève générale s'étend dans tout le pays. Au Meurice, l'un des hôtels les plus luxueux de Paris, le personnel vote pour l'autogestion. Qu'est-ce que cela change pour les milliardaires présentes ? D'autant que c'est le jour de la remise d'un prix littéraire par un jury composé

de vieilles plumes collabos. Avec humour et finesse, Pauline Dreyfus trace un portrait saisissant opposant les deux milieux. Et en fin de journée, lorsque se réunit l'assemblée générale, les avis sont partagés sur la suite de l'expérience. Un roman très bien fait où il est impossible de déceler ce qui est réalité et fiction. MB

Éd. Grasset, 2017, 232 p., 19 €

B. D.

La révolte des terres

Marion Mousse et Koza



En 1941, dans le bassin minier du Pas-de-Calais, éclate une grève pour dénoncer la baisse des salaires et le contrôle par les nazis. 100 000 mineurs vont cesser le travail, provoquant une répression féroce. Fernand, jeune mineur, ne participe que de loin. Son beau-frère, Gilles, lui en fait le reproche. Une fois déporté dans un camp de concentration, ce dernier va l'accuser d'avoir dénoncé les copains, ce qui va rendre la survie de Fernand très difficile. Le dessin tout dégradé de gris est agréable, mais la découpe du scénario avec de nombreux changements de période ne rend pas toujours la lecture fluide. Une histoire qui marque les débuts de la Résistance. FV

Éd. Casterman, 2017, 104 p., 18 €

L'homme aux bras de mer

Thomas Azuélou et Simon Rochepeau



Mohamed est pêcheur en Somalie. Il vit bien jusqu'à ce qu'arrivent les bateaux-usines qui emportent tout le poisson. Il est entraîné de force dans une action de piratage qui tourne mal : la Marine française intervient, tue deux pirates et arrête les trois autres. Mohamed se retrouve dans une prison bretonne, dans l'attente d'un procès. Maryvonne qui lui donne des cours de français s'étonne que cet homme avenant soit un pirate. En attendant le procès, il va s'engager au sein de la Cimade pour obtenir sa libération conditionnelle. Mohamed est alors accueilli dans une communauté d'Emmaüs. Une histoire qui montre toute l'absurdité de la prison et le manque de discernement de la justice pour cet homme qui ne rêve que de retourner voir sa mère et sa mer. Très bien scénarisé, avec un dessin sobre et efficace. MB

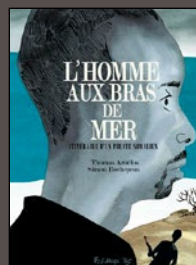
Éd. Futuropolis, 2017, 180 p., 22 €

Une affaire d'États

David Servenay et Thierry Martin



Le 19 octobre 1995, le corps du juge Bernard Borrel est retrouvé en bas d'une falaise à Djibouti. L'empressement des autorités à conclure à un suicide fait que sa femme n'y croit pas. Une



longue enquête commence et le scénariste de ce livre, journaliste, va vite en comprendre les enjeux : il est mis au placard. Il faudra attendre l'arrivée de Sarkozy au pouvoir pour qu'officiellement on reconnaisse qu'il s'agit d'un assassinat, mais même aujourd'hui, la cause de ce meurtre reste inconnue. Ce qui est sûr, c'est qu'elle est directement liée à la présidence de Djibouti, base stratégique de nos magouilles françaises. De manière chronologique, la BD nous narre l'évolution de l'enquête au cours de ces vingt dernières années. Et ce n'est pas fini... Un éclairage salutaire pour que ce crime ne reste pas impuni. FV

Éd. Soleil, coll. Noctambule, 2017, 90 p., 13 €

Mattéo

T4 : août à septembre 1936

Jean-Pierre Gibrat



Mattéo, Robert et Amélie ont réussi à passer en Catalogne après avoir volé des armes aux fascistes français. Mattéo et Amélie vont s'engager dans une brigade anarchiste dont la mission est de reprendre le contrôle d'un petit village aux mains des fascistes. Avec son dessin merveilleux, Jean-Pierre Gibrat s'amuse à nous faire revivre l'ambiance de ces brigades où faute de commandement et d'armes, l'efficacité n'est pas toujours au rendez-vous. La petite histoire au sein de la grande. Un parallèle intéressant avec le conflit actuel Catalogne-Espagne. FV

Éd. Futuropolis, 2017, 62 p., 17 €

Jeunes

L'éléphant qui habitait dans une fleur

Hwang K.



Dès 4 ans. Le jeune narrateur découvre... un éléphant miniature niché dans une fleur. Émerveillé, il joue avec lui et cherche à le protéger. Venue de Corée, une ode malicieuse à la nature et à l'imaginaire. Le dessin, naïf et tendre, vient ajouter à l'émerveillement. GG

Éd. Rue du Monde, 2017, 48 p., 16 €

Ruby tête haute

Irène Cohen-Janca, Marc Daniau



Dès 9 ans. Ruby Bridge est une jeune fille noire née en Louisiane en 1954. Alors qu'elle a 6 ans, ses parents décident de la mettre dans une nouvelle école... traditionnellement blanche. Le jour de la rentrée, la jeune fille ne comprend pas pourquoi il y a une manifestation avec des gens très énervés et pourquoi quatre agents de police sont obligés de l'accompagner jusqu'à l'école. Le deuxième jour, elle se retrouve seule dans sa classe. Elle sera toute l'année la

seule élève de madame Henry. En proie aux insultes racistes et aux menaces, Rudy refuse de manger, fait des cauchemars. Son père perd son travail, mais la solidarité est immense. L'histoire vraie de cette fillette, immortalisée par un célèbre tableau de Norman Rockwell, est racontée ici de manière bouleversante. GG

Éd. Des Elephants/Amnesty International, 2017, 40 p., 15 €

Flamme

Zhu Chengliang



Dès 5 ans. Flamme et ses deux renardeaux vivent dans la forêt une vie pleine de tendresse. Mais la déforestation les oblige à migrer, et l'un des enfants se fait prendre à un piège. Il faudra à Flamme beaucoup de courage et d'habileté pour échapper aux chasseurs et pour libérer le renardeau des fermiers. Illustré à l'aquarelle, inquiétant et haletant, cet album rend hommage à la force de la solidarité et du collectif. GG

Éd. HongFei, 2017, 42 p., 14 €

Films

Semences du futur

Honorine Perino



Face aux changements climatiques et à la nécessité écologique de réduire l'utilisation de produits chimiques dans les champs, la création de nouvelles variétés de plantes cultivées doit surmonter d'importants défis. Guy Kastler, du Réseau Semences Paysannes et François Burgaud, directeur de communication du Groupement National de l'Interprofession des Semences nous livrent 2 visions opposées de la modernité. Si l'un et l'autre sont d'accord sur la nécessité d'agir vite, le semencier qui considère que l'homme doit soumettre à ses exigences la Nature hostile soutient que la façon la plus rapide de modifier les plantes est celle qui est pratiquée dans quelques grands laboratoires centralisés. Guy Kastler, paysan, et Salvatore Caccarrelli (spécialiste international de la sélection participative) pensent quant à eux qu'il faut se défaire du modèle occidental, et travailler en collaboration avec les milliers de paysans dans le monde pour qui les champs sont le terrain d'expérience et d'observation. Plusieurs chercheurs de l'INRA ainsi qu'un historien des sciences, un biologiste du muséum d'histoire naturelle de Paris, un paysan, un artisan producteur de plants et un semencier "alternatif" sont conviés à apporter leur éclairage. À travers des images d'une grande qualité esthétique, ce film pose la question fondamentale du rapport de l'humain à la nature. MD

Production Res'OGM info, 2017, 81 min, 20 €

Nous avons également reçu... 2/2

■ Une escroquerie légalisée, précis sur les paradis fiscaux, Alain Deneaux avec Lucie Watrinet, éd. Écosociété, 2016, 128 p., 12 €. "Si l'État accepte l'évitement fiscal, c'est parce qu'il n'est plus complètement souverain..." Jean de Maillard (extrait de la préface). Quand un hôpital tarde à procéder à une intervention chirurgicale cruciale, qu'un centre de recherche perd son financement, que les travailleurs pauvres se multiplient... c'est à cause des paradis fiscaux. Il est urgent de mettre fin à un système où les contribuables financent non seulement les services publics - dont les entreprises profitent - mais aussi les banques, tout en s'appauvrissant.

■ Chroniques d'un train fou, plaidoyer pour la nature, Jean François Noblet. Éd. Campus ouvert/L'Harmattan, 2017, 133 p., 9,50 €. Dans un style enlevé, simple transcription de l'oral, l'auteur nous parle de la dégradation de la nature, de la vie des oiseaux, des berges du Rhône, d'une aventure au Kenya, de la situation des parcs nationaux... Pas de plan dans ce livre. Anecdotes, informations et réflexions sont livrées comme elles viennent, au fil de la métaphore du train qui s'est drôlement emballé.

■ Livres ! Manifeste pour s'affranchir des dik-tats sexuels, Ovidie, Diglee, éd. Tapas, 2017, 128 p., 18,95 €. Face aux nouvelles normes qui s'imposent aux femmes concernant leurs corps et leurs pratiques sexuelles (poids, âge, pilosité, règles, etc.) dans nos sociétés imprégnées par la culture porno, cet album illustré entend, dans un langage très cru, donner aux femmes des armes pour rester elles-mêmes et disposer de leurs corps vraiment comme elles l'entendent.

B. D.

■ Ar-Men, l'enfer des enfers, Emmanuel Lepage, éd. Futuropolis, 2017, 92 p., 21 €. L'histoire de la construction extrêmement périlleuse du phare le plus au large de la Pointe du Raz, en Bretagne, des conditions de vie des gardiens et de son fonctionnement automatique aujourd'hui. Un hymne aux forces de la nature.

■ Insolente veggie, mort à la viande ! Rosa B. éd. La Plage, 2017, 176 p., 15,90 €. Sous forme de petites histoires, une reprise de tous les poncifs des personnes qui veulent justifier qu'elles continuent à manger de la viande. Les arguments en faveur du véganisme sont censés, le dessin, très stylisé passe bien, par contre la violence des propos risque de ne faire rire que ceux et celles qui sont déjà convaincus.

Jeunesse

■ Pas bête(s), Christophe Léon, éd. Le Muscadier, 2017, 148 p., 11,50 €. Dès 13 ans. Sept nouvelles qui mélangent allégrement la position des humains et des animaux, avec une belle liaison entre la première et la dernière histoire.

■ Emma, Tess Corsac, éd. Le Muscadier, 2017, 390 p., 16,50 €. Dès 13 ans. Le virus Emma a décimé la population humaine et les survivant-es essaient de se protéger de la propagation de la maladie. Nous sommes en 2100 et il ne reste plus que 150 millions d'habitants sur la planète. Histoire très bien écrite, avec rebondissements et des réflexions sur nos futurs possibles.

■ Histoire d'un escargot qui découvrit l'importance de la lenteur, Luis Sepúlveda, dessins de Joëlle Jolivet, traduction de Anne-Marie Métaillé, éd. Métaillé, 2017 [2014], 96 p., 7 €. Dès 6 ans. Sous forme d'un conte pour enfant, une petite réflexion sur l'importance de prendre son temps, de réfléchir avant d'agir... un premier pas vers la décroissance.

Les livres présentés ici ne sont pas vendus par Silence. Vous pouvez les trouver ou les commander dans n'importe quelle librairie.

Préférez quand c'est possible, les librairies indépendantes.





Quoi de neuf?



Alternatives en Côte d'Or et Yonne

Le numéro de janvier 2019 portera sur les initiatives en Côte d'Or et Yonne. C'est le moment de nous signaler les initiatives que vous connaissez dans ces deux départements de Bourgogne : adresses, téléphones, site internet, en nous écrivant par courrier ou par l'intermédiaire de notre formulaire de contact sur revuesilence.net.

Médias écolos Silence bat le record du nombre de numéros parus !

La presse "écologique" a compté de nombreux titres depuis les années 1970. Jusqu'à maintenant, la revue qui avait publié le plus de numéros était *Écologie-Infos*. Publié à partir de 1973, au départ de manière hebdomadaire, sous forme d'un bulletin à faible tirage, elle était devenue mensuelle en 1981. Elle a cessé de paraître en 1992, après 19 ans et 462 numéros parus. *Silence* avait déjà le record de longévité (plus de 35 ans), nous avons maintenant celui du nombre de numéros parus. D'autres médias écolo ont eu un beau parcours. *La Gueule ouverte* fait

sans contestation figure de pionnière. D'abord mensuel à partir de février 1973, elle devient rapidement hebdomadaire, mais ne durera que 7 ans. Le dernier numéro, le 304, est paru le 28 mai 1980... avant de renaître de ses cendres fin 2017 ! Nous lui souhaitons une longue deuxième vie. *Le Sauvage*, paru un temps en supplément au *Nouvel Observateur*, dans les années 1970, garde le record de tirage avec un premier numéro tiré à 200 000 exemplaires. Il n'a été publié que brièvement (73 numéros)... avant de réapparaître sous forme de site internet en 2011. En 1989, Hervé Kempf avait essayé de lancer *Reporterre*, avec un tirage conséquent (60 000 exemplaires pour le n°1), mais les finances n'ont pas suivi et seuls 9 numéros ont vu le jour. En 2007, la revue renaît, avec succès, sur internet. Au niveau tirage, *Silence* n'a jamais dépassé les 10 000 exemplaires.

Aider à la diffusion

Vous pouvez nous aider à mieux diffuser la revue et à toucher ainsi d'autres publics. Vous pouvez proposer *Silence* à votre bibliothèque, au centre de documentation d'un lycée ou d'une université. Cet abonnement par des institutions publiques donne aux pauvres, aux chercheurs, aux étudiants, aux activistes locaux un accès facile et utile à "une voix différente", critique et optimiste que peut être *Silence*. Adressez-vous aux établissements de votre commune. Éventuellement demandez-nous deux numéros de votre choix (celui de votre région s'il existe) pour vos futurs démarchages. Merci.

Rejoignez un relai local

- > **Alsace - Strasbourg.** Georges Yoram Federmann, tél. : 03 88 25 12 30, federmann.dutriez@wanadoo.fr
- > **Alpes-Maritimes.** Marc Gérenton, mgerenton@free.fr
- > **Territoire de Belfort.** Association Belfortaine d'Information sur les Limites à la Croissance. 18, rue de Brasse, 90000 BELFORT, tél. : 03 84 58 18 84
- > **Bretagne.** Alexis Robert, La Guette en Beauvais, 35380 Paimpont, tél. : 02 99 07 87 83
- > **Drôme.** Patricia et Michel Aubart, obarm@laposte.net, tél. : 06 84 51 26 30
- > **Est-Puy-de-Dôme.** Jean-Marc Pineau, 63300 Thiers, pineau.jeanmarc@wanadoo.fr
- > **Gard.** Antonanzas Pascal, 7, rue du Dr Prosper Defau, 30160 Besseges, mploiko36@gmail.com, tél. : 06 04 03 06 42
- > **Haute-Vienne.** Brigitte Laugier, 25, rue du Petit Fort, 87300 Bellac, brig.bellac@gmail.com, tél. : 05 55 76 31 70
- > **Hérault.** Valérie Cabanne, tél. : 09 51 69 25 21, cabvalerie@yahoo.fr ; Elisa Soursac, tél. : 09 79 10 81 85
- > **Loire-Atlantique.** Décroissance 44, tél. : 06 11 78 27 27, Emmanuel Savouret, contact@decroissance44.org
- > **Lorraine.** Véronique Valentin, 45 bis, rue de Vayringe, 54000 Nancy, tél. : 03 54 00 60 20, veroniquevalentin@neuf.fr
- > **Mayenne.** Ingrid de Rom, Les Petits Pins, 53480 Saint-Léger, tél. : 02 43 01 21 03
- > **Paris.** Mireille Oria, mireille.oria@wanadoo.fr, tél. : 01 43 57 20 83.
- > **Saône-et-Loire.** Michel à Saint-Boil, tél. : 03 85 44 06 40 ; Annabelle à Chalon sur Saône, tél. : 03 85 93 57 54, silence71@orange.fr
- > **Seine-et-Marne.** Pascal Vuillaume c/o Aelys Mabru, 9, rue Malnoue, 77120 Marolles-en-Brie, pvuillaume75@gmail.com

Silence, c'est vous aussi...

Venez nous voir les 15 et 16 février !

Vous pouvez venir discuter avec nous lors des expéditions de la revue. Cela se passe un jeudi de 14h 30 à 20h 30 et c'est suivi par un repas pris ensemble offert par *Silence*. Cela se poursuit le vendredi à partir de 9h 30. Le nouveau numéro vous est aussi offert. **15 et 16 mars, 12 et 13 avril, 17 et 18 mai, etc.**

Pour passer une info...

Les prochaines réunions du comité de rédaction se tiendront à **10h les mercredis 21 février** (pour le n° d'avril), **21 mars** (pour le n° de mai), **18 avril** (pour le n° de juin), etc. Vous pouvez proposer des articles à ce comité de rédaction jusqu'au mercredi qui le précède, avant 16h. Vous pouvez proposer des informations destinées aux pages brèves jusqu'au mercredi qui le suit, avant 12h. *N'oubliez pas d'indiquer des coordonnées, de préférence avec une adresse postale et pas de numéro de téléphone portable.*

Silence est une revue participative qui existe aussi grâce à vous. Vous pouvez être au choix (multiple):

Réd'acteur: en écrivant des textes sur les alternatives que vous connaissez autour de chez vous ou que vous avez découvertes en chemin. Vous pouvez soit nous envoyer des informations dessus soit écrire un article avec quelques photos.

Stand'acteur: votre implication dans la visibilité et la diffusion de la revue est essentielle pour l'association. Tenir un stand y contribue; alors si ça vous tente, à l'occasion d'un événement autour de chez vous (festival, salon, ciné-débat...), contactez l'équipe de *Silence*.

Relai local: il s'agit de représenter la revue localement et régulièrement, en tenant des stands, en organisant des débats ou des rencontres, en trouvant de nouveaux dépositaires ou abonnés-es... en fonction de vos envies!

Don'acteur: *Silence* est une revue sans pub, sans subvention, et cela lui garantit sa liberté de ton. Pour conforter notre indépendance financière et éditoriale, vos soutiens sont les bienvenus. Il est à noter que l'association ne délivre pas de reçus fiscaux.

Plus d'infos sur: www.revuesilence.net/ / rubrique: Comment participer

Votre abonnement gratuit?

Si vous trouvez cinq nouveaux abonnés au tarif Découverte, votre abonnement vous est offert pour un an. Envoyez-nous leurs adresses (ainsi que la vôtre) et un chèque de 5 x 20 = 100 € (pour la France).

Partenaires



Les finances de *Silence* sont gérées par des comptes de la société financière La Nef. www.lanef.com



L'électricité des locaux de *Silence* provient d'Enercoop qui nous garantit une production à partir des énergies renouvelables. www.enercoop.fr



Silence est adhérent du Réseau "Sortir du nucléaire". www.sortirdu nucléaire.org



La revue *Silence* est imprimée sur papier 100% recyclé blanchi sans chlore par: Impressions modernes - Z.A. Les Savines, 22, rue M. Seguin, 07502 Guilherand-Granges. Tél. 04 75 44 54 96. www.impressions-modernes.fr



Silence est membre de la Coordination permanente des médias libres. www.medias-libres.org



Affiche

□ **100 dates qui construisent nos luttes féministes aujourd'hui - format 60x84cm - 7 €**
Un joyeux panorama qui cherche à donner voix à la variété des approches du féminisme, avec un regard résolument subjectif. Loin d'un inventaire historique, ces dates ont été retenues parce qu'elles nous touchent ou nous inspirent. Chacun-e pourra compléter à sa guise en fonction de ses aspirations et sensibilités propres. Réalisée en collaboration avec plusieurs groupes et organisations féministes.

Frais de port : (métropole, zone europe et suisse) : 2€ de 1 à 3 ex., 4€ de 4 à 9 ex., offerts à partir de 10 ex. Autres pays, nous consulter.

Commandes

Numéros disponibles

- 428 La forêt brûle
- 429 Que vivent nos 75 langues régionales !
- 431 Soutenir les lanceurs d'alertes
- 432 Loi Duflo : pour mieux se loger ?
- 433 Renverser nos manières de penser
- 434 Militer en beauté
- 435 Sauver le climat par le bas
- 437 Energies renouvelables, un virage à prendre
- 438 Végétarisme, un peu, beaucoup, passionnément
- 440 Le renouveau de l'Éducation populaire ?
- 442 Océans, l'urgence méconnue
- 444 Coopératives, question de taille
- 445 Extraction minière ni ici, ni ailleurs
- 448 Tout le monde en selle !
- 449 Vivre avec la forêt

- 450 Genre et éducation alternative
- 451 Handicaps : conquérir son autonomie
- 453 Travailler moins, et si on essayait ?
- 454 Créer des lieux alternatifs
- 455 Pour des élections moins primaires !
- 456 Nouveaux ogm, nouveaux combats
- 457 Le chant des luttes
- 459 Vers une école sans écrans ?
- 460 Les élections municipales à mi-mandat
- 461 Cuisines en transition
- 462 Les nouveaux visages de l'habitat participatif
- 464 Semences vivantes, graines d'autonomie

Numéros régionaux

- 430 Corse
- 436 La Réunion
- 441 Aude et Pyrénées-Orientales
- 447 Seine-et-Marne et Val d'Oise
- 452 Champagne-Ardenne
- 458 Hautes-Alpes et Alpes de Haute-Provence
- 463 Hérault

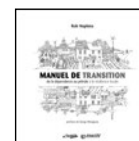
Cochez le (s) numéro (s) désiré (s). Faites le total (4,80€ l'exemplaire). Ajoutez les frais de port (pour la France comme pour l'étranger : 2,20€ pour un ex., 4€ pour 2 ex., 5€ pour 3 ex. et plus).

Indiquez le total de votre règlement (ancien(s) numéro(s) + abonnement(s)) :

Livres



□ **L'écologie en 600 dates, 84 p. - 12 €***
À l'occasion de ses 30 ans, la revue *Silence* propose un inventaire en 600 dates, forcément subjectif, de lectures, films, chansons, campagnes militantes et alternatives concrètes, qui ont joué un rôle dans la construction de notre réflexion et d'un nouvel imaginaire collectif.



□ **Manuel de transition, 212 p. - 20 €****
Ce manuel est un peu la "bible de la transition". Rob Hopkins y raconte son parcours, d'abord dans la permaculture, et puis dans ce qui devient le concept de transition. Après plusieurs chapitres consacrés au pic pétrolier et à la crise climatique, l'ouvrage s'attache à comprendre la psychologie du changement et à exploiter la vision positive de l'évolution de la société.



□ **Un écologisme apolitique ? 80 p. - 7 €*****
Dans ce court pamphlet, deux militants anglais, P. Chatterton et A. Cutler, proposent une critique constructive de la Transition. Ils soutiennent qu'elle aurait avantage à identifier ses "ennemis" politiques et ainsi renouer avec une approche de confrontation qui caractérise d'ordinaire les mouvements sociaux. Pour les auteur.e.s, il ne faut pas perdre de vue qu'il faut lutter pour qu'adviennent les changements souhaités.

Frais de port : (métropole, zone europe et suisse) : * 4€ / ** 4,5€ / *** 2€. Autres pays et/ou commandes de plusieurs livres, nous consulter. Règlement par chèque à l'ordre de Silence ou par virement.

Je m'abonne à Silence

MANDAT DE PRÉLÈVEMENT SEPA (Autorisation de prélèvement)

	France métro.	Autres pays et DOM-TOM
Découverte 1 ^{er} abonnement, 6 n°	22€	29€
Particulier 1 an, 11 n°	48€	57€
Bibliothèque, association... 1 an, 11 n°	60€	68€
Soutien 1 an, 11 n°	60€ et +	60€ et +
Petit futé 2 ans, 22 n°	80€	92€
Petit budget 1 an, 11 n°	33€	40€
5 abonnements Découverte offerts + votre abo. 1 an gratuit (cf. conditions page précédente)	110€	Nous contacter
Groupés à la même adresse : nous contacter (tarif en fonction du nombre d'exemplaires souhaité)		

Abonnement en ligne : www.revuesilence.net

Vos coordonnées

(MERCI D'ÉCRIRE EN MAJUSCULES)

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

Courriel : _____

☐ Je désire recevoir la s!berlettre (lettre électronique mensuelle).

RUM (sera rempli par Silence) : _____

Type de paiement :

Paiement récurrent / répétitif :

- ☐ 8 € par trimestre (abonnement petit budget)
- ☐ 12 € par trimestre (abonnement normal)
- ☐ € par trimestre (abonnement de soutien)

Paiement ponctuel :

- ☐ € (abonnement - voir tarifs ci-contre)

Débiteur

Nom et prénoms : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____ Pays : _____

Coordonnées du compte bancaire ou postal

IBAN : _____

BIC : _____

**CRÉANCIER :
SILENCE
9, rue Dumenge
69317 LYON Cedex 04
FRANCE
I.C.S. FR82ZZZ545517**

**À retourner à Silence
(adresse ci-contre).
Joindre obligatoirement
un relevé d'identité
bancaire (RIB).**

Fait à : _____ Le : _____
Signature : _____

Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque. Pour tous renseignements concernant votre prélèvement, adressez-vous à Silence.

Refuzniks

Il faut du courage pour s'insoumettre dans un pays en état de guerre permanente où protéger les frontières est un devoir. Le photographe Martin Barzilai a réalisé une série de 47 portraits photographiques et écrits, de citoyen·nes d'Israël ayant refusé de servir dans l'armée de leur pays. Des "refuzniks" comme on les appelle depuis que ce mouvement a essaimé avec la guerre du Liban. Le photographe a commencé ce reportage en 2008 dans le village de Ni'ilin où des manifestations contre le mur avaient lieu.

Ta'ir Kaminer, emprisonnée cent cinquante jours pour refus de servir une armée d'occupation, raconte : *"Cela fait partie de la problématique générale de ce pays, tout est relié à la peur".* Que dire d'Omer Goldman, fille d'un général membre du Mossad, dont le père promettait de venir lui jeter des cacahuètes en détention, où il n'est finalement jamais venu la voir...

Christophe Goby

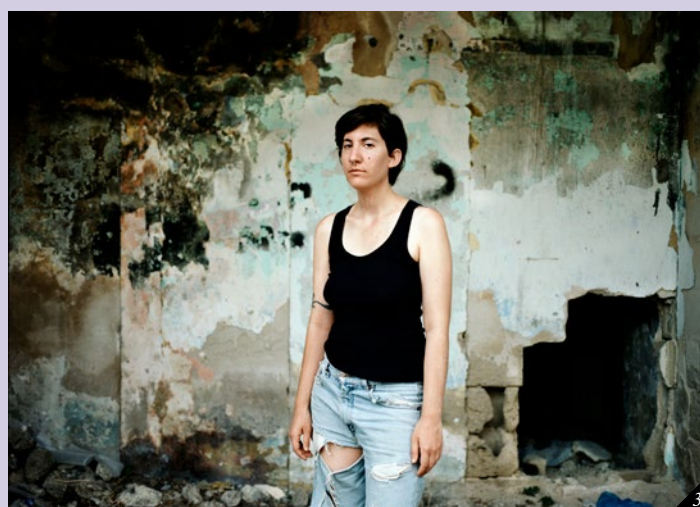


1. Omri Baranas, 18 ans en 2016, Tel-Aviv. "Tout a commencé par une prise de conscience simple : je suis contre le fait de prendre une vie. J'ai rapidement réalisé que je ne pourrais pas faire partie d'une structure violente comme l'armée. Chez moi, on ne parle pas de politique, je ne savais pas ce qu'était l'occupation des territoires palestiniens. Lorsque je me suis rendu en Cisjordanie, ça a été un électrochoc. J'ai passé 67 jours en prison".

2. Omer, 20 ans en 2009, étudiante, Tel-Aviv. "Le système de l'armée fonctionne bien. Il ne laisse pas le temps de réfléchir. Je pense que les jeunes Israéliens doivent connaître la situation des Palestiniens pour pouvoir choisir s'ils font ou non l'armée. Mon père est un général important, il a été vice-président du Mossad. Nous sommes à l'opposé l'un de l'autre. J'ai passé deux mois en prison. Ça a été difficile, j'ai perdu cinq kilos".

3. Raz, 26 ans en 2016, cinéaste. "J'ai passé quatre mois en prison. L'armée en Israël est une façon de construire les classes sociales. Si vous êtes d'origine russe, druze ou éthiopienne, vous n'aurez pas un bon job dans cette structure. En revanche, si vous êtes ashkénaze, que vous venez des beaux quartiers, vous pourrez avoir des boulots plus intéressants".

4. Ben Oron, 34 ans en 2016, agriculteur, Tel-Aviv. "En 1988, mon père a passé 40 jours en prison. Il était dans le mouvement *La Paix maintenant* et refusait d'aller servir l'armée à Gaza. J'étais très jeune quand j'ai accompagné ma mère à une manifestation pour le soutenir. J'ai décidé que je n'irai pas non plus. L'armée me prenait ma liberté et me faisait entrer dans un système hiérarchisé".



Toutes les photos sont de Martin Barzilai